

UNIVERSITE ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR



UFR : Sciences et Technologies

Département : Géographie

Master : Espace, Sociétés et Développement

Spécialité: Environnement et Développement

Mémoire de master II

POTENTIALITES TOURISTIQUES ET CONTRAINTE DANS LA COMMUNE DE KAFOUNTINE (BASSE CASAMANCE)

Réalisé par:

Sadou BOCOUM

Sous la Direction de :

Dr. Abdrahmane Mbade SENE

Soutenu publiquement, le 02/05/2019, devant le jury composé de :

Nom et Prénom	Grade	Qualité	Etablissement
MBAYE Ibrahima	Maître de Conférences-CAMES	Président	UASZ
SANE Tidiane	Maître de Conférences-CAMES	Superviseur	UASZ
SENE Abdrahmane Mbade	Maître Assistant-CAMES	Directeur	UASZ
FALL Aïdara Chérif Lamine Amadou	Maître Assistant-CAMES	Membre	UASZ

Année Universitaire 2017 / 2018

DÉDICACES

Louange à Allah le Tout Puissant pour m'avoir donné la force de réaliser ce travail.

Je dédie ce mémoire :

A mon défunt frère Hamady BOCOUM, que la terre lui soit légère ;

A toute ma famille, plus particulièrement, mon père Bocar BOCOUM, ma mère Fatimata Barry DAFF, et mon frère Samba BOCOUM pour leurs prières, leurs soutiens et leur encadrement permanent;

A mon très cher frère Dr Boubacar CAMARA pour son soutien continu depuis nos premiers pas à l'université.

REMERCIEMENTS

L'aboutissement de ce mémoire a été possible grâce au soutien appréciable de personnes physiques et morales. Ainsi, au terme de ce travail, il est donc évident, pour nous, de leur rendre hommage. Nous témoignons notre profonde reconnaissance et adressons de très vifs remerciements à toute personne qui a contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail. C'est avec un grand plaisir que nous exprimons notre gratitude :

Au Docteur Abdrahmane Mbade SENE qui a accepté d'encadrer ce travail. Nous témoignons notre grande reconnaissance et le remercions très sincèrement pour son soutien et sa générosité intellectuelle. Son suivi régulier, ses conseils et ses suggestions ont été très précieux et ont permis d'améliorer la qualité de ce travail. Sa disponibilité, sa compréhension, sa compétence, sa rigueur et son efficacité dans le travail transparaît dans le mémoire. Soyez spécialement remercié.

Aux Dr Cheikh FAYE, Dr Boubacar CAMARA, M. Pape Ibrahima DIOUF à qui je dois une reconnaissance particulière pour leur large contribution sur ma formation et à l'aboutissement de ce mémoire.

A tout le corps enseignant du département de Géographie de l'Université Assane Seck de Ziguinchor pour la qualité des enseignements dispensés et leur disponibilité. Je veux citer : Pr Oumar Sy, Dr Tidiane Sané, Dr Abdourahmane M. Sène ; Dr Ibrahima Mbaye, Dr Omar Sall, Dr Alvares G. F. Benga, Pr Pascal Sagna, Dr Aidara Ch. A.L. Fall, Dr Cheikh Faye, Dr Alla Manga. La rigueur et la qualité de l'enseignement dispensées nous ont permis d'arriver à ce niveau, nous sommes infiniment reconnaissant ;

Aux agents de l'Aire Marine Protégée d'Abéné, de la ROK, à l'équipe municipale de Kafountine, aux acteurs locaux du tourisme, pour leur soutien et leur accompagnement durant toute la période de recherche. A toute la population de Kafountine, d'Abéné, de Diannah et de Diogué auprès de laquelle nous avons pu recueillir des informations qui nous ont permis de réaliser ce travail. Je remercie mes amis Alassane DIEME, Sylvestre DIATTA, Abdrahmane BOCOUM, Issaga DAFF et Aissatou SANE qui m'ont accompagné sur le terrain. Nous témoignons notre profonde gratitude au chef de village de Diogué, à Mathias SAMBOU, Moussa SAGNA, Tata Véronique à Abéné ;

Mes remerciements sont également adressés à mes parents tuteurs de Ziguinchor les familles SAMBOU et MANE à KENIA à mon jeune frère et fidèle compagnon Samba BOCOUM ;

Mention spéciale à nos frères et sœurs cousins et cousines pour leurs soutiens et encouragements. Nous témoignons notre profonde gratitude à toute ma famille qui m'a toujours soutenu ;

Nos remerciements s'adressent à Amadou Diallo, avec qui, j'ai beaucoup échangé dans le cadre de ce travail, à mon ami César GOMIS et aux doctorants du Laboratoire de Géomatique et d'Environnement (LGE) pour leur soutien et orientation ;

Nos remerciements s'adressent aussi à tous mes camarades de promotion (les bons moments passés ensemble resteront toujours) ainsi que tous les étudiants du département de Géographie.

LISTE DES ABREVIATIONS

- **AMP** : Aire Marine Protégée.
- **ANACIM** : Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie du Sénégal.
- **ANDS** : Agence Nationale de la Démographie et de la Statistique.
- **CC** : Changement Climatique.
- **CCNUCC** : Convention Cadre des Nations Unies sur le Changements Climatique.
- **CLPA** : Comité Local de Pêche Artisanale.
- **CSE** : Centre Suivi Ecologique.
- **DEEC** : Direction de l'Environnement et des Établissements Classés.
- **EC** : Erosion côtière
- **EGERCO** : Entreprise Générale d'Etudes, de Réalisation d'Ouvrages et de Construction.
- **GIEC** : Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat.
- **ICOMOS** : Conseil International des Monuments et des Sites.
- **IFAN**: Institut Fondamental d'Afrique Noire.
- **MTTA** : Ministère du Tourisme et du Transport Aérien.
- **OMM** : Organisation Météorologique Mondiale.
- **PACO** : Programme Afrique Centrale et Occidentale.
- **PANA**: Plan d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques.
- **PIC** : Plan d'Investissement Communal.
- **PLHA** : Plan Local d'Hydraulique et d'Assainissement.
- **PNUE** : Programme des Nations Unies pour l'Environnement.
- **RGPHAE** : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, L'Agriculture et de l'Elevage.
- **ROK** : Réserve Ornithologique de Kalissaye.
- **UCAD** : Université Cheikh Anta DIOP.
- **UASZ** : Université Assane SECK de Ziguinchor.
- **UICN** : Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources.

RÉSUMÉ

Le tourisme dans la Commune de Kafountine est soumis à des contraintes liées aux phénomènes naturels et anthropiques. L'objectif de cette étude est d'analyser les potentialités touristiques de la commune de Kafountine et les contraintes naturelles et anthropiques dont elles font face. A partir de ces contraintes, nous allons analyser les stratégies d'adaptations mises en place par les acteurs locaux. Ainsi, la méthodologie adoptée pour atteindre cet objectif s'articule autour de trois principaux points : la recherche documentaire; la collecte de données quantitatives et qualitatives à travers un questionnaire ménagé et des guides d'entretien et le traitement de données.

Les résultats obtenus attestent que le tourisme constitue tout d'abord un levier majeur de l'économie de la commune. Cette place est consolidée par l'importance des potentialités naturelles, culturelles et infrastructurelles. Malgré cette richesse, le secteur touristique fait face à des contraintes naturelles et anthropiques qui handicapent son développement. Les contraintes naturelles constituent une menace sérieuse surtout pour le tourisme balnéaire et les infrastructures sur le littoral. Ainsi, l'érosion côtière constitue une des menaces la plus prégnante. De plus, les contraintes dues aux actions de l'homme constituent aussi de sérieuses menaces du secteur du tourisme. Nous pouvons citer : l'insalubrité de la plage, crise casamançaise, odeur nauséabonde sur la plage. En effet, la combinaison des actions naturelles et humaines entraîne des conséquences significatives pour les acteurs et les décideurs. Elle entraîne la dégradation des plages, du bâti, de la végétation et la disparition des espèces (avifaune).

Face à ces situations, les acteurs locaux et les décideurs tentent de mettre en place des stratégies d'adaptation afin de minimiser les impacts sur ce secteur et préconiser le développement d'un tourisme durable. En effet, sous l'appui de la municipalité, des structures étatiques (AMPA, ROK), ONG (justice et développement), les acteurs ont mis en place des stratégies. Le reboisement de mangroves et la plantation de filaos sont les stratégies les plus utilisées dans cette commune pour minimiser l'effet de l'érosion côtière.

En dépit de la mise en place de différentes stratégies, certains phénomènes persistent toujours à l'image de l'érosion côtière qui continue de dégrader des infrastructures, la faune et la flore. De même, l'insalubrité continue d'être un problème majeur. Les résultats des stratégies d'adaptation mises en place sont jugés insuffisants par les acteurs face à l'ampleur de certains phénomènes.

Mots clés : tourisme, contraintes, impacts, stratégie d'adaptation, Kafountine

SUMMARY

Tourism in the Municipality of Kafountine is subject to constraints relating to natural phenomena and anthropogenic activities. The objective of this study is to analyse the touristic potential of the Municipality of Kafountine and the natural and anthropic constraints they face. Based on these constraints, we will analyse the adjustment strategies implemented by local stakeholders. Therefore, the methodology used to achieve this objective is based on three main points: documentary research; collection of quantitative and qualitative data through a household questionnaire and interview guides; and data processing.

The results obtained show that tourism is first and foremost a major lever for the Municipality's economy. This place is strengthened by the importance of natural, cultural and infrastructural potential. Despite this wealth, the tourism sector faces natural and anthropogenic constraints that hinder its development. Natural constraints pose a serious threat, especially to seaside tourism and coastal infrastructure. Coastal erosion is one of the most significant threats. In addition, man-made constraints also constitute serious threats to the tourism sector. We can mention: the insalubrity of the beach, the Casamance crisis, the nauseating smell on the beach. Indeed, the combination of natural and human activities has significant consequences for stakeholders and decision-makers. It leads to the degradation of beaches, buildings, vegetation and the disappearance of birds species.

In response to these situations, local stakeholders and decision-makers are trying to put in place adjustment strategies to minimize the impacts on this sector and advocate the development of sustainable tourism. With the support of the municipality, state structures (AMPA, ROK), NGOs (justice and development), the stakeholders have put in place strategies. Mangrove reforestation and filaos planting are the most widely used strategies in this commune to minimize the effect of coastal erosion.

Despite the use of various strategies, some phenomena still persist, such as coastal erosion, which continues to degrade infrastructure, fauna and flora. Similarly, unsanitary conditions continue to be a major problem. The results of the adjustment strategies put in place are considered insufficient by the stakeholders in comparison with the magnitude of certain phenomena.

Keywords: tourism, constraints, impacts, adaptation strategy, Kafountine

SOMMAIRE

RÉSUMÉ	6
SUMMARY	7
SOMMAIRE	8
INTRODUCTION GENERALE	9
<u>PREMIERE PARTIE : PRÉSENTATION DES POTENTIELITES TOURISTIQUES</u>	
DANS LA COMMUNE DE KAFOUNTINE	26
<u>CHAPITRE 1 : RICHESSES NATURELLES DU TOURISME DANS LA COMMUNE DE KAFOUNTINE</u>	27
<u>CHAPITRE 2 : RICHESSES ANTHROPIQUES DU TOURISME DANS LA COMMUNE DE KAFOUNTINE</u>	39
<u>DEUXIEME PARTIE : CONTRAINTES DU SECTEUR TOURISTIQUE DE LA COMMUNE DE KAFOUNTINE</u>	60
<u>CHAPITRE 1 : CONTRAINTES LIEES AU FACTEURS ANTHROPIQUES DU SECTEUR TOURISTIQUE DANS LA COMMUNE DE KAFOUNTINE</u>	61
<u>CHAPITRE 2 : CONTRAINTES LIEES AU FACTEURS NATURELLES DU SECTEUR TOURISTIQUE DANS LA COMMUNE DE KAFOUNTINE</u>	80
<u>TROISIEME PARTIE : STRATEGIES ADAPTATION MISES EN PLACE DANS LA COMMUNE DE KAFOUNTINE</u>	110
<u>CHAPITRE 1 : STRATEGIES ADAPTATIONS MISES EN PLACE PAR LES STRUCTURES ETATIQUES ET NON ETATIQUES DANS LA COMMUNE DE KAFOUNTINE</u>	111
<u>CHAPITRE 2 : STRATEGIES D'ADAPTATION MISES EN PLACE PAR LES ACTEURS LOCAUX</u>	123
CONCLUSION GENERALE	132
BIBLIOGRAPHIE	134
TABLES DES ILLUSTRATIONS	139
ANNEXES	142
TABLE DES MATIERES	149

INTRODUCTION GENERALE

Le Sénégal est un pays situé à l'extrémité Ouest du continent africain entre 12°30' et 16°30' de latitude Nord et 11°30' et 17°30' de longitude Ouest. ¹Il est compris dans la zone du climat tropical à longue saison sèche qui ceinture le continent africain depuis les lisières méridionales du Sahara jusqu'aux approches de la forêt ombrophile (Pélissier, 1966). Sa situation géographique lui procure divers paysages avec des potentialités touristiques énormes. Le tourisme y occupe une place économique importante. Ce secteur est déterminé par un grand nombre d'actifs. Cette activité est fortement tributaire de la richesse naturelle (le climat, les belles plages soleillées et le réseau hydrographique, cadre paysager), culturelle (diversité ethnique, richesse culturelle), et infrastructurelle.

Il représente 6% du PIB sénégalais et compte 100000 emplois directs et indirects. Avec environ 900000 entrées en 2007, le tourisme du Sénégal devrait pour sa part, conforter sa place de leader dans la sous-région et se positionner comme destination phare d'Afrique grâce à ses atouts (MTTA, 2013). Parmi ces atouts il est notamment important de citer : une démocratie et une stabilité politique exemplaire, des ressources naturelles diversifiées et un potentiel artistique très riche, une économie saine, une position géographique favorable, une proximité des marchés émetteurs et un climat favorable à l'activité touristique.

Bien que regorgeant plusieurs atouts propices au développement du secteur touristique, le secteur touristique du Sénégal est touché par plusieurs contraintes naturelles et anthropiques. Ces contraintes entraînent la dégradation des installations touristiques le long de la côte sénégalaise et fragilisent de plus en plus le secteur.

La Basse Casamance, située au Sud-ouest du Sénégal, entre la Gambie et la Guinée-Bissau, concentre divers atouts favorisant le développement de différents types de tourisms que ce soit culturel, balnéaire, écologique, etc. Étant la deuxième activité qui génère plus de revenus au niveau national derrière la pêche, le tourisme joue un rôle très important dans cette région, surtout au Cap Skirring et dans la commune de Kafountine qui est notre cadre d'étude. Ainsi, en 2015, 28035 lits et 18266 chambres contre 27658 lits en 2014 ont été dénombrés pour près de 744 réceptifs toutes catégories confondues (Service Régional du Tourisme, 2016). Le tourisme constitue aujourd'hui la base de la croissance économique de la Basse Casamance (Diombéra, 2012).

Dans la commune de Kafountine, diverses activités socio-économiques y sont pratiquées (la pêche, l'exploitation des ressources forestières, l'artisanat, la culture du riz) et la plupart des activités ont une étroite relation avec le tourisme. Le tourisme est très prospère dans

¹ <https://www.senegal-online.com/geographie-du-senegal/>

cette commune (deuxième activité après la pêche) et repose sur divers atouts naturels et culturels. Auparavant, cette activité connaissait beaucoup de succès et tous les grands campements avaient des fidèles clients qui venaient chaque période de haute saison. Ainsi, pendant cette période beaucoup de touristes descendaient dans la zone et la population y tirait pleinement profit. Elle fait face depuis quelques années à d'énormes contraintes d'ordre naturel et anthropique.

Certains phénomènes naturels constituent d'énormes contraintes à l'épanouissement du secteur touristique. Ainsi, l'érosion côtière est une des plus importantes dans cette commune de Kafountine. De ce fait, plusieurs campements sont construits le long du littoral, certains sont en train d'être détruits par les eaux et d'autres subissent une forte menace et risquent de disparaître.

Ces dernières années, le phénomène de l'érosion est devenu plus rapide. Sur le plan environnemental, les écosystèmes côtiers et marins sont soumis à une dégradation accélérée (dégradation des espèces animales et végétales.) induisant une perte de faunes et de flores. De la localité d'Abéné à la presqu'île aux oiseaux, les superficies érodées sont estimées au total à 199,46 ha et celles accumulées à 141,01 ha. (BARRY, 2016). De même, sur le plan socio-économique, cette situation a entraîné la perte de travail de certains jeunes, un déplacement de populations à cause des pertes de terrains et d'infrastructures touristiques.

De même, le phénomène d'inondation est aussi très connu dans cette commune. Il est soit d'origine marine ou pluviale. Cette inondation rend impraticable certaines routes en période d'hivernage (cas des routes de la plage à Abéné et à Dianna). La combinaison des phénomènes naturels et des actions anthropiques, a entraîné la fragilisation du secteur.

Les impacts de l'homme sur ce secteur ne sont pas négligeables. La crise casamançaise a été depuis plusieurs décennies un énorme goulot d'étranglement du secteur touristique. En effet, elle a contribué à la réduction de manière considérable des arrivées touristiques dans la région en général (mise en croix rouge de la destination casamançaise) et dans la commune en particulier. De même, les activités économiques pratiquées sur la zone (pêche, fumage de poisson) entraînent l'insalubrité de la plage (dépôt d'ordure) et la pression sur la végétation (coupe de bois pour alimenter les fumoirs de poissons).

Ainsi, ces phénomènes encouragent la nécessité de la mise en place des solutions durables comme des projets de restauration, de gestion et de protection des infrastructures touristiques pour arriver à un développement soutenu du secteur. Malgré l'importance des potentialités touristiques et des contraintes sur le secteur dans cette commune, on note peu de travaux scientifiques qui sont menés dans ce domaine. La plupart des documents qu'on retrouve s'orientent généralement sur la promotion du secteur touristique.

Dans le cadre de ce travail, nous allons d'abord présenter les potentialités touristiques de la commune de Kafountine, ensuite montrer les contraintes du secteur dans la zone et enfin analyser les stratégies d'adaptations mises en place.

I. PROBLÉMATIQUE

I.1. Contexte

Le tourisme est défini selon l'OMT (2016) comme étant « *un phénomène social, culturel et économique qui implique le déplacement des personnes vers des pays ou des endroits situés en dehors de leur environnement habituel à des fins personnels ou professionnels ou pour des affaires. Ces personnes sont appelées des visiteurs (et peuvent être des touristes ou des excursionnistes, des résidents ou des non-résidents) et le tourisme se rapporte à leurs activités, qui supposent pour certains des dépenses touristiques* ».

Le secteur du tourisme est devenu la première industrie dans le monde. Ce secteur génère des flux importants, en 2016, il enregistre environ 1,034 milliards de touristes. En 2015, les recettes mondiales du tourisme étaient de l'ordre de 1474 milliards de dollar, soit 30, 5% des exportations mondiales des services et 6,4 % des exportations mondiales des biens et service (FRANGIALLI, 2017). Il assure 8% des emplois dans le monde. En dépit des crises économiques dont les conséquences se font ressentir dans plusieurs secteurs d'activités, réduisant ainsi les performances économiques de beaucoup de pays y compris les pays industrialisés, le tourisme international a su maintenir un taux de croissance de 4% en 2012 aussi bien des arrivées que des recettes touristiques, selon l'OMT. Selon ESCOUROU (1981), « *Le tourisme est devenu l'une des activités les plus marquantes du monde contemporain, en même temps qu'un puissant phénomène de société et l'une des expressions les plus achevées de notre civilisation de consommation* ».

Activité par nature ouverte aux échanges internationaux, le tourisme n'a pas manqué d'attirer l'attention des différentes institutions mondiales concernées par les déplacements volontaires des personnes et des biens, par les obstacles qui s'y opposent comme par les avantages qu'ils peuvent procurer. En raison des perspectives qu'il offre que des problèmes qu'il soulève, le tourisme s'est peu à peu imposé comme l'un des domaines incontournables de la coopération internationale. La place du tourisme dans l'économie et les échanges internationaux n'a en effet cessé de croître depuis le milieu du XX^e siècle. L'activité représente, selon les définitions retenues, 5 à 9 % de la consommation mondiale et une proportion équivalente de l'emploi mondial (MICHAUD et BARREY, 2012).

La demande touristique mondiale a connu ces dernières années une croissance continue. En effet, en dépit de chocs passagers et malgré la persistance de la volatilité économique dans

le monde, le nombre d'arrivées de touristes internationaux a selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT, 2018) affiché une hausse presque ininterrompue, passant de 25 millions en 1950 à 278 millions en 1980, puis à 528 millions en 1995 pour franchir le seuil du milliard pour la première fois en 2012. Cette croissance continue et atteint environ 1,4 milliards de séjours à l'étranger en 2018 (Alternatives du Sud, 2018). Cette croissance pourrait se poursuivre pour dépasser 1,8 milliards d'arrivées en 2030, selon les projections de l'Organisation mondiale du tourisme (2018).

Pour sa part, l'Afrique a enregistré un taux de croissance des arrivées touristiques de 5% en 2012 (OMT, 2012), légèrement au-dessus de celui du tourisme mondial. Malgré cette croissance des activités touristiques dans le monde et en Afrique, combinée à la volonté des pouvoirs publics de faire du tourisme un secteur prioritaire dans l'amélioration des conditions de vie des populations sénégalaises, on constate que le tourisme sénégalais est encore loin d'atteindre les objectifs qui lui sont assignés.

L'année 2014 a enregistré 65,3 millions d'arrivées de touristes internationaux sur le continent africain, soit environ plus de 200000 qu'en 2013. Grâce à son dynamisme en 2014, l'Afrique (+4 %) se classe même juste derrière la première destination touristique mondiale qu'est l'Asie du Sud-est (+6 %), d'après l'OMT. Plus de touristes signifie plus de rentrées d'argent : en 2014, le continent africain a engrangé 43,6 milliards de dollars de recettes. Selon l'organisme britannique World Travel and Tourism Council (WTTC), le secteur du tourisme international aurait contribué à hauteur de 8,1% du PIB du continent.

Et plus de touristes signifie aussi plus d'emplois créés : quelque 20 millions de personnes travailleraient directement ou indirectement pour le secteur du tourisme, soit 7,1% du total des emplois en Afrique. Tendence majeure, l'Afrique subsaharienne profite davantage de l'expansion des chaînes hôtelières et du contingent de chambres disponibles que l'Afrique du Nord. Et le Nigeria, le pays le plus peuplé du continent, occupe le haut du classement suivi de l'Egypte puis du Maroc (MTTA 2015).

Pour son compte, le Sénégal est considéré comme l'un des pays touristiques les plus prospères et développés de la région de l'Afrique de l'ouest. Il dispose de 718 km de plage de sable fin, s'étendant de Saint-Louis à la Casamance. De même, il regorge différents réceptifs de divers standings. L'emploi direct généré par les réceptifs touristiques se chiffre à 28035 personnes. Les régions de Dakar et de Thiès englobent 70% des emplois. Cependant, il faut noter que les emplois générés à Thiès, Ziguinchor et Fatick représentent un poids important pour l'économie de ces régions (MTTA, 2013).

De plus, Il se positionne comme la première destination balnéaire en Afrique francophone. Le produit balnéaire se localise surtout dans la Petite-Côte (région de Thiès) avec ses plages aux multiples facettes, comme la station de Saly. Il est aussi présent dans la région de Dakar, qui est une presqu'île, la station de Cap Skirring dans la région de Casamance, sans oublier l'hydrobase de Saint-Louis (DIOMBERA, 2012). Cette réputation se base sur ses atouts touristiques de plages relativement solides et sur l'engagement à long terme du gouvernement depuis les années 1970 à développer le secteur de façon proactive. Les flux touristiques, essentiellement balnéaires, représentent près de 54 % des arrivées touristiques au Sénégal et assurent l'essentiel des retombées économiques du tourisme. En outre, les recettes fiscales provenant du tourisme littoral représentent près de 75 % des recettes globales générées par le secteur (MTTA, 2007). En effet, sur les 25 000 emplois directs et 75 000 emplois indirects créés par l'activité touristique, les trois quarts seraient localisés en milieu littoral (OMT, 2003). C'est au cours des années 70 et 80 qu'est effectivement apparu le tourisme de plage le long de la Côte Atlantique, avec la station balnéaire du Club Méditerranéen du Cap Skirring dans la région casamançaise.

La Basse Casamance, est une zone tropicale située du côté austral du fleuve Gambie. La zone abrite des forêts côtières luxuriantes, des mangroves, des îles et des canaux d'eau salée appelés bolongs. Elle est connue pour avoir l'une des meilleures plages du Sénégal (Cap Skirring, Kafountine). Le tourisme est aujourd'hui à la base de la croissance économique de beaucoup de localités de la Basse-Casamance. En l'espace d'un quart de siècle, il a su s'imposer comme la deuxième source de revenus du pays après la pêche.

La commune de Kafountine est aussi réputée par sa forte attractivité touristique due à la richesse naturelle, culturelle et culturelle qu'elle concentre. Le tourisme balnéaire fait partie des types de tourisme les plus pratiqués dans la zone de Kafountine. Le littoral est la zone de convergence de beaucoup d'actifs du fait que les plus importantes activités y sont concentrées (pêche, transformation de poisson, station balnéaire, campements, résidences, restaurants, bars etc.). Depuis quelques années la menace forte des phénomènes naturels et anthropiques est entrain de ravager le littoral et compromet la survie du secteur touristique plein d'espoir.

En ce qui concerne les contraintes naturelles, l'érosion côtière est l'un des phénomènes majeurs de la perturbation des zones côtières. Elle est un phénomène naturel qui sévit sur tous les littoraux du monde depuis très longtemps (Paskoff, 2001). La perturbation des côtes est générée d'abord par les phénomènes naturels (les vagues, le vent, la pluie, les courants et la nature des côtes). Elle peut, cependant, être modifiée ou intensifiée par les activités humaines. L'érosion côtière est plus agressive sur les côtes sableuse. Selon Niang (1996), plus de 70%

des côtes sableuses du monde connaissent des problèmes d'érosion côtière, matérialisés par des reculs de la ligne de rivage variant en moyenne entre 1 et 4 mètres par an.

Au Sénégal, la problématique de l'érosion côtière est inquiétante avec des taux de recul qui varient entre 1 et 2m/an (Niang-Diop, 1995). En Casamance, le phénomène d'érosion côtière semble avoir pris de l'ampleur au cours des dernières décennies. Les impacts se manifestent notamment sur le plan socio-économique par des dommages occasionnés au cadre bâti, des perturbations aux activités économiques et une hausse des coûts d'entretien des infrastructures côtières (Diatta, 2012 ; Sarr, 2012). Ils se manifestent aussi, sur le plan écologique, par la perte ou la modification d'habitats, dont les effets se font sentir sur les activités traditionnelles des communautés littorales (Diatta, 2012 ; Thior, 2013).

La commune de Kafountine est aussi touchée par le phénomène d'érosion côtière. Il est perceptible notamment par des reculs du trait de côte. Les travaux de Faye (2010) ont montrés des reculs au niveau de la côte de la Commune de Kafountine entre 1979 et 2000, avec des taux de recul de - 13,11 m/an et de - 24,03 m/an (Ebédou et Kalissaye) et de -17,19 m/an et de -14,07 m/an entre Diogué et Nikine. Les conséquences de la montée du niveau de la mer sont bien visibles sur la côte du fait du rétrécissement drastique de la plage. Cette dynamique côtière se traduit le plus souvent par une accélération de l'érosion des plages et impacte négativement sur l'environnement et la vie socioéconomique des populations riveraines (Thior, 2013). Ce phénomène affecte sur presque tous les secteurs d'activités économiques pratiquées dans ces zones mais plus particulièrement le tourisme, qui fait l'objet de notre étude.

Ainsi, si certains facteurs sont d'ordre naturel pour expliquer l'érosion côtière (augmentation du niveau de la mer et la hauteur des vagues ou par un déficit sédimentaire), d'autres facteurs sont anthropiques et peuvent se traduire par (des aménagements littoraux, des prélèvements de sable mais également de la mauvaise exploitation des ressources naturelles des écosystèmes côtiers). Cette situation favorise la destruction des infrastructures hôtelières, de la végétation, et du rétrécissement des plages, entraînant la régression du tourisme balnéaire, de l'écotourisme, et les activités connexes (PANA, 2006).

D'énormes potentialités propices au développement reposent sur les côtes, donc leur préservation est une nécessité absolue et doit prendre en compte leur dimension socio-économique et environnementale. Les zones côtières subissent de fortes pressions naturelles et anthropiques. Les impacts négatifs de la variabilité climatique et de l'action de l'homme sont aujourd'hui mondialement connus et acceptés comme étant les principaux facteurs qui sont à l'origine des perturbations économiques et écologiques. La variabilité climatique constitue une des véritables causes et les actions humaines participent à l'accélération du phénomène (Faye,

1993 ; Niang-Diop, 1995, Adjoussi, 2000). Le littoral est très attractif, et est très convoité par les populations, bien qu'elle soit aujourd'hui confrontée à un véritable dynamisme de l'érosion. D'après McCarthy *et al.* 2001, 40 % de la population mondiale demeure à moins de 100 km du littoral et que le phénomène risque d'avoir d'importantes répercussions sur elle.

Selon les études de Niang-Diop, (1995) les phénomènes d'érosion côtière peuvent ne pas avoir que des causes naturelles. Ainsi, au-delà des contraintes naturelles sur le secteur touristique de Kafountine, les activités de l'homme (l'extraction du sable marin, la déforestation, les installations irrégulières sur les côtes) constituent aussi de sérieuses menaces.

La combinaison de ces deux contraintes entrave le développement du tourisme dans la commune de Kafountine. Dans cette zone, la menace reste forte, des campements et de maisons au bord de la côte ont fermés à cause de la destruction de leurs infrastructures. De même, d'autres infrastructures sur le long du littoral sont menacées de disparaître. De plus la mauvaise cohabitation avec d'autres activités (cas de la pêche et des activités qui tournent autour d'elle) sur la côte rendent insalubre la zone.

Les risques sont énormes et les capacités de résiliences sont faibles ou inexistantes ce qui explique la fragilité de ces infrastructures sur le long de cette côte. Les coûts associés aux dégradations de l'érosion côtière, à l'insécurité, à la rénovation des routes sont énormes. Ces coups peuvent avoir des répercussions sur le plan socio-économiques, et/ou écologiques, et présentent une charge accrue pour les autorités. De ce fait, la collectivité locale de Kafountine fait face à un défi croissant pour la restauration et la gestion durable de son environnement côtier qui est le levier de son développement.

Face à cette situation les acteurs du tourisme s'organisent et créent un comité afin de pouvoir faire face à ces défis. De même, les agents de la ROK et de l'AMP et certaines ONG comme Justice et Développement participent à la lutte avec des activités de restauration de la mangrove et de la plantation de filaos afin de minimiser les impacts de l'érosion côtière. La population des villages surtout insulaires par le biais de leurs GIE ont massivement adhésés ces programme surtout sur le volet du reboisement de mangrove.

I.2. Justification

Les zones littorales regroupent une part de plus en plus importante des populations. Cette forte concentration de population s'explique par l'importance des activités de pêche, de maraîchage mais surtout du tourisme qui y sont très développées. Ces zones sont soumises à la fois aux changements environnementaux globaux et à l'accroissement des pressions anthropiques régionales et locales. Ces facteurs induisent des modifications complexes et

souvent mal comprises de leur fonctionnement (SIDIBE, 2013). Dès lors, la préservation des ressources naturelles et de l'ensemble des activités économiques de cet environnement devient aujourd'hui un grand défi dans les régions côtières où la population est appelée à croître régulièrement. Parmi l'une des plus grandes menaces auxquelles il faudra faire face, figure l'érosion côtière.

Le tourisme est une activité phare dans cette zone où l'équilibre écologique est menacé par les mauvaises pratiques d'exploitation de l'homme (déforestation, prélèvement de sable destiné à la construction, etc.) combinées aux effets de la péjoration climatique. Cela se traduit par d'importants dégâts environnementaux, affectant négativement les communautés côtières, les infrastructures et les autres usagers des ressources du littoral. Ces effets impactent aussi sur la croissance économique de la commune.

La commune de Kafountine est la deuxième destination touristique au niveau de la région de Ziguinchor après Cap-Skiring. Elle dispose d'un potentiel important caractérisé par son ouverture sur l'océan Atlantique, l'existence de plusieurs îles et marigots et d'une réserve ornithologique (Kalissaye). De par ses atouts, le secteur pourrait contribuer significativement à la croissance économique de la commune, mais ce potentiel est sous exploité actuellement. L'activité reste confrontée à des contraintes telles que: le manque d'organisation des acteurs, la non diversification de l'offre touristique et l'insécurité.

A cela s'ajoute le phénomène d'érosion côtière avec des impacts majeurs sur les plages au niveau national (Niang-Diop, 1995, Adjoussi, 2001, Thior, 2013). Cette situation n'a pas épargné la belle côte ensoleillée de la commune de Kafountine (Barry, 2016). Par ailleurs, les capacités institutionnelles, techniques et financières de cette collectivité locale sont souvent insuffisantes pour faire face à ces contraintes, et le tourisme et certaines activités socio-économiques connexes restent menacés.

Le tourisme représente la deuxième activité qui génère plus de revenus et d'emplois dans cette commune. Ce secteur contribue de façon significative à la croissance de la commune. En 2004, quatre campements de la commune (Casamar, Belle Danielle, Bolonga et Sotokoto) enregistrent 4900 nuitées ce qui représente 4,41% des recettes régionales. Différents types de tourisme sont pratiqués du fait de l'importance du potentiel existant. Ce secteur est très important dans le développement économique du Sénégal plus particulièrement de cette zone.

Le choix de ce site se justifie en partie par le fait que la Casamance est depuis très longtemps moins bien suivie à cause de l'insécurité de la zone. De même, l'importance du potentiel touristique que regorge la commune de Kafountine a tiré notre attention. La commune dispose d'un potentiel touristique important caractérisé par un paysage spécifique au littoral

avec sa position sur la bordure de l'océan Atlantique, de belles plages ensoleillées, une végétation luxuriante, des plans d'eau accessibles. A cela, s'ajoute le Festival d'Abéné et le carnaval de Kafountine qui ont lieu chaque année et qui contribuent à l'essor du tourisme. Malgré ces richesses propices au développement du tourisme, le secteur fait face à des contraintes naturelles et anthropiques. Tous ces facteurs combinés ont motivés le choix de cette thématique et du site d'étude.

I.3. Question de recherche

Certes bénéficiant d'une richesse touristique importante, le secteur du tourisme de la commune de Kafountine fait face d'importantes contraintes naturelles et anthropiques qui entravent son épanouissement. En effet, la combinaison de ces deux facteurs constitue de sérieux goulots d'étranglement du secteur touristique de la commune de Kafountine. De ce fait, vu la menace qui persiste au fur et à mesure, un certain nombre de questions mériteraient d'être posées.

Quels sont les contraintes naturelles et anthropiques qui fragilisent le développement du secteur touristique de la commune de Kafountine ?

Pour répondre à cette question principale, nous allons répondre à quelques questions secondaires comme :

- Quelle est la place du secteur touristique dans le développement économique et social de la commune de Kafountine ?
- Quels sont les impacts des phénomènes naturels sur l'environnement touristique ?
- Quels sont les impacts des activités anthropiques sur le tourisme ?
- Quelles sont les stratégies d'adaptation développées par les acteurs du secteur ? Ces stratégies sont-elles adaptées ?

I.4. Objectif général

L'objectif général de cette étude est d'analyser les potentialités et les contraintes touristiques de la commune de Kafountine. A partir de cet objectif général quelques objectifs spécifiques sont dégagés.

1.5. Objectifs spécifiques

Pour atteindre l'objectif générale nous nous sommes fixés trois objectifs spécifiques de :

- Présenter le potentiel touristique de la commune de Kafountine.
- Identifier les contraintes naturelles et anthropiques qui fragilisent le secteur touristique dans la commune de Kafountine.
- Montrer les stratégies adaptatives mises en place par les différents acteurs.

I.6. Hypothèses

Les hypothèses de notre recherche sont les suivantes :

- La commune de Kafountine regorge un potentiel touristique important et diversifié.
- Les contraintes naturelles et anthropiques affectent très négativement le secteur touristique à Kafountine.
- Les stratégies d'adaptation mises en place restent inefficaces pour la gestion durable du secteur touristique dans la commune de Kafountine.

II. MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

La méthodologie tourne autour de trois axes que sont : la revue documentaire, la collecte de données, et traitement et l'analyse de données.

III.1. Revue documentaire

La revue documentaire constitue la première étape de la recherche scientifique. Cette phase permet de collecter des écrits qui sont en relation avec le sujet d'étude afin de mieux comprendre le sujet et de savoir ce qui a été fait jusque-là. Nous nous sommes d'abord focalisé sur des mémoires et des thèses qui abordent dans le même sens que notre thématique. La consultation de ses travaux s'est réalisée à la bibliothèque de l'Université Assane SECK de Ziguinchor (UASZ) et celle de l'Université Cheikh Anta DIOP (UCAD), et de celles du département de Géographie et de l'Institut Fondamentale D'Afrique Noire (IFAN). De même, nous avons élargi la recherche documentaire au niveau des services et institutions parmi lesquels: Centre Suivi Ecologique (CSE), l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie du Sénégal (ANACIM), l'Office du Tourisme à Ziguinchor, au Ministère du Tourisme et des Transports Aériens (MTTA), l'Agence Nationale de la Démographie et de la Statistique (ANDS). De même nous avons visité l'ONG Justice et Développement à Bignona, à l'Aire Marine Protégée d'Abéné (AMPA), le service des agents de parc de la Réserve Ornithologique de Kalissaye à Kafountine (ROK), et au Service de Pêche de Kafountine.

A Kafountine, nous sommes allés chercher des archives sur l'activité touristique auprès de certains acteurs (Moussa SAGNA président de la fédération des campements villageois, Momodou KONTA coordinateur du tourisme dans le département de Bignona, Mathias SAMBOU chef d'antenne du tourisme, ainsi que des documents à la Mairie).

III.2. Travail de terrain (collectes de données)

Le travail de terrain est une phase très importante, elle consiste à la collecte de données sur le terrain. Ainsi, nous avons fait des observations sur terrain et des prises de photo à but illustratif. De même, nous avons soumis un questionnaire aux populations locales, et des guides d'entretien auprès des personnes ressources. Nous avons choisi quatre localités pour effectuer nos travaux de terrains. Il s'agit de trois localités sur la partie continentale de la commune

(Kafountine, Abéné, et Diannah) et une localité en zone insulaire (Diogué). Le choix de ces localités se justifie par le développement du secteur touristique et la concentration de la plupart des infrastructures touristiques.

III.2.1. Observation sur le terrain

Cette phase consiste en un contact direct avec la réalité sur le terrain. Elle nous a permis de constater l'état de la dégradation du littoral et surtout des infrastructures touristiques de la commune de Kafountine. L'observation n'a pas été une phase courte elle se réalisait à chaque fois qu'on se rend dans la zone d'étude. Ainsi, ceci nous a aidés de voir l'ampleur du phénomène sur l'environnement et les activités socio-économique et de constater que le phénomène est amplifié par certaines activités de l'homme à savoir l'extraction du sable marin, la déforestation (coupe de filaos et mangrove) etc. De même, nous avons pu prendre des photos à titre d'illustrations pour montrer la réalité des faits.

III.2.2. Enquêtes

Le questionnaire est un outil très pertinent pour la collecte de données. Ainsi, un questionnaire a été soumis à la population afin de cerner l'importance du secteur touristique et les contraintes dont il fait face. Il permet de recueillir des données quantitatives auprès des populations de la commune en général suivant un pas d'échantillonnage bien déterminé. Notre questionnaire repose sur trois parties plus spécifiquement le potentiel touristique existant dans la commune, les contraintes naturelles et anthropiques du secteur touristique et les stratégies d'adaptation mises en place. Ainsi, la commune compte dix-neuf (19) villages, mais nous avons choisie quatre (4) villages qui reçoivent plus de visite touristique et qui sont plus dotés en termes d'infrastructures touristiques. Les localités choisies sont Kafountine, Abéné, Diannah, et Diogué.

- L'échantillonnage

Pour bien mener l'enquête sur le terrain auprès de la population cible, nous avons fait recours à l'échantillonnage. Le choix n'est pas gratuit car il doit se réaliser en fonction de la proportion du nombre de concessions de chacun des villages choisis. Ce travail d'échantillonnage a été facilité par la disposition de données du recensement démographiques de la commune de Kafountine de 2013 précisément sur le nombre de concessions de chaque village.

Ces données statistiques par village nous ont permis de prendre un échantillonnage de 10% par village. Ainsi, le nombre total de concessions de quatre villages est de 2919 et la détermination d'un l'échantillon respectif de 10% nous a donné 292 ménages à interroger. Ainsi

pour chaque village nous avons pris le nombre de concession multiplié par 10 et divisé par 100 (exemple pour Kafountine $2011 \times 10 / 100$).

Villages	Nombre de concessions des localités	Nombres de concessions	Pourcentage
Kafountine	2011	201	69%
Abéné	496	50	17%
Diannah	290	29	10%
Diogué	122	12	4%
Total	2919	292	100%

Tableau 1 : Échantillons des localités

Dans ce cadre de nos enquêtes, nous avons choisi de travailler sur la concession. En effet, la concession constitue l'unité de l'échantillon et le chef de ménage l'unité de référence. Autrement dit, nous avons fait nos calculs à partir du nombre de concession et nous avons interrogé tous les chefs de ménages qui se trouvent dans la concession. Ce choix se justifie par la difficulté de trouver un chef de concession, car dans ces localités la plus par des concessions sont constituées par divers ménages qui ne sont pas liés. Ainsi, le regroupement de plusieurs ménages indépendants rendait difficile de trouvé un seul chef de concession pour mener l'enquête. Pour pallier à cela, nous avons choisi d'interroger tous les chefs de ménages dans chaque concession.

III.2.3. Guide d'entretien

Nous avons soumis un guide d'entretien aux personnes ressources afin d'avoir des informations qualitatives. Il nous a aidés de connaître le potentiel touristique existant, la pertinence du secteur dans la commune, l'impact de l'érosion côtière et les stratégies mises en place dans la commune. Nous avons ciblé :

L'ex-PCR de la communauté rurale de Kafountine, le maire, les conservateurs de l'AMPA et de la ROK, les propriétaires de campements, président de l'ONG Justice et Développement, le représentant des amis de la nature, le chef d'antenne du tourisme de Kafountine.

III.3. Traitement de données

Le traitement s'est fait après la collecte de données à partir d'un certain nombre de logiciels et outils en fonction de l'objectif et des données recueillies.

- ✓ Word : pour la saisie du texte
- ✓ Arc Gis 9.3, pour la confection des cartes

- ✓ GPS pour prise de points des différents campements dans la commune,
- ✓ Pour la représentation des données recueillies par GPS
- ✓ Excel: pour l'exploitation des données numériques et la confection de graphique.

I. CADRE CONCEPTUEL

□ **Tourisme**

Dans le Petit Larousse, le tourisme est défini comme « *l'action de voyager, de visiter un lieu pour son plaisir* ». L'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT, 2002) définit le tourisme comme « *les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs* ». Dans le même sens CAZES (1989) définit le tourisme comme étant alors « *un processus d'homogénéisation et d'individuation*».

Dans la même ligne, BOYER (2003), affirme : "*le tourisme est perçu comme objet d'estimations statistiques : c'est un ensemble de consommation de biens et de services liés aux déplacements des personnes qualifiées de touristes*". Selon l'OMT les touristes, sont considérés comme ceux qui passent au moins une nuit (et moins d'un an) hors de leur environnement habituel. Le Canada définit quant à lui, très précisément un rayon de 80 kilomètres pour qu'un canadien soit considéré comme un touriste à la condition qu'il n'ait pas traversé une frontière internationale, mais la plupart des pays se contentent d'une définition plus imprécise du touriste selon DELISLE et VENNE, (1999). Selon ESCOURROU (1981) cité par N'DIAYE (2010), « *Le tourisme est devenu l'une des activités les plus marquantes du monde contemporain, en même temps qu'un puissant phénomène de société et l'une des expressions les plus achevées de notre civilisation de consommation*». Les déplacements touristiques ne cessent de croître à travers le monde. Dans le cadre de notre étude, le tourisme renvoie à différents sous-secteurs du domaine qui sont:

□ **Tourisme balnéaire**

Le tourisme balnéaire est la première forme touristique apparue. En France, les premiers bains de mer furent inaugurés en 1824 à Dieppe par la duchesse de Berry. Le ministère du Tourisme en France préfère utiliser la dénomination **tourisme littoral**, afin de ne pas inclure seulement les stations balnéaires, mais aussi les villes un peu plus dans les terres. Le **tourisme balnéaire**, c'est le tourisme des vacances au bord de mer. Il constitue la forme de tourisme la plus répandue dans le monde. La côte, la plage, la mer et le soleil sont des attraits indéniables pour les touristes.

□ **Ecotourisme**

L'écotourisme est une forme de tourisme respectueux de l'environnement et dont les activités réduisent les éventuels effets négatifs sur l'environnement physique et socio culturel tout en contribuant à la sauvegarde des milieux naturels et en générant des bénéfices pour les populations in situ (sommet mondial du tourisme à Québec en 2002). Ce genre de tourisme implique le contact direct avec la nature sauvage dans le but d'étudier ou d'admirer le paysage et les plantes et animaux sauvages dont il abrite. Selon le DEEC, il s'agit de développer les acquis de la conservation du patrimoine naturel et culturel au profit des populations locales, grâce à une meilleure prise en compte de l'environnement. *« la mise en place d'un réseau d'aires protégées représentatif de la quasi-totalité des écosystèmes du pays a permis de conserver une riche biodiversité. Outre les aires protégées, il existe un ensemble de forêts classées, de zones d'intérêt cinétique, de réserves de faunes et de zones de chasse favorables à la promotion du tourisme »* (DEEC, 2009). Dans le cadre de notre étude, l'écotourisme va désigner balade en mer, visites des bois sacrés, du site ornithologique de Kalissaye, de l'aire marine protégée d'Abéné et des forêts classées.

❑ **Tourisme culturel**

En 1976, le Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS) définissait le tourisme culturel comme *« celui qui a pour objet, entre autres objectifs, la découverte des sites et des monuments. Il exerce sur ceux-ci un effet positif considérable dans la mesure où, ses propres fins, il concourt à leur maintien en vie et à leur protection. Cette forme de tourisme justifie en effet les efforts que ce maintien et cette protection exigent de la communauté humaine, en raison des bénéfices socioculturels et économiques qui en découlent pour l'ensemble des populations concernées »*. Il est présenté comme un échange culturel, une rencontre qui doit favoriser la « diversité culturelle » et les « identités vivantes », à condition « d'atténuer les conséquences du tourisme de masse ». Il semblerait que le « culturel » du tourisme culturel englobe désormais tellement de pratiques et tellement de lieux, que, finalement, le tourisme redevienne culturel, sans qu'il ne soit plus nécessaire de mentionner son caractère culturel. C'est le « retour du tourisme à la culture » affirmé par la table ronde d'expert en 1996. Selon la Déclaration québécoise du tourisme culturel, édictée en 1979 : *« le tourisme culturel repose essentiellement sur la qualité des liens qui s'établissent entre le visiteur et le visité. En ce sens, le tourisme culturel est un agent de communication et de fraternisation dans le monde »*. Cette forme de tourisme intègre dans notre étude l'ethno-tourisme, le tourisme événementiel, qui propose des formules comprenant l'entrée à un événement généralement d'ordre culturelles (festivals, soirée folklorique, expositions artistiques, les masques, les manifestations traditionnelles et coutumières, etc.).

□ Impacts

Le GIEC (2014) dans le cinquième rapport, définit les impacts comme «*les conséquences sur les systèmes humains et naturels*». Le terme impact est principalement utilisé pour désigner les conséquences sur les systèmes naturels et humains des événements météorologiques et climatiques extrêmes et du changement climatique. Les impacts désignent généralement les conséquences sur les vies, les moyens de subsistance, la santé, les écosystèmes, les économies, les sociétés, les cultures, les services et les infrastructures dues à l'interaction des changements climatiques ou des événements climatiques dangereux, se produisant à une période donnée, et la vulnérabilité d'une société ou d'un système exposé. Les impacts sont également appelés conséquences et résultats. Les impacts de la variabilité climatique sur les systèmes géophysiques, notamment les inondations, les sécheresses et l'élévation du niveau de la mer, constituent un sous-ensemble des impacts appelés impacts physiques. L'impact d'un phénomène peut être positif ou négatif. Elle peut être assimilée aux difficultés ou aux atouts qui contribuent au déroulement anormal d'un élément ou d'un milieu physique. De ce fait, le terme «impacts» employé ici au pluriel désigne des conséquences induites par un ou des phénomènes sur quelque chose, un aspect ou un espace déterminé. Pour ce qui est de notre étude, le terme impacts désigne les effets ou contraintes de l'érosion côtière sur le tourisme. L'érosion côtière ne cesse de ravager les côtes (dégrade la végétation et la plage etc.) et de détruire les infrastructures sur le long du littoral ce qui se traduit par un ralentissement du secteur touristique.

□ Stratégie d'adaptation

L'adaptation est un processus d'ajustement des systèmes naturels et humains à des stimuli constatés ou par anticipation à leurs effets et leurs impacts (FALL et NIANG-DIOP 2005) cité par FAYE (2011). La stratégie d'adaptation est l'ensemble des moyens mis en œuvre par une personne ou un groupe socio-économique pour faire face à des situations de risques. Dans les systèmes humains, l'adaptation cherche à modérer ou éviter les nuisances ou à exploiter les opportunités bénéfiques. Dans certains systèmes naturels, l'intervention humaine peut faciliter l'ajustement au climat attendu et à ses effets. Autrement dit, c'est le changement de procédure, de pratique, et de structure visant à limiter ou à effacer les dommages potentiels ou à tirer profit des opportunités créées par les changements climatiques. C'est en quelque sorte la capacité d'ajustement des acteurs locaux en réponse aux conditions nouvelles.

PREMIERE PARTIE :

PRÉSENTATION DES POTENTIALITES TOURISTIQUES DANS LA COMMUNE DE KAFOUNTINE.

Dans cette partie, il s'agit de présenter les potentialités touristiques de la commune de Kafountine. La présentation générale de la zone d'étude et de ses richesses est une partie importante parce qu'elle permet de mieux cerner les potentialités propices au développement du secteur touristique. Il s'agit en effet, dans cette partie de présenter les richesses naturelles, les richesses culturelles, la richesse infrastructurelle et les activités socio-économiques. Pour ce faire, nous allons dans le chapitre 1 faire une présentation des richesses naturelles du tourisme et dans le chapitre 2 faire une présentation des richesses anthropiques du tourisme dans la commune de Kafountine.

CHAPITRE 1 :

RICHESSSES NATURELLES DU TOURISME

DANS LA COMMUNE DE KAFOUNTINE

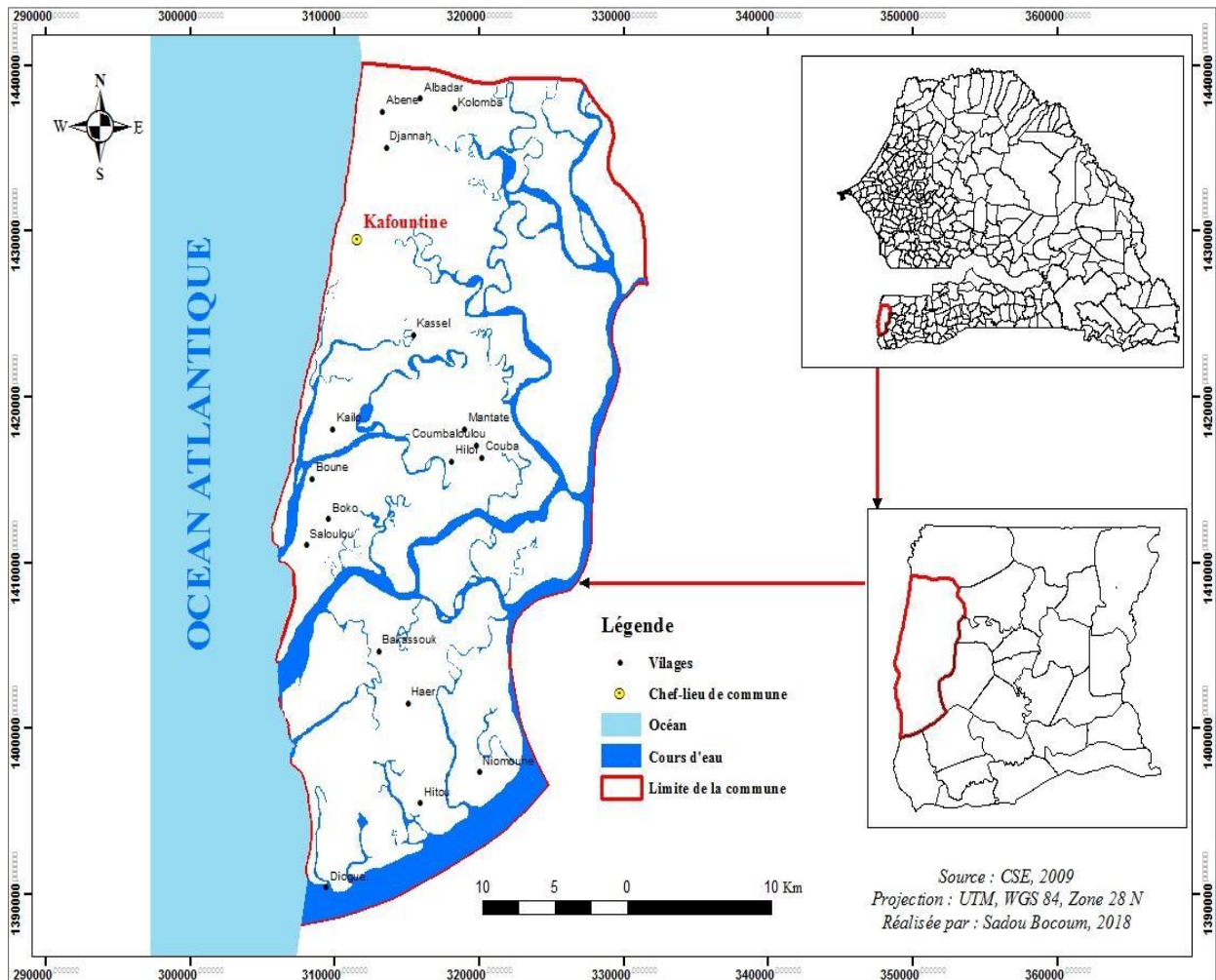
Le tourisme sénégalais repose sur de nombreux atouts. Il résulte de la conjugaison d'une offre très riche et variée et d'une demande réelle mais peu diversifiée. Parmi les divers attraits naturels, géographiques, climatiques, on peut notamment citer un ensoleillement constant pendant toute l'année, une multitude de parcs nationaux et de réserves. Le secteur du tourisme au Sénégal est donc à la croisée des chemins. A cinq heures de l'Europe, principal marché émetteur à l'échelle mondiale, avec 500 km de plages susceptibles d'être aménagées et 3040 heures de soleil par an (ce qui en fait l'un des pays les plus ensoleillés du monde). Le pays semble réunir beaucoup d'atouts pour se doter d'un secteur touristique moderne (DIA et *al.* 2012). La région de la basse Casamance dispose de produits variés tels que le tourisme culturel, le tourisme balnéaire, le tourisme rural intégré, le tourisme de découverte. Elle renferme des plages très réputées comme celle de Cap Skirring et celle de Kafountine.

Les potentialités naturelles du tourisme de la commune de Kafountine reposent sur la présence importante de ressource en eau, d'une végétation "luxuriante" et une richesse floristique.

I. RICHESSE EN EAU

La commune de Kafountine est située au sud du Sénégal, notamment dans la région de Ziguinchor, particulièrement dans le département de Bignona et plus précisément dans la zone nord-ouest. La commune se trouve à l'ouest de la Basse Casamance. La commune de Kafountine est située dans l'arrondissement de Kataba 1. Elle est limitée :

- au Nord par la commune de Kataba 1 ;
- au Sud par le Fleuve Casamance ;
- à l'Est par le marigot de Diouloulou ;
- à l'Ouest par l'Océan Atlantique.



Carte 1 : Localisation de la commune de Kafountine

Cette position géographique confère à la commune une richesse hydrologique importante propice au développement du tourisme balnéaire et du tourisme de découverte. En effet, à côté de l’océan atlantique et du fleuve Casamance, la commune possède des bolongs qui traversent la zone (marigot de Diouloulou, marigot de Kalissaye).

La superficie de la Commune est de 908 km². Elle compte dix-neuf (19) villages dont 14 sont des îles et cinq en partie continentale. Cette partie insulaire couvre une superficie de 832 km² soit 91,63% du territoire et la partie continentale couvre 76 km² soit 8,37% du territoire. Cette carte montre qu’une bonne partie de la commune de Kafountine est en contact avec l’eau. Les villages sont ainsi répartis dans la commune comme suit :

Partie	Zones	Villages	Nombre de villages
Partie continentale	Terre ferme	Kafountine, Diannah, Albadar, Abéné et Colomba	05
Les îles	Îles Karone	Kassel, Mantate, Hilol, Couba, Coumbaloulou	05
	Îles Bliss	Kailo, Boune, Boko, Saloulou	04
	Îles Kassa	Bakassouk, Haer, Niomoune, Hitou, Diogué	05
Totale			19

Tableau 2: Répartition des villages par zone dans la commune de Kafountine (PLD, 2009).

I.1. Le littoral atlantique

D'une longueur de 92 km, le littoral en Basse Casamance de la frontière Gambienne à celle de Guinée Bissau se caractérise par un fond marin peu profond (moins de 5m) sur une largeur variant entre 2 et 5 m à partir du rivage. Les plages sont en sable blanc avec des débris de coquillages, rectiligne, seule la zone de Cap Skirring présente des escarpements. La zone de Kafountine quant à elle correspond à un littoral nord et dispose de 32 km, soit près de 35 pourcent du total. Cette partie du littoral se caractérise aussi par la présence de différentes lagunes. En effet, le long du littoral, près de l'océan atlantique entre Abéné et Kafountine en passant par Diannah est marqué par la présence de lagunes discontinues que fréquentent les oiseaux. Selon BA (2007), ce sont les lagunes de « théouss » et « sitokoto » à Kafountine, la lagune d'Abéné (cours d'eau douce et non loin de la mer) et celle de Diannah qui est un prolongement de celle d'Abéné mais de manière discontinue.

L'ouverture de la commune sur l'océan atlantique offre la présence d'une très belle plage au sable fin et ensoleillé qui permet le développement du tourisme balnéaire. Cette plage reste accessible de manière générale.

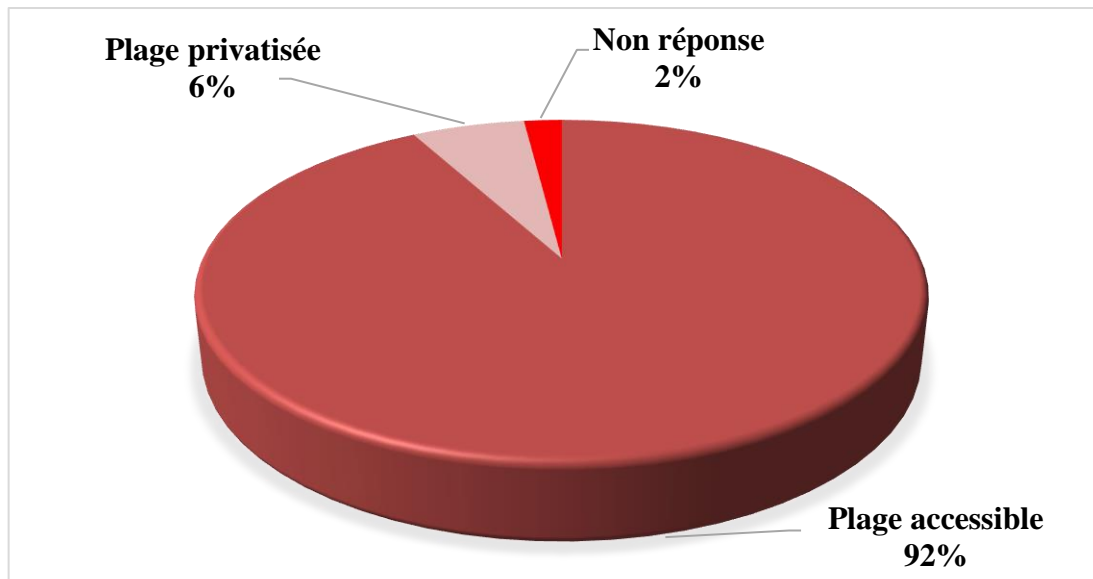


Figure 1 : Accessibilité de la plage (données d'enquêtes BOCOUM, 2017).

Les résultats de nos enquêtes révèlent que la plage de la commune de Kafountine n'est pas privatisée. En effet, 92% des enquêtés soutiennent que la plage de la commune est accessible à tous. Par contre, 6% des enquêtés pensent que la plage est privatisée. Cette situation est justifiée par le fait que certains propriétaires aménagent la devanture de leurs campements et interdisent la baignade pour ne pas déranger les touristes surtout en période de haute saison.

La zone bénéficie d'une plage sauvage et quasi déserte qui s'étire de belles plages ensoleillées de Niaffrang à Diogué. Un patrimoine surtout en plein cœur d'une brousse luxuriante composée d'une forêt de palmiers entourant un lac naturel, véritable réserve ornithologique, prochainement classée parc national. De ce fait, on note la possibilité de développer plusieurs filières touristiques : le balnéaire, l'éco-tourisme, tourisme culturel et l'exercice des activités de loisirs et de découverte.

I.2. Fleuve Casamance

Le fleuve Casamance long de plus de 300 km, principal cours d'eau de la zone est un vaste plan d'eau bordé par une multitude d'îles et de mangroves. L'importance de la teneur en sel du fleuve pose le problème de la salinité surtout des marigots dont les bordures restent des espaces destinées à la riziculture. Ce fleuve qui borde la commune au sud permet une accessibilité aux tourisms par pirogue (Elinkine-Diogué, Carabane-Diogué).

I.3. Les marigots

La Commune de Kafountine est drainée par une multitude de petits marigots (*bolongs*) qui se jettent en général dans le marigot de Diouloulou ou dans le Fleuve Casamance. Il s'agit de Kafountine Boronda, Essoulou, Ebédou, Assouti Kassika, Balandiou, Kalissaye et de la rivière aux huîtres. Ils forment un réseau de petits cours d'eau qui se communiquent derrière la

flèche de la presqu'île aux oiseaux sous forme de lagune (BARRY, 2016). La densité de ces marigots et les différentes connections font que la commune est essentiellement constituée d'îles qui ne sont accessibles que par pirogue. Ils sont très poissonneux et nombreux dans la zone de Kafountine et sont bordés par d'importantes forêts de mangroves (BA, 2007).

La présence de 14 îles avec des ramifications de plusieurs bolongs et de mangroves propices au développement la pêche et des balades. Des centaines de kilomètres de cours d'eau navigables, un trésor pratiquement inexploité au point de vue touristique. La connexion de ces différents marigots et une forte densité de mangrove permettent une forte attraction d'espèces aviaires. Cette zone insulaire fait l'objet d'un développement du tourisme de découvert surtout le tourisme aviaire.

Les îles accessibles uniquement en pirogue à travers des canaux (les *bolongs*) qui sont des bras de mer entrant profondément dans les terres formant un labyrinthe inextricable sur des centaines de kilomètres carrés et qui sont entourées d'une épaisse mangrove (palétuviers). De véritables merveilles qui peuvent faire l'objet de toute une journée d'excursion dans des forêts de mangrove. Plusieurs villages se trouvent sur ces îles, où vit une population au rythme de ses traditions et de la nature environnante. Un réseau de *bolongs* et de marigots permet de sillonner en pirogue tout un arrière-pays d'une beauté captivante. Sur le delta du fleuve se succèdent des îles (Diogué, Hilol, Hitou, Niomoune etc.) présentant un paysage particulier.

Il est très bon de faire une découverte dans cette zone. La balade en pirogue sera également prétexte à l'observation ornithologique où à quelque partie de pêche à la traine. C'est une véritable zone de baignade et picnic sur des plages désertes et ensoleillées au bord des *bolongs*. Cette zone immense de nature constitue véritablement le joyau de la région Basse casamançaise (de l'espace, de l'eau, du silence, des oiseaux, de l'harmonie et le climat doux).

I.4. Eaux souterraines

Dans la plupart des îles, la nappe d'eau se situe entre 2 et 6 m de profondeur alors qu'elle se situe à un maximum de 12 m dans la partie continentale. La nappe est de bonne qualité dans la terre ferme, saumâtre à moins saumâtre ou bonne qualité dans les îles (PLD, 2009).

La commune compte 02 forages dont l'un est équipé d'un groupe électrogène et d'une pompe électrique et l'autre en instance d'équipement. Cependant, tous les 02 forages ne sont pas fonctionnels.

A côté de ces infrastructures, on peut relever des puits hydrauliques, des puits forages privés, des puits améliorés et 4 cuves de récupération des eaux de pluie. La patrie insulaire fait face à un problème d'absence d'infrastructure d'adduction en eau potable.

II. RICHESSE FLORISTIQUE ET FAUNIQUE

La commune de Kafountine renferme une richesse floristique et faunique remarquable. Cette richesse constitue un patrimoine qui permet le développement du secteur touristique.

II.1. Richesse floristique

La Basse Casamance appartient à la zone éco géographique forestière sud soudanienne dont les ressources ligneuses sont les plus riches et constituent les réserves forestières les plus importantes du pays. Les différentes formations ligneuses qui la composent se différencient du Nord-Est vers le Sud-ouest ; ainsi qu'une intensification de la densité. Ces forêts sont de type sud soudanien, même si, des espèces guinéennes sont notées à l'intérieur de celles-ci. La superficie des forêts classées de la région de Ziguinchor s'élève à 116 776,30 ha dont 100405,3 ha reviennent au département de Bignona. Par contre, nous notons la présence de quelques reliques des forêts denses localisées principalement au Sud (Plan Régional de Développement Intégré de Ziguinchor, 2004).

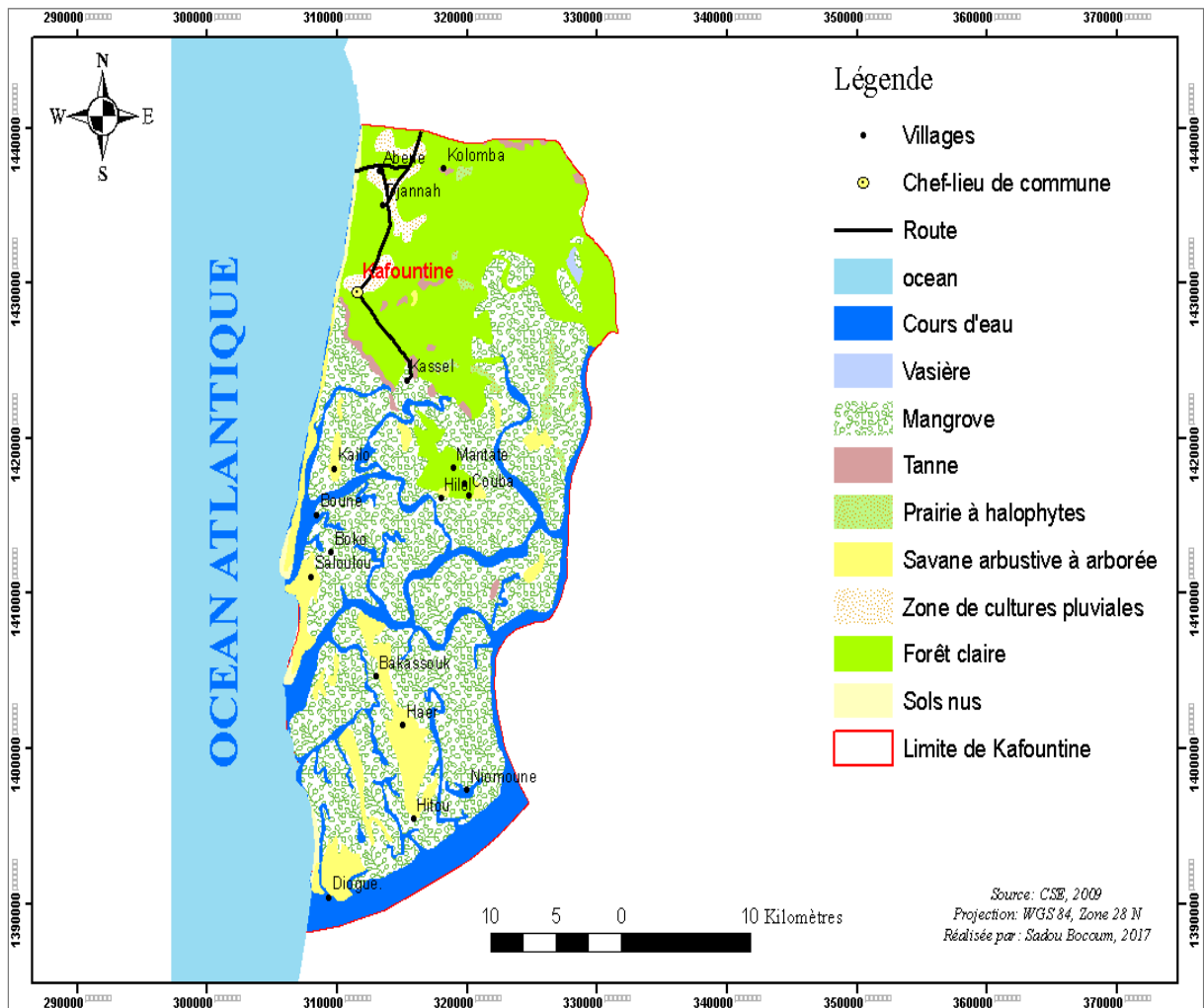
La commune de Kafountine renferme une verdure luxuriante avec la présence de grands arbres (comme des baobabs, des fromagers, etc.), et une importante bande de filaos et de palmerais sur les zones proches des eaux. La végétation est dense et diversifiée par endroits et clairsemée dans d'autres. Ce qui favorise la présence d'une diversité d'animaux propice au développement du tourisme de découverte et de l'écotourisme.

Les nombreux vergers qu'elle regorge permettent la production de nombreux fruits de qualité : la mangue principalement mais aussi le *madd*, la pomme de cajou. En ce qui concerne la boisson, on retrouve l'ensemble des jus locaux sénégalais: « *bissap, bouye, ditakh, tamarin, madd...* ». Le visiteur aura également l'occasion de goûter les alcools locaux : vin de palme ou de cajou, cana qui est une liqueur d'origine bissau-guinéenne (Office du Tourisme Casamance, 2010).

La Commune de Kafountine regorge un potentiel forestier riche et varié surtout l'écosystème de mangrove. En 2009, environ 29819,5 ha de terres sont recouverts de forêts et une bonne présence de la mangrove au sud de la commune, dans la partie insulaire. Ces formations végétales couvrent 32,84 % de la superficie totale sur la partie continentale (Diabang, 2016).

La Commune n'a pas de forêt classée. Cependant, il existe des réserves protégées d'oiseaux migrateurs telles que les réserves de « Kalissayes », « Bitine » et de « Kassel ». On note la présence de nombreux bois sacrés jalousement gardés par les populations. Les *bolongs* sont longés par des forêts de mangrove. C'est ce qui explique la concentration importante de cet écosystème dans la zone surtout dans les îles. Ces forêts sont protégées par des agents et

concentrent une richesse importante et variée d'espèces fauniques et floristiques qui attire des touristes venant pour la balade et la découverte.



Carte 2 : Occupation du sol de la Commune de Kafountine.

Dans la partie continentale, les essences forestières sont composées d'arbres fruitiers (manguiers, agrumes), de rôniers, néré, *détarium*, de palmiers à huile, de palmiers dattiers, de caillcédrats, de fromagers, de cadd (*Accacia albida*), des espèces rampantes etc. Cette partie fait l'objet d'un fort déboisement des forêts pour l'installation des vergers et l'extension de l'habitat.

Dans la partie insulaire, le couvert végétal est d'une composition floristique très diversifiée avec une prédominance des palétuviers. On y rencontre aussi des palmiers à huile, des palmiers dattiers, des cocotiers, des *Parinari macrophyla*, des espèces rampantes et ligneuses, des fromagers, des baobabs, des manguiers, etc.

La plage cohabite avec des forêts de palmiers, des lagunes couvertes de fleurs de lotus (celle de l'Esperanto Lodge et celle du Sitokoto). Lorsqu'on quitte Kafountine pour se rendre dans les îles Karones en pirogue, on parcourt de véritables archipels nichés au cœur des *bolongs*.

Malheureusement, dans le village de Kafountine et ses environs, le potentiel forestier jadis très important, connaît aujourd'hui une forte régression en raison, entre autres, de l'installation des vergers, l'extension de l'habitat, les feux de brousse, l'exploitation incontrôlée du bois de chauffe orientée en grande partie pour le fumage du poisson (quai de fumage de Kafountine et de Diogué).

Dans la partie insulaire, même si, le niveau d'exploitation forestière est faible en comparaison de l'activité à Kafountine et ses environs, il n'en demeure pas moins qu'elle reste significative avec l'accélération des nouvelles plantations d'anacardiens (Diabang, 2016). La mangrove reste très menacée en terre insulaire du fait qu'elle se présente presque comme la seule source d'approvisionnement en bois-énergie pour les populations. Cette présence de végétation est un avantage pour le tourisme surtout pour les excursions.

II.2. Richesse faunique

A côté du potentiel forestier existant, nous notons la présence de diverses espèces fauniques qui trouvent leur compte dans la zone. L'avifaune est composée d'oiseaux migrateurs et d'oiseaux locaux et la faune des animaux sauvages et des reptiles. On trouve des hérons, des pélicans, des aigrettes, des grues, des flamants roses, des cormorans, des ibis sacrés, des singes, des porcs épics, des hérissons, des lièvres, des serpents, des perdrix, des charognards, (PLD, 2009).

La commune bénéficie de la présence de riches réserves ornithologiques comme le Kalissaye (3^{ième} en ce genre en Afrique de l'Ouest après le Banc d'Arquin de la Mauritanie et le parc de Djoudj de Saint Louis du Sénégal), qui offre une protection efficace à des colonies d'espèces pélagiques. Elle se place parmi les plus grands sites d'accueil d'oiseaux migrateurs sur la côte ouest africaine. Cette réserve de Saloulou est créée par le décret N° 78809 du 26 juillet 1978. Elle couvre une superficie de 120 ha, elle est érigée sur la flèche littorale de Saloulou, dans la partie terminale (la pointe de Sankoye) à l'embouchure du bolong de Kalissaye (BADIANE, 2011).

Cette réserve reçoit des colonies nicheuses d'oiseaux de mer du paléarctique occidental mais aussi par des espèces éthiopiennes. Ces oiseaux de mer sont les sternes caspiennes, sternes royales. On compte aussi le dauphin commun, la tortue verte et la tortue marine, le crocodile du Nil *Crocodylus niloticus* et le Lamantin *Trichechus senegalensis*, (rapport du Plan d'Aménagement et de Gestion de l'aire Marine d'Abéné, 2010).

L'environnement de la réserve de Kalissaye est marqué par le développement du tourisme avec d'importants sites touristiques dans les îles. La réserve de Kalissaye attire de nombreux touristes à cause de la présence d'oiseaux et de forêts de mangroves. Le développement du tourisme rural dans la zone, les visites et balades touristiques n'ont pas produit d'effets fâcheux sur les écosystèmes de la réserve. Le tourisme s'assimile à l'écotourisme et de plus en plus beaucoup d'ornithologues viennent visiter la réserve de Kalissaye et ses sites satellites (héronnière de Kassel, flèche de Kafountine, la mangrove des îles alentours) qui accueillent des centaines d'oiseaux migrateurs (BADIANE, 2011).

A côté, nous avons la présence de l'héronnière de Kassel créée en même temps que celle de Kalissaye en 1978. Elle couvre une superficie d'environ 90 ha. Elle sert de lieu de nidification et reproduction des oiseaux. Elle a pour rôle principal de protéger les oiseaux de mer et les tortues marines, mais aussi les ultimes crocodiles et lamantins de cette zone. C'est une zone de haute diversité bien conservée à l'intérieur des eaux dominée par une végétation de mangrove. Cette réserve est fréquentée par une importante faune aviaire et pressentie pour devenir une réserve ornithologique avec la présence de 5000 couples d'oiseaux nicheurs et 17 couples d'oiseaux d'autres espèces (rapport du Plan d'Aménagement et de Gestion de l'aire Marine d'Abéné 2010).



Photo 1: Héronnière de Kassel (BOCOUM, Mai 2017)

De même, on note le Fata Woro² derrière les mangroves de Albadar qui sont des sites favorables pour le loisir et qui sont très beaux à visiter où on peut voir beaucoup d'oiseaux migrateurs.

² Fata woro est un nom donné au site de mangrove qui se trouve dans la localité d'Albadar qui reçoit beaucoup d'oiseaux migrateurs. Un site très bon pour le tourisme de découverte et de loisir.

On note aussi que l'Aire Marine Protégée d'Abéné est d'une importance capitale pour la protection des ressources halieutiques. Elle est à cheval entre les communes de Kafountine et de Kataba1 dans la région de Ziguinchor. Elle couvre une superficie de 119 km² et s'étend de la frontière gambienne au quai de pêche de Kafountine (DIEME, 2014).

La Casamance en particulier la Commune de Kafountine est réputée pour ses rizières. Le poisson et les fruits de mer sont également une spécialité de la zone, notamment le barracuda, l'espadon, les crevettes de toutes tailles, le crabe et les huîtres de *Rhizophoras Sp.* En saison sèche, les femmes partent quotidiennement à pirogue récolter les huîtres sous les racines des *Rhizophoras Sp.* Elle se fait pratiquement à la fin de la récolte du riz jusqu'à l'approche de l'hivernage (février à juin). En effet, pendant l'hivernage, elles sont occupées par les travaux champêtres. A cela s'ajoute la petitesse des huîtres dès les premières pluies. Ces femmes prélèvent seulement les huîtres sans couper les racines de *Rhizophoras Sp* en vue de préserver l'écosystème mangrove. Après la récolte des huîtres les femmes se regroupent pour extraire le produit de la coque des huîtres avant d'envisager la vente.



Photo 2 : Exploitation des huîtres à Kassel (BOCOUM, Mai 2017)

Les huîtres sont vendues aux «bana banas» à 1 000 FCFA le pot au village pendant la période de la récolte. Certaines préfèrent attendre pour vendre pendant l'hivernage à 2 000 FCFA le pot de 2 kg à Kafountine. Les huîtres achetées par les «bana banas» sont généralement vendues à Diaobé ou dans les autres marchés du pays (BASSENE, 2012).

III. CLIMAT

La commune de Kafountine appartient au domaine climatique sud soudanien côtier avec l'influence de la brise marine (alizé maritime pendant la saison sèche). Les températures sont relativement douces avec une moyenne qui tourne autour de 25°C (ANACIM, 2015). Les plus fortes températures sont enregistrées pendant les mois de Mai à Novembre. Néanmoins, la

commune bénéficie d'une longue période de fraîcheur pouvant varier entre quatre (04) et sept (07) mois. Ce domaine se caractérise par son humidité et à la forte présence du flux de mousson pendant la saison des pluies qui se traduit par l'importance des précipitations.

La zone enregistre deux saisons:

- une saison sèche qui est la plus longue qui s'étale de novembre à mai et;
 - une saison des pluies de juin à octobre au cours de laquelle sont menées les activités agricoles. La hauteur moyenne de pluies est de 1 212 mm par an pour une durée de l'hivernage d'environ quatre (4) mois durant laquelle il y a, en moyenne 65 jours de pluies (PLHA, 2010).
- Les facteurs naturels sont très déterminants pour le tourisme surtout celui côtier qui requiert une attention spécifique. Le climat est un facteur majeur de motivation et de satisfaction pour le touriste. L'ensoleillement de la commune est un facteur d'attrait touristique « *sun tourism* » surtout en haute saison qui coïncide en hivers froid en zone tempérée. Pendant cette période beaucoup de touristes descendent dans la zone pour profiter du soleil.

CHAPITRE 2 :

RICHESSSES ANTHROPIQUES DU TOURISME DANS LA COMMUNE DE KAFOUNTINE

Dans ce chapitre nous allons analyser les potentialités touristiques qui relèvent du cadre humain. Il s'agira d'analyser les richesses culturelles, l'offre infrastructurelle, les circuits touristiques et les activités socio-économiques à côté du tourisme.

I. POTENTIALITES CULTURELLES

Le Sénégal renferme une culture riche et variée, grâce à une diversité ethnique et linguistique, et la Téranga symbolisant l'hospitalité légendaire, érigée en valeur sociale nationale. Ce concept est également devenu l'un des éléments clés des slogans publicitaires touristiques : « le Sénégal, Porte ouverte de l'Afrique » y est souvent désigné comme le pays de la Téranga (MTTA, 2007).

La Basse Casamance présente des particularités naturelles dont l'originalité et la virginité font d'elle une région aux potentialités énormes. Elle est un véritable melting-pot de toutes les ethnies du pays et de la sous-région, dans leur richesse et leur diversité, avec autant de dialectes, de cultures, de croyances religieuses. Elle est réputée pour la beauté de ses paysages, l'originalité de son architecture, la diversité de ses ethnies et la richesse de son FOLKLORE. La zone offre la richesse de la mosaïque perpétuellement renouvelée de ses paysages (savane, cocoteraies, forêts) et de ses populations aux traditions bien conservées. Son ethnie principale est l'ethnie diola (Office de Tourisme, 2010).

La commune de Kafountine constitue aussi un véritable carrefour de la culture où on retrouve une riche diversité ethnique du Sénégal (Mandingue, Diola, Sérère, peulh etc.), et étrangère (Guinéen, Ghanéen, Nigériane, Européenne, etc.). Mais aussi une population conservatrice des valeurs patrimoniales, la culture de la téranga etc. C'est un lieu de pêche d'artisanat de rencontre ce qui fait sa particularité de melting-pot.

Le tourisme est une activité très concurrentielle et chaque zone touristique essaye en fonction de ses potentialités de tirer le maximum de clients. Selon Dubois et Ceron (2006) l'attractivité d'une destination touristique est le résultat de nombreux facteurs. Patrimoine paysage, agriculture, accessibilité, convivialité et sociabilité, ancienneté et qualité

de l'offre touristique dessinent la spécificité de chaque destination. Le caractère de la population est très déterminant pour comprendre la spécificité culturelle de la localité.

I.1. Caractéristiques de la population

Le dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) de 2013 chiffre la population de la Commune à 31340 habitants, soit 5,70 % de la population totale de la région de Ziguinchor qui compte 549 151 habitants (RGPHAE, 2013). Estimée à 16 274 habitants en 2009, la population de la Commune de Kafountine a pratiquement doublé en quatre ans 2009-2013 (Diabang, 2016). La population de la commune de Kafountine est caractérisée selon le sexe, la diversité socio-ethnique, et l'inégale répartition dans l'espace.

I.1.1 Répartition de la population par sexe

La répartition par sexe de la population de la commune montre un déséquilibre en faveur des hommes. L'effectif de la population masculine est supérieur à celui des femmes.

Répartition par sexe	Effectifs /sexe	Pourcentages
Hommes	18164	52,02%
Femmes	16750	47,98%
Totaux	34.914	100%

Tableau 3: Répartition de la population par sexe (RGPHAE, 2013)

I.1.2. Composition ethnique de la population

La population de la commune de Kafountine est essentiellement composée de :

- Karones ou diolas karones, majoritaires avec 87% population. Ils sont particulièrement dans les îles Karone, Bliss et Bakassouk, dans les îles du Petit Kassa et les villages de la terre ferme;

- Diolas qui sont essentiellement dans les îles du Petit Kassa et particulièrement (Haer, Hitou, Niomoune et Diogué) ;

- Mandingues représentent 10% de la population sont essentiellement à Kafountine, Abéné, Dianah et Albadar ;

- Autres ethnies (Ouolof, Peul, Manjacques, Mancagnes, Sérères, lébou et d'autres ethnies étrangères) représente 3% de la population (PLD, 2009).

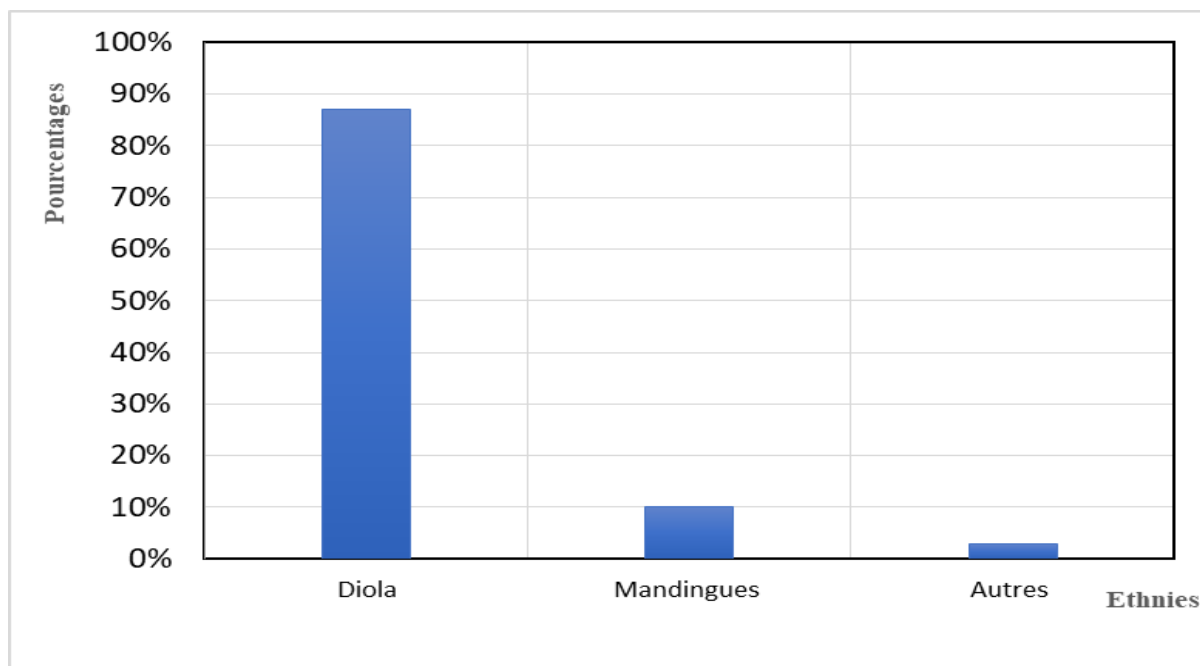


Figure 2: Composition ethnique de la population de la commune de Kafountine (RGPHAE, 2013)

Dans la partie continentale, on note une diversité ethnique. Dans les îles, les populations sont essentiellement composées de l'ethnie « *kaloon* ».

L'effectif de la population de la commune est de plus en plus accru par les vagues d'individus qui viennent périodiquement à la recherche d'emplois surtout au village de Kafountine avec le concours de la pêche, de l'artisanat et du tourisme.

La commune de Kafountine est connue par la présence d'une diversité ethnique venue d'origine diverse. Ce foisonnement ethnique est un atout pour le secteur touristique. Cette diversité ethnique est la base du tourisme culturelle d'où la mise en place du festival culturel à Kafountine et Dianna. Ces deux événements annuels permettent l'exposition des richesses culturelles des différents groupes ethniques. Ce sont en effet des activités qui permettent de vendre la richesse culturelle de la commune et promouvoir la destination. Ces événements culturels sont devenus des rendez-vous majeurs et qui font vivre le tourisme local.

1.1.3. Répartition spatiale de la population

La population est répartie géographiquement en fonction de ses différentes localités. En effet, ces différents villages sont divisés en deux zones: la zone «terre ferme » et « la zone insulaire » ou les îles. La partie continentale compte cinq (05) villages et concentre 70% de la population, soit une densité de 148,30 habitants/km². Alors que la partie insulaire (îles) avec quatorze villages ne concentre que 30% de la population, soit une densité de 5,7 habitants/km² (PLD, 2009).

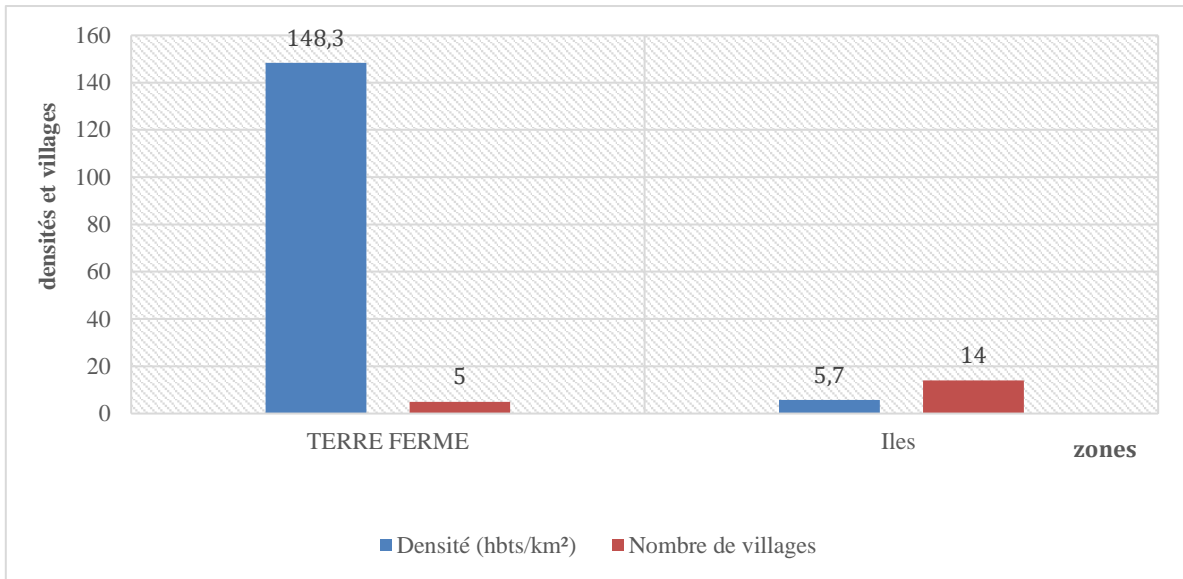


Figure 3: Répartition de la population par zone (RGPHAE, 2013)

L'importance de la population de la partie continentale se justifie par une migration interne des îles vers les villages de la terre ferme notamment Kafountine et Abéné. La destination vers cette partie de la commune est induite par la capitalisation de l'essentiel des activités économiques et des infrastructures (scolaires, touristiques, etc.). En plus, la population de la commune souffre d'un exode rural qui touche surtout la population jeune qui se situe d'octobre à juin vers la Gambie, Dakar, Ziguinchor, etc., mais aussi la migration vers les pays européens est favorisée par la vocation touristique de la Commune (PLD, 2002).

Les autochtones ont tout de même une culture très riche qui repose sur l'habitat, le mode d'habillement traditionnel, la restauration (plat locaux), les pratiques (récolte de vin, la riziculture...). Au niveau des îles, les populations sont des animistes ou chrétiens et sont très accueillantes et solidaires en vers les étrangers. La communication est facile car beaucoup parlent le français et le « Karone » qui est une variante du Diola.

L'activité de pêche a drainé à Kafountine plusieurs nationalités venues des quatre coins de l'Afrique. Ils sont Gambiens, Guinéens de Bissau et de Conakry, Sierra léonais, Libériens et Ghanéens, mais aussi Burkinabais, Maliens, Camerounais, Angolais, entre autres. Un véritable boom démographique qui a eu comme conséquence, le brassage ethnique entre les différentes couches sociales. À Kafountine, en dépit des vicissitudes de la crise en Casamance, la fraternité humaine et le brassage n'ont jamais été ébranlés.

La commune de Kafountine abrite d'une côte océanique très poissonneuse, avec des rizières très fertiles. Cela se justifie après la saison des pluies vers généralement novembre/décembre de chaque année on note de nombreuses charrettes remplies du précieux riz qui assurent les besoins alimentaires pendant une bonne partie de l'année. Cette phase de

récolte est merveilleuse et très beau à découvrir. A cette occasion, les femmes s'habillent en boubou traditionnel, tenant un petit couteau à la main pour récolter ce riz pendant toute une journée. Elles sont toutes alignées courbées et faisant tous les mêmes gestes au même moment dans un même rythme. C'est un moment de passion et de plaisir pour ces femmes « Karoninkés » qui ont trouvé un moyen d'allier deux activités très contradictoires la danse et le travail. Les chants rythment la démarche et l'avancée des danseuses-travailleuses. Elles parviennent à travailler efficacement tout en se décompressant. Ce sont des manières traditionnelles de récolte qui n'existent nulle part que dans cette région naturelle de la Basse Casamance et il fait bon de vivre ces expériences et de découvrir ces merveilleux moments. Ce sont des moments conviviaux que la population fait vivre aux visiteurs qui deviennent une découverte pour les touristes. Toutes ces merveilles culturelles et traditionnelles permettent une attraction touristique.

Des artistes et artisans de qualité qui développent le métier de sculpteurs et qui créent des objets très originaux à partir du bois et qui ont pu créer un marché local d'artisanat ou on trouve de très belles choses. Une visite dans ces villages artisanaux permet d'admirer la qualité des œuvres proposées et de trouver des objets qui permettront d'immortaliser le séjour.

I.2. Richesses culturelles

On note aussi des sites religieux très fréquentés et la présence de nombreux bois sacrés jalousement gardés par les populations comme :

Le Kégnékégné Diamin est un site qui se situe à Kafountine où El hadj Oumar TALL avait siégé qui est devenu un site très visité et qui fait l'objet de commémoration chaque année par la famille Omarienne.

La forêt de Djiné bantang de Kafountine préservée de toute action anthropique qui est un lieu de culte. Cette forêt a une histoire particulière car tout Kafountine vient de cet endroit.

Le bantang woro à Abéné, qui est des sites culturels et cultuels très convoités.

Il y'a aussi le baobab de lamentation de Couba qui est un lieu cultuel où tout le village se regroupe pour formuler des prières à une personne en cas de besoin. En fin, le baobab servira de point de confession à l'individu où il expose tous ses vœux qui seront réalisés. Cet arbre attire beaucoup de monde surtout en période d'examen.

A Diannah, il y'a un site cultuel du nom de « Dilomkoto » très connu et fait l'objet de beaucoup de fréquentation. La population se rencontre sur ce site pour faire des prières en cas de problème ou de peur qui interpelle la localité. Aujourd'hui, beaucoup de touristes viennent d'origines diverses pour visiter le site qui a une histoire particulière.

De même, il y'a aussi le site de « sounkoutou kala » (l'âme d'une jeune fille en mandingue) est aussi un lieu de culte qui date de très longtemps. Ce site, recevait la rencontre des populations pour faire des prières en cas de besoin de pluie. Face à ce besoin, la population faisait le sacrifice d'une jeune fille à l'âge de mariage. C'est donc ce qui a valu le nom de « Sounkoutou kala ». Le site se trouve sur le Diannah bolong et enregistre la visite des touristes qui viennent découvrir le site et connaître le passé du village.

Comme attraction majeure il y'a la présence d'une reine prestesse à double casquette gardienne de la communauté (protectrice des femmes « Kagnélénes » dans son village, et aide aussi les femmes à l'accouchement. De plus, le fétichisme est très vivace dans les îles.

I.3. Les festivités

L'événementiel est un atout important dans le cadre de l'attraction des touristes. Ainsi, dans la commune de Kafountine, les événements sont organisés annuellement dans l'optique de promouvoir la culture locale. Le festival d'Abéné est une idée d'une touriste Hollandaise Anna qui avait une vision future du tourisme de la zone. L'objectif était de faire une large ouverture à partir des manifestations culturelles pour permettre la descente en masse des touristes. En 1992, le Festival d'Abéné est lancé par Anna, Bouba N'diaye son mari et Mamadou Konta l'actuel coordinateur départemental du tourisme. Depuis lors, il est devenu annuel et se tient pendant chaque période d'hiver (décembre-janvier) à Abéné. Chaque année, il anime le beau village ensoleillé d'Abéné grâce à un programme toujours plus riche de musiques, de danses, de chants traditionnels mais aussi des théâtres africains.

Le festival attire chaque fois un public plus large venant de toutes parts de la région Sénégal-Gambie, des deux Guinée mais aussi de beaucoup d'autres pays du continent Africain, d'Europe, Australie et Amérique. C'est une expérience inoubliable de voir les villageois mais surtout femmes et enfants sauter sur scène pour esquisser des pas de danse afin d'honorer l'artiste sur scène.

Le festival est devenu une réussite totale, les touristes sont venus en masse et la population s'en est largement bénéficiée. Ainsi, beaucoup de jeunes sont partis en Europe à partir des contacts sans entreprendre la voie clandestine. Pendant cette période, c'est tous les restaurants, bars et campements qui battent leur plein. La nuit du 31 décembre c'est tout le village qui est bordé de monde jusqu'à la plage pour fêter la fin d'année en plein air en face de l'océan. Cette soirée sur la plage est organisée par les jeunes du village et profitent de l'occasion pour vendre la boisson et diverses nourritures locales.

Les groupes de musique traditionnelle des multiples ethnies qui cohabitent en paix à Abéné et dans la région viennent s'y produire, et depuis quelques années des artistes plus connus

à l'échelle nationale ou internationale s'y intéressent aussi, par exemple: Jaliba Kouyaté, Solo Cissokho, Touré Kunda, Fafadi etc.

Du 26 décembre au 2 janvier, donnent l'occasion aux visiteurs occidentaux de venir passer au soleil les fêtes de fin d'année. A cette occasion, les habitants d'Abéné sont très fiers de leur festival qui offre une occasion pour un véritable échange de cultures et de traditions, et ouvre le village au monde extérieur par ce que la région a de mieux à offrir: des musiques très variées, une culture artistique très riche dans un décor naturel mêlant paysages verdoyants et plages de sable sans fin. C'est un véritable rendez-vous de la culture en Casamance.

Pendant toute une semaine de nombreux et variés spectacles de percussions africaines et de danses traditionnelles animent le village. De quoi passer des fêtes de fin d'année les pieds dans le sable, dans le tourbillonnement des traditions africaines et aux sons des djembés.

Carnaval de Kafountine créé en 1999 par les jeunes de Kafountine, il est communément appelé « carnaval de la paix et de la prospérité » a pour objectif principal de promouvoir et de mettre en exergue la culture à travers l'échange entre les peuples. Il se tient chaque année à la deuxième quinzaine du mois de février. Chaque soir durant une semaine, on a la chance de découvrir des musiciens virtuoses, des tapseurs de djembés et de « doum-doum » incroyables, des ballets de danses africaines plus époustouflants les uns que les autres. Se sont de véritables festivals culturels qui réunissent des personnes venues de divers horizons.

Festival des ethnies de Kafountine (mois d'avril), qui est un rendez-vous culturel très attendu de toute la population et des nombreux voyageurs venus d'ailleurs. A travers cette activité, les populations montrent leurs cultures, leurs danses traditionnelles, les combats de luttes, des défilés de masques la musique et des expositions artisanales ne sont pas en reste.

Prestations culturelles (fêtes des femmes, initiations, etc.), sportives et traditionnelles (lutte, danse des masques etc.). Outre les fêtes religieuses catholiques et musulmanes (korité, tabaski, pâques, assomption), d'autres coutumes plus anciennes, voir ancestrales, liées à des cultures locales sont aussi à découvrir. C'est le cas des bukuts, en juin, juillet et août, où ces périodes de grande communion et de retrouvailles en pays diola débouchent sur les cérémonies d'initiation qui marquent pour les jeunes hommes le passage à l'âge adulte. Grâce à un enseignement qui demeure mystérieux pour les non-initiés et qui a lieu dans un bois sacré, les futurs initiés apprennent les codes qui gèrent la société traditionnelle.

Si le voyageur ne pourra découvrir ce qui se passe lors de l'enseignement initiatique, il sera toutefois le bienvenu à l'entrée et à la sortie du bois sacré où les hommes déjà initiés sont fiers de faire des démonstrations de leurs puissances physiques et mystiques.

Chez les mandingues également, la circoncision est l'occasion d'initier les jeunes garçons à la vie future de père et de chef de famille. La sortie du Kankourang (masque d'écorce battue d'arbre, ou faite de sacs d'oignons) est un être mythique gardien des valeurs chez les mandingues. Il assure l'ordre dans le village pendant cette danse initiatique. Cet événement qui prend un air de carnaval aux yeux des non-initiés, est rythmé par le « Jambadon » c'est-à-dire la "danse des feuilles", la danse des masques pendant l'ouverture et la fin de cette initiation, en septembre et octobre (Office du Tourisme 2010).

Les autres masques comme le Nionkoliba et le Kumpo apparaissent eux de décembre à juin, pour d'abord fêter la moisson, ensuite participer à l'animation des soirées traditionnelles casamançaises au clair de lune.

Prestations de troupe folkloriques, soirées à thème dans les bar-discothèques ou restaurants et des reggaes partys. A Kafountine, Abéné, Diannah les soirs il est facile d'entendre l'animation de ces villages par le son des djembés de quelques jeunes rastas qui est un moyen d'attraction aussi.

II. L'OFFRE INFRASTRUCTURELLE

En ce qui concerne l'offre infrastructurelle, même s'il n'y a pas de réceptif de grand standing, on note la présence d'infrastructures touristiques de qualité dans la commune. Les sites touristiques sont très nombreux, on trouve outre le tourisme privé, le tourisme rural intégré.

Dans la partie continentale trois villages (Kafountine, Abéné, et Diannah) connaissent un développement du tourisme assez significatif. Ce développement repose sur la présence de nombreux campements (Paradise, Espéranto Lodge, Sitokoto, le Fouta Djallon, le Kossey) ainsi que des auberges, discothèques et restaurants, mais aussi il faut noter la présence d'une façade maritime assez importante.

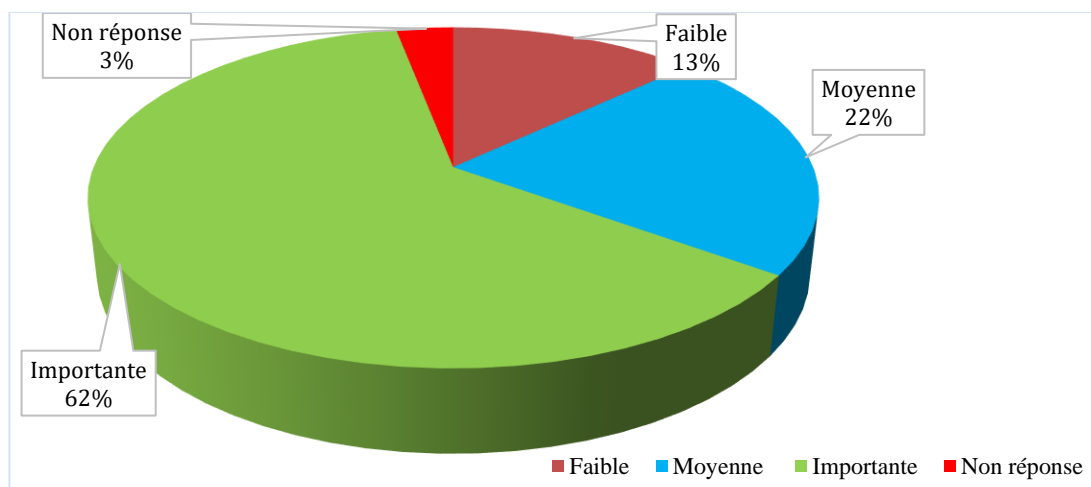
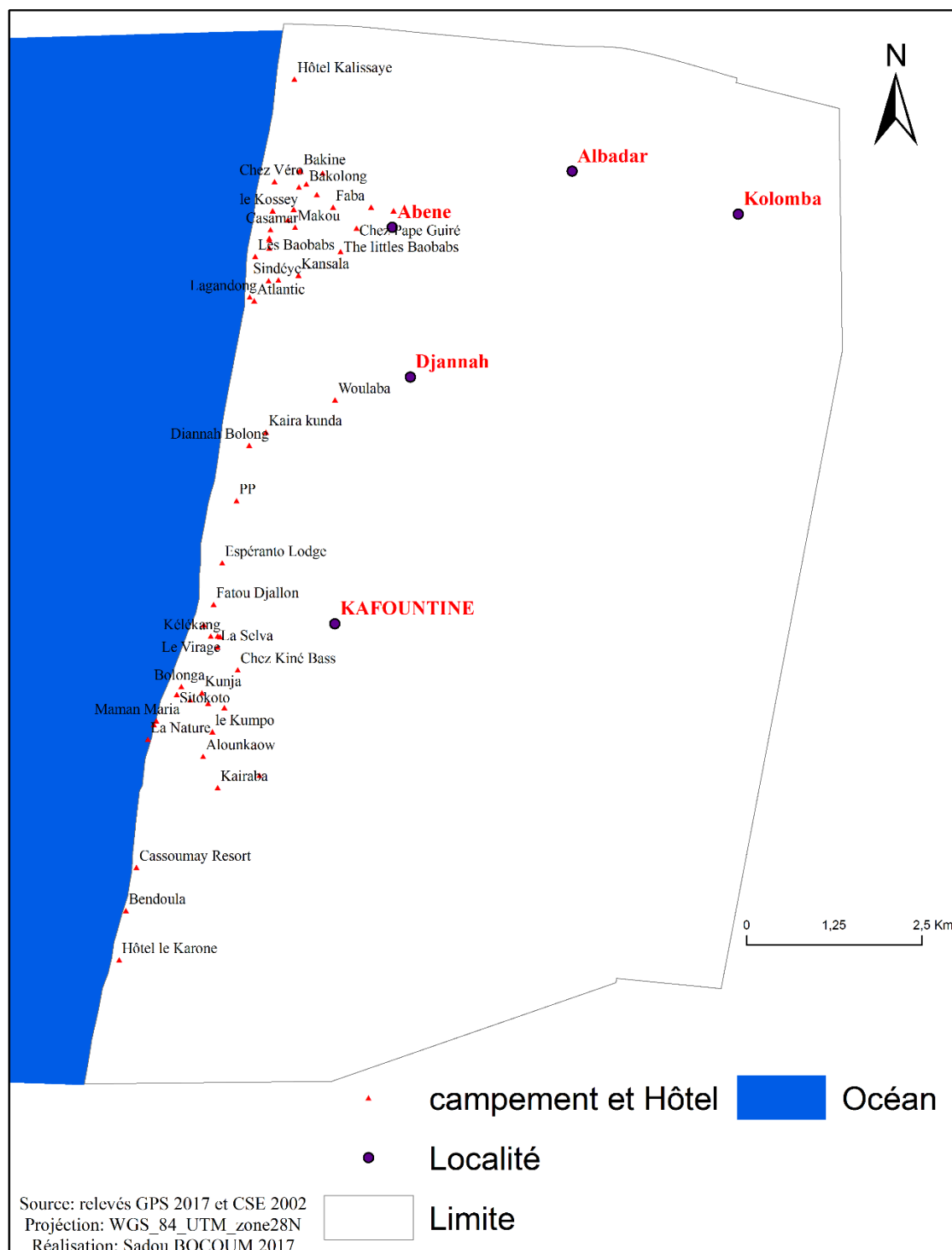


Figure 4: Capacité d'accueil des réceptifs dans la commune de Kafountine (données d'enquêtes, BOCOUM, 2017).

Cette figure permet de monter l'importance de la capacité d'accueil des réceptifs de la commune de Kafountine. En effet, 62% des enquêtés pensent que la capacité d'accueil des réceptifs dans la commune de Kafountine est importante pour pouvoir satisfaire la demande touristique. En revanche, 22% pensent que la capacité d'accueil des réceptifs est moyenne et 13% pensent qu'elle est faible. Ceci se justifie pour certains par l'importance certes de nombres de campements dans la zone mais pour la plus part avec un nombre de lit faible.

En terre ferme il y'a plus d'une quarantaine d'auberges, campements, résidences, bars-restaurants entre Kafountine Diannah et Abéné. Dans les îles nous avons des campements à Niomoune, Haer, Kassel, Boune, et Saloulou en cours de finition. On note aussi la présence de beaucoup de campements villageois comme le Sitokoto à Kafountine.

La Commune abritait deux grands hôtels (hôtel Karone, hôtel Kalissaye) qui ne fonctionnent plus. Les hôtels totalisaient une capacité d'accueil de 118 lits, mais ces derniers sont tous fermés. Par exemple en 1999/2000, environ 567 visiteurs ont été enregistrés pour des recettes globales de 21.927.340 FCFA au seul niveau de l'hôtel Karone à Kafountine (PLD, 2009).



Carte 3: Localisation des campements et hôtels dans la commune de Kafountine

Nous avons géo référencé cinquante-trois campements et deux hôtels (tous fermés) dans la commune. Ainsi, parmi les cinquante-trois (53) campements on note vingt-trois (23) qui sont en règle autrement dit qui ont leur licence et trente qui n'ont pas de licence, mais aussi les deux hôtels aussi ont leur licence malgré qu'ils soient fermés.

Parmi les 23 campements qui ont leurs licences onze (11) se trouvent à Kafountine, onze (11) à Abéné et un (1) à Diannah. Ainsi pour les campements qui n'ont pas de licence on a onze (11) à Kafountine, trois à Diannah (3), et seize (16) à Abéné. Le village d'Abéné concentre beaucoup plus de campements au total nous avons enregistré 27, vingt-deux (22) à Kafountine et quatre (4) à Diannah. A Diannah nous avons rencontré beaucoup de campements qui n'ont pas de nom et nous avons jugé nécessaire de ne pas les enregistrer.

Le tourisme rural intégré se fait dans les campements villageois et permet une meilleure connaissance de la culture locale. Les touristes accueillis dans des campements se voient proposer les trois merveilles: Folklore, Faune et Flore. Ces campements sont gérés par les villageois et sont réalisés avec une architecture traditionnelle et des matériaux locaux.

Ces campements aménagés à partir des matériaux locaux offrent une qualité très appréciée par les touristes. Ainsi, à partir du questionnaire nous avons cherché l'appréciation des acteurs sur la qualité des réceptifs. De ce fait, les acteurs ont globalement appréciés la qualité des réceptifs de la commune

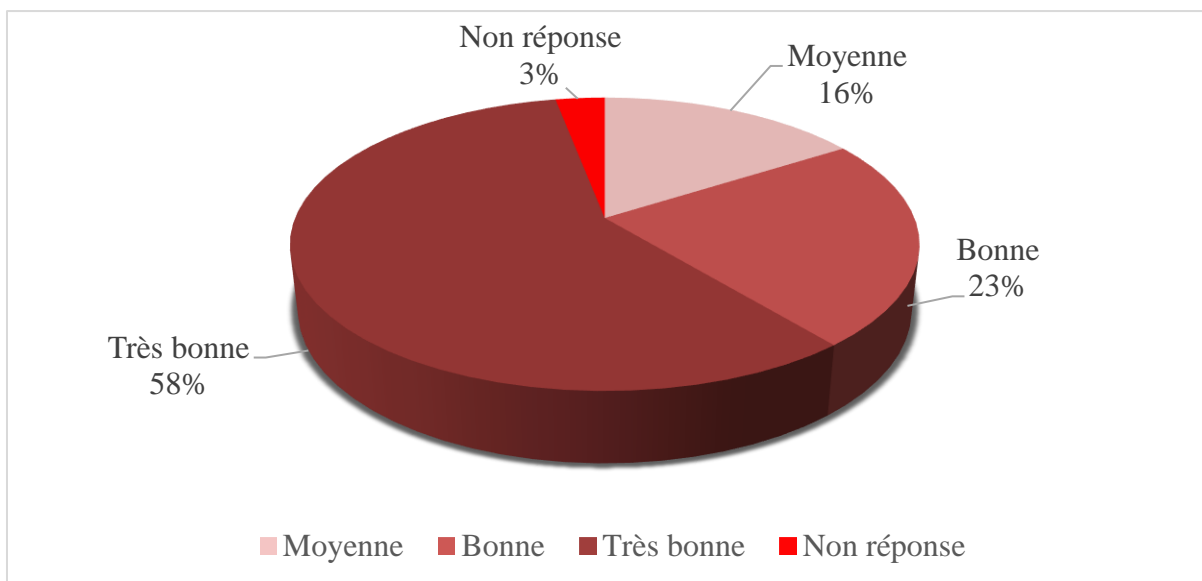


Figure 5: Qualité des réceptifs d'accueils de la commune de Kafountine (données d'enquêtes, BOCOUM, 2017).

L'observation de la figure laisse entrevoir une appréciation positive de la qualité des réceptifs d'accueils de la commune de Kafountine. Ainsi, 58% des enquêtés jugent très bonne la qualité des réceptifs de la commune. En revanche, 23% pensent que la qualité est bonne et 16% pensent que la qualité est moyenne.

III. CIRCUITS TOURISTIQUES

Le développement du secteur touristique repose également sur la diversité de circuit touristique qu'offre la zone de Kafountine. Ainsi, on note des circuits terrestres et des circuits maritimes. Les circuits terrestres peuvent être faits par vélo, moto, et véhicule. En revanche, pour les circuits maritimes le moyen de déplacement le plus utilisé est la pirogue à moteur ou sans moteur.

III.1. Circuits terrestres

- Le circuit terrestre et maritime Kafountine : permet de visiter le quai de pêche, le village artisanal, village des pêcheurs, bolong derrière le campement Le Filao qui est souvent occupé par des oiseaux ;

- Le circuit terrestre et maritime Kafountine-Abéné : pour aller vivre le festival international de culture d'Abéné, visiter le « Bantang-woro » (six fromagers en mandingue) très connu, le « bitini » point d'eau habité par des crocodiles, visiter le « Soundobato » point de convergence de tous les eaux de ruissellement du village avec la présence de crocodiles, l'île « Djinaba » des oiseaux entre Abéné et Niaffrang ;

- Le circuit terrestre Kafountine-Diannah : pour visiter la poterie « Bancou wouling » ;

-Le circuit terrestre Kafountine-Colomba : pour visiter la poterie de Colomba, découvrir la danse des masques comme « coumpo » ;

III.2. Circuits maritimes

La commune de Kafountine bénéficie d'un réseau hydrographique très dense avec la ramification de plusieurs *bolong*. A côté, il existe une luxuriante forêt de mangrove. Elle est très importante dans la commune surtout dans les îles où on peut passer toute une journée à faire une excursion dans la forêt de mangrove et voire les femmes qui s'activent dans la récolte des huîtres.



Photo 3 : Aménagement de circuits touristiques de la forêt de mangrove (BOCOUM, Mai 2017)

-Le circuit maritime Kafontaine-Albadar : pour découvrir la héronnière de « Fata woro » ;

-Circuit maritime dans les îles pour faire des excursions dans la forêt de mangrove, des balades, de la pêche sportive ;

-Le circuit terrestre et maritime Kafontaine-Kassel : pour visiter la héronnière de Kassel, le mode de production du sel par les femmes,

-Le circuit maritime Kafontaine-Boune : pour aller visiter la reine prêtresse ;

-Le circuit maritime Kafontaine-Kailo : pour visiter les fétiches ;

-Le circuit maritime Kafontaine-kalissaye-Sankoy pour découvrir la réserve ornithologique de Kalissaye ;

-Le circuit maritime Kafontaine-Diogué : pour aller à l'embouchure prendre le bateau Ziguinchor- Dakar.

L'enquête menée auprès de la population a permis de comprendre l'importance du tourisme dans la commune de Kafontaine. De ce fait, 288 enquêtés soit 99,3% pensent que la commune de Kafontaine est une zone à vocation touristique. En outre, nous nous sommes intéressés sur les types de tourisms qui peuvent être pratiqués dans la commune. Ainsi, 22% des enquêtés disent que c'est le tourisme balnéaire et le tourisme culturel sont les plus pratiqués, pour 21% c'est le tourisme de découverte, 17% pour l'écotourisme, 16% pour le tourisme cultuel et 2% précise d'autres types de tourisme à savoir le tourisme rural intégré, la pêche à la traine et le tourisme sexuel.

Puis, nous avons chercher de savoir en fonction du potetiel existant le type de tourisme qui attire plus de monde dans la zone.

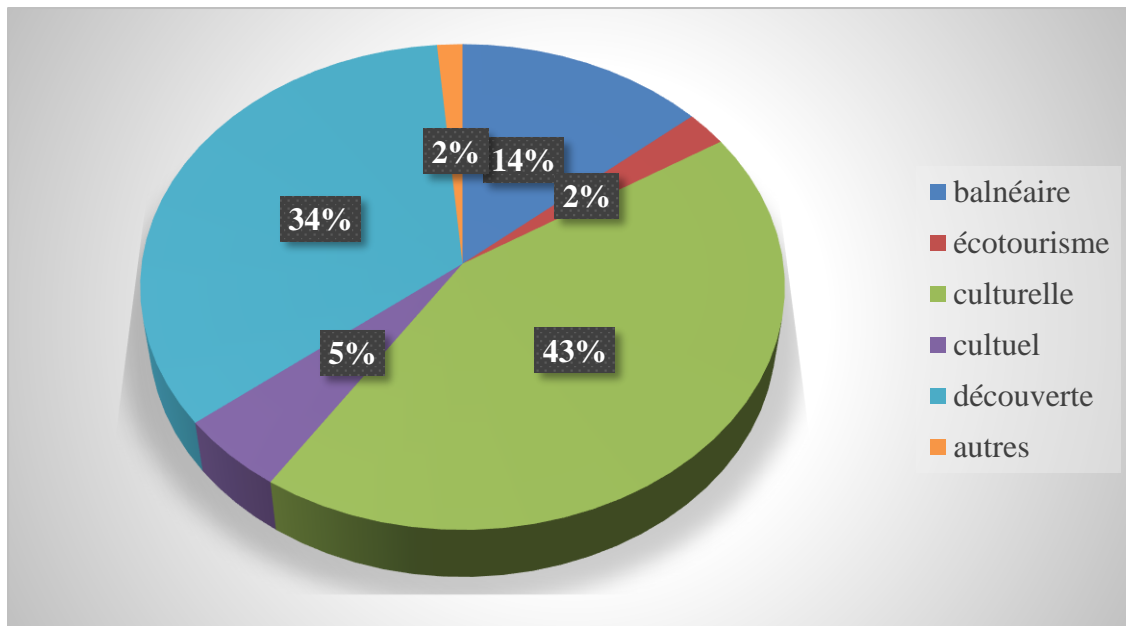


Figure 6: Les types de tourisme les plus pratiqués dans la commune (données d'enquêtes, BOCOUM, 2017)

Le tourisme culturel est largement en avant en matière de fréquentation dans la zone. Ainsi, cet avantage se justifie par l'importance des événements culturels (festival d'Abéné, festival des cultures et Carnaval à Kafountine etc.) organisés. L'organisation de ces activités est facilitée par la présence de diverses ethnies qui conservent bien leurs cultures et qui n'hésitent pas à les valoriser dès que l'opportunité se présente.

Dans cette partie du mémoire il s'agira d'analyser dans un premier temps les potentialités naturelles du tourisme dans la commune de Kafountine. Et enfin, faire une analyse des potentialités culturelles du tourisme dans la commune.

En plus Kafountine et Abéné sont des villages artisanaux et qui bénéficient des marchés qui servent d'exposition et de commercialisation des produits. La culture n'est pas en reste. La commune est un carrefour où se heurtent une panoplie d'ethnies et de cultures. A côté du tourisme se développent plusieurs activités socio-économiques. Le développement de ces activités crée une synergie et galvanise le développement socio-économique de la commune.

IV. ACTIVITÉS SOCIO-ECONOMIQUES A COTE DU TOURISME

A côté du tourisme, diverses activités socio-économiques sont pratiquées dans la commune de Kafountine.

IV.1. Secteur de la Pêche

La pêche est aujourd'hui une des activités phares de l'économie de la commune de Kafountine. Elle est l'une des principales sources de revenus directs ou indirects des populations. Elle est de type artisanal, pratiquée aussi bien dans les *bolongs* qu'en haute mer.

Le secteur connaît un développement avec la maîtrise de plus en plus des techniques de pêche, ainsi que le recours à des équipements plus performants et adaptés (engins de pêche, GPS, gilets de sauvetage, etc.) qui assurent respectivement les grosses prises, la localisation exacte des zones de pêche et la sécurité en mer. Par ailleurs, les mises à terre de 2006 à 2016 montrent une augmentation annuelle concernant aussi bien les saisies dans les marigots que celles en haute mer (PLD, 2009). De 7 712 040 kg en 2005, les débarquements ont atteint 48 340 150 kg en 2016 à Kafountine. La côte de Kafountine fait partie de l'une des côtes qui reçoivent de grandes embarcations. On y compte au quotidien plus d'une soixantaine de véhicules frigorifiques et environ 300 pirogues venus débarquer ou embarquer dans une ambiance électrique marquée très souvent par des disputes et des négociations entre clients et mareyeurs. Ces acteurs qui viennent avec des véhicules frigorifiques et des pirogues passent des séjours de courtes durées dans les campements de la zone.

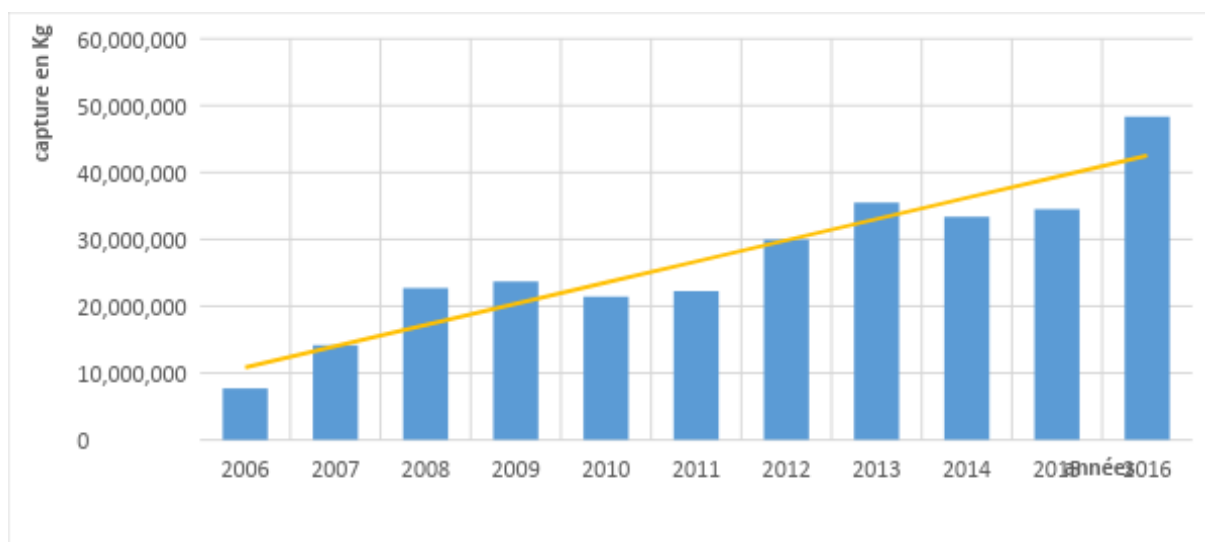


Figure 7: Mise à terre de poisson au quai de pêche de Kafountine (Service de Pêche de Kafountine, 2016)

La forte mobilisation des différents acteurs autour de la filière démontre son caractère polariseur. Les acteurs vont des pêcheurs aux consommateurs en passant par les autorités locales, les vendeurs, les acheteurs, les mareyeurs, les commerçants *bana-bana*, les transformateurs etc. Aujourd'hui, la filière pêche se présente comme un véritable levier de développement de la commune de Kafountine. Son dynamisme a soutenu le développement d'activités annexes telles que le mareyage et la transformation du poisson. Le développement de toutes ces activités autour de la pêche entraîne une forte attraction de la zone.

Ce dernier maillon de la chaîne, revêt une importance capitale dans l'activité, car c'est au niveau de cette filière de transformation artisanale que l'on retrouve le maximum d'acteurs ainsi qu'une très forte demande de produits transformés. Le Quai de pêche de Kafountine est

installé en 2009. Il est localisé à l'extrême centre-ouest du village de Kafountine. L'aire d'influence du quai est estimée à environ 17 ha. Dans ce quai, les activités de transformation des produits halieutiques constituent aujourd'hui une forme de valorisation des produits de la pêche au niveau de Kafountine. En effet, elles contribuent à la réduction des pertes des surplus de production. Les activités de transformation des produits halieutiques embauchent près de 4000 personnes et absorbent plus de la moitié des produits débarqués (Service de Pêche de Kafountine, 2016).

Le village des pêcheurs, « Téfes » du village de Kafountine, est à présent le plus important de Casamance, avec plus de 200 pirogues installées sur la plage, ses 3 000 à 4 000 personnes y travaillant pour transformer le poisson, pour le sécher, le fumer etc. chaque retour de pêche est toujours un spectacle fantastique (Diabang, 2016).

Le développement du secteur de la pêche favorise la venue de beaucoup d'acteurs ce qui permet aux campements de bénéficier des clients de nuitées pour la plupart de courtes durées. Au-delà de cet aspect le secteur permet aussi d'approvisionner les restaurants et les campements en produits halieutiques (poisson, mollusque, huître, etc.).

IV.2. Secteur de l'agriculture

L'agriculture reste une activité très pratiquée en Basse Casamance plus particulièrement dans cette commune. Elle est majoritairement pratiquée par les autochtones et permet d'assurer les besoins quotidiens des populations. Les terres cultivables représentent environ 35% de la superficie totale, soit 317,8 km². Les superficies cultivées des vallées et des plateaux occupent 292 Km². Le reste, soit 298,195 km² est constitué de forêts et de terres inexploitées (PLD, 2009). La qualité du sol donne la possibilité de faire diverses sortes de productions.

IV.2.1. Cultures vivrières et rentes

Le riz est la nourriture de base de toute la commune et la culture vitale des îles. Les cultures sèches sont principalement développées dans la zone continentale. Elles occupent une part importante dans l'alimentation des familles. Il s'agit du mil, du maïs, du sorgho et du niébé.

Dans les îles Bliss et Karones, les terres des plateaux abritent les champs de chanvre indien. Le chanvre est cultivé à la place du mil, du sorgho, du maïs et du niébé pour des raisons commerciales. Il bénéficie d'une demande régulière et sa valeur commerciale est élevée. Il faut noter d'ailleurs qu'en dehors du riz, les îles n'ont pas une tradition de consommation ou de vente des autres céréales qui pourrait justifier leur culture.

Les cultures de rente sont plus pratiquées dans les villages de la partie continentale et proviennent des produits de l'arboriculture fruitière (mangues, agrumes), des produits maraîchers, des patates douces, du manioc et de l'arachide.

La culture de tabac connaît un début d'expérimentation dans certains villages de la terre ferme (Diannah, Colomba, Albadar, Kafountine). A Hillol par exemple on note de timides réalisations arboricoles et maraîchères qui pourraient servir d'exemples pour décourager la culture du chanvre, pourvu que les acteurs soient encouragés (PLD, 2009).

IV.2.2. Cultures horticoles

Les principales cultures horticoles sont: les mangues, les agrumes et les légumes (oignons, salades, aubergines). Les cultures maraîchères ont un avenir très prometteur dans la commune grâce à l'existence d'un marché réel formé par les hôtels et les campements touristiques de Kafountine et d'Abéné. Malheureusement, des problèmes se posent au niveau de la filière, notamment dans l'organisation des producteurs, la planification de la production maraîchère en fonction des besoins du quotidien (PLD, 2009).

La baisse de la production de riz et de l'arachide durant la période, s'explique en partie par l'amenuisement des terres cultivables du fait de la remontée saline et la reconversion des terres d'arachide en cultures de mil, de sorgho, de maïs, de niébé ou simplement en plantations horticoles ou en extension de l'habitat. Néanmoins, même si l'on note une baisse de la production agricole, cette activité en outre assure les principales ressources alimentaires et constitue une source de revenus pour un nombre importants d'habitants de la commune. La production agricole à Kafountine est essentiellement dominée par les cultures vivrières, horticoles et de rente. Cette production permet d'alimenter le marché local voir régional et/ou national.

IV.3. Le secteur commercial

Le commerce est très prospère dans la commune de Kafountine. Cette activité repose plus sur les produits halieutiques, fruitiers, maraîchers et manufacturés. Le quai de pêche joue un rôle capital sur le développement de cette activité. Il est un véritable levier du développement de la zone autour duquel se passe différentes interactions. On note une installation importante de boutique surtout à Kafountine et Abéné sur le long des routes qui mènent vers la plage. Malgré l'absence de marché hebdomadaire dans la commune, on note le regroupement de quelques marchés permanents qui permettent aux commerçants locaux et étrangers de pouvoir écouler leurs produits et à la population de s'approvisionner sans se déplacer.

Les produits halieutiques sont vendus frais ou transformés à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Les produits maraîchers sont écoulés localement ou en Gambie. Les

produits forestiers et fruitiers sont vendus aux « bana-banas » locaux et nationaux. La production fruitière de la commune est très importante. Elle concerne les mangues, les agrumes, les papayes et les noix de coco, etc. (PLD, 2009). De même, on note un développement de l'apiculture qui génère une production importante de miel avec la Casa miel qui est une unité spécialisée dans la filière production de miel. Le développement de ce secteur permet de dynamiser le développement local et d'accompagner le secteur touristique en ce qui concerne la facilité d'approvisionnement.

IV.4. Le secteur de l'élevage

Les paysans sont en même temps les éleveurs. Ils pratiquent un élevage extensif qui se borne uniquement à augmenter le troupeau au lieu d'en améliorer la qualité. Donc la pratique de l'élevage dans la commune a un caractère plus social qu'économique. Le bétail bovin n'est vendu qu'en cas de besoins sociaux très urgents. Le secteur de l'élevage dans la commune ne souffre pas trop de problème de pâturage à l'exception de quelques villages insulaires. La zone terre ferme est plus favorable à l'élevage, car les conditions d'alimentation et d'abreuvement sont nettement meilleures, mais c'est également une zone où les pâturages s'amenuisent du fait de l'extension de l'habitat et des feux de brousse à cause de la non délimitation des zones réservées à l'élevage (PLHA, 2010).

La volaille est de type local. La commune ne possède aucune exploitation avicole moderne capable de répondre à la demande locale. On y rencontre le plus souvent de petits élevages familiaux qui ciblent une période bien précise de grande consommation telle que les fêtes de Tamkharit, de Noël, et du 1^{er} jour de l'an. Ces éleveurs ciblent aussi les campements et des restaurants qu'ils vendent leurs produits.

L'apiculture est l'apanage des îles mais elle est beaucoup plus orientée vers l'autoconsommation qu'à la vente. Le miel est surtout apprécié parce qu'il sert à fabriquer une boisson locale alcoolisée « Hydro miel ». L'utilisation de la cire n'est pas connue des populations, c'est pourquoi après extraction du miel, la cire est jetée.

L'élevage des porcins est surtout pratiqué dans les îles où la population est majoritairement animiste ou catholique. La peste porcine est moins fréquente dans le milieu marin de l'avis des spécialistes de l'élevage. Ce qui justifie en partie l'accroissement régulier des porcs de 1990 à 1994. Chez les ovins et les caprins, on a aussi noté un léger accroissement des effectifs suivant les années.

Les problèmes du secteur sont connus des éleveurs et il semble que ceux-ci sont en train de changer aujourd'hui de comportement, dans la pratique de la filière face surtout aux difficultés d'assurer la garde de leur bétail. C'est ainsi que les ventes de gros bétail sont

devenues de plus en plus fréquentes. Ainsi, le développement de ce secteur permet d'assurer les besoins des grands événements (festivals, événement culturel) mais aussi des campements et des restaurants pour satisfaire leurs clients.

IV.5. Le secteur artisanal

L'artisanat dans la zone connaît un regain d'intérêt grâce au tourisme. La commune compte 02 centres artisanaux à Abéné et à Kafountine et deux unités de poterie à Diannah et Colomba. D'après le (PDL, 2002), il y'a 25 forges, 176 sculpteurs sur bois, 271 menuisiers, 47 potiers, 302 vanniers, 171 teinturiers (es), 180 couturiers (es), 304 charpentiers.

Au sein du village artisanal d'Abéné, on trouve des vêtements, des peintures sur toiles, de jolis bonnets colorés, crochetés et des masques décoratifs aux formes originales dont la plupart sont peints à l'aide de pigments naturels.

Sur les routes principales de la plage (Kafountine et Abéné), on note de belle réalisation et d'exposition des sacs en wax, parfaits pour la plage ou pour flâner dans les rues ensoleillées. Ces artistes confectionnent aussi des robes, jupes, sarouels mêlant avec goût et subtilité coupes à la mode occidentale et tissus africains. Il tisse également des hamacs en cordes plastiques qui feront des cadeaux originaux.

Dans le village pittoresque de Kolomba, les femmes partagent leur temps entre les champs de riz et la poterie. Cette pratique artisanale s'y transmet de mère en fille et la production est importante et de qualité. Certaines périodes comme (décembre-janvier) les femmes sont occupées aux champs et le hangar des poteries est vide.

A l'intérieur de ces structures, l'organisation semble plus parfaite et le travail plus professionnel. En revanche, le secteur souffre d'un manque d'organisation des acteurs. Les gens se transforment en artisans de fortune chaque fois que l'occasion se présente (carnaval, festival culturel etc.). Depuis quelques années, une tentative d'organisation des artisans locaux est amorcée, mais elle reste jusqu'ici à l'état embryonnaire.

Cette activité s'est développée sur l'ombre du tourisme. Les touristes font des tours dans les marchés artisanaux pour visiter les merveilles mais aussi chercher des cadeaux très originaux et spécifiques de la culture locale.

IV.6. La formation professionnelle

A Kafountine sur la route de la place se trouve le centre de formation Satang Diabang soutient des jeunes filles défavorisées ou qui ont très tôt abandonnées l'école pour qu'elles puissent accéder à une activité rémunératrice. Depuis son ouverture, quatorze promotions d'une cinquantaine de jeunes filles ont été formées en batik, couture et décoration ou en cuisine, transformation et maraîchage. Ce centre propose une formation professionnelle de trois (3) ans

et reçoit des élèves au niveau national et régional (Gambie, Guinée Bissau) à Kafountine. L'enseignement qui y est dispensé, porte sur les filières telles que: agriculture (maraîchage, horticulture), couture (batik et décoration), cuisine (transformation des fruits et légumes). La plupart des filles travaillent après leur formation dans des restaurants ou campements privés dans la zone. Il existe également un centre polyvalent de formation à Albadar et un centre de formation agricole à Abéné. Ces centres de formations attirent des personnes venant de partout dans le pays.

Conclusion partielle

Le tourisme est l'activité économique qui génère plus de revenus et d'emplois après la pêche dans la commune de Kafountine. Ce secteur contribue sans nul doute à la croissance socio-économique de la Casamance plus particulièrement de la commune de Kafountine.

La commune de Kafountine, de par sa situation géographique bénéficie d'un potentiel touristique important. Les sites touristiques sont très nombreux et attractifs. On retrouve le tourisme privé et le tourisme rural intégré. Cette attraction est marquée par une végétation luxuriante (forêts et une mangrove généreuses) qui offre de nombreux avantages dont la praticabilité de l'écotourisme. L'existence de plusieurs îles et marigots est une véritable source d'attraction touristique qui favorise le tourisme balnéaire, les balades, etc. La Réserve Ornithologique de Kalissaye (ROK) dans le « *Bliss* » englobe une biodiversité végétale et aviaire riche et variée. Il s'agit entre autre de l'offre naturelle, culturelle, et infrastructurelle. Cette richesse favorise la praticabilité de diverses sortes de tourisme dans cette commune.

DEUXIEME PARTIE :

CONTRAINTES DU SECTEUR TOURISTIQUE DE LA COMMUNE DE KAFOUNTINE

Le tourisme dans la commune de Kafountine est très florissant et repose sur d'énormes potentialités dont regorge la zone. Ce secteur repose sur de nombreux atouts naturels (ensoleillement constant pendant toute l'année, une multitude de parcs nationaux et de réserves), culturels (une culture riche et variée, diversité ethnique et linguistique), cultuels (plusieurs sites cultuels et divers types de cultes), infrastructurels (présence de plusieurs réceptifs d'accueils aux décors traditionnelle ou moderne).

Ainsi, malgré ses atouts et son essor, il fait face à des contraintes naturelles et anthropiques qui compromettent son développement. Le tourisme dans la commune de Kafountine fait face à plusieurs contraintes d'ordres physiques et anthropiques qui entravent son développement. Dans cette partie il s'agira de montrer des contraintes naturelles du secteur touristique de la commune de Kafountine.

CHAPITRE 1 :

CONTRAINTES LIEES AU FACTEURS ANTHROPIQUES DU SECTEUR TOURISTIQUE DANS LA COMMUNE DE KAFOUNTINE

L'homme, à travers de multiples usages et occupations de l'espace côtier, contribue de manière directe ou indirecte au développement de certaines activités et simultanément à la fragilisation d'autres. Dans la commune de Kafountine, beaucoup d'activités socioéconomiques (pêche, transformation de produit halieutique, maraîchage, etc.) y sont développées surtout sur la côte. La concentration de toutes ces activités sur un même espace entraîne un sérieux problème de cohabitation. Outre ces fléaux, on note aussi d'autres goulots d'étranglements tels que des problèmes de gestion, d'organisation, de promotion du tourisme de la zone. Ainsi, sur ce chapitre, il sera question de montrer les contraintes anthropiques qui entravent le développement du secteur touristique.

I. LA CRISE CASAMANÇAISE

La crise Casamançaise est l'une des contraintes majeures qui a ralenti le tourisme en Casamance particulièrement dans la commune de Kafountine. Depuis les années 70, dans cette zone le tourisme se développait bien surtout le type tourisme rural intégré qui était mis en vigueur dans la région et qui attirait beaucoup de touristes. La venue des touristes est motivée par leur acceptation par la population locale mais aussi leur hospitalité et l'existence de réceptifs d'accueils. C'est dans ce sens que (CISS, 1983 cité par BA, 2007), affirme qu' « aucune activité touristique n'est possible dans une région où la population rejette systématiquement les visiteurs et/ou la densité de l'occupation de l'espace empêche l'édification des structures d'accueils ».

L'arrivée massive des touristes a encouragé l'installation de plusieurs réceptifs d'accueils le long du littoral. Ainsi jusqu'aux années 80 tout allait bien, les hôteliers, les propriétaires de campements, la population locale et l'Etat chacun profite pleinement de cette activité. Les hôteliers gagnent des revenus et paient des taxes et la population bénéficiait de la création des structures sociales de bases.

En revanche, la multiplication des attaques et braquages dans la zone a contribué à la baisse drastique de la fréquentation des touristes dans la zone. Les campements en ont beaucoup soufferts, ils restent la plupart de leurs temps sans héberger du fait que les touristes ont peur de venir dans la zone. Cette situation a engendré la chute des chiffres d'affaires du secteur

touristique et les propriétaires de certains campements ne pouvaient plus payer leurs taxes car n'ayant pas suffisamment de clients. Cette rareté des touristes s'explique en partie du fait que depuis longtemps la Casamance est considérée comme zone rouge, perçue comme étant une destination risquée. Ainsi, c'est récemment que la Casamance est sortie de la zone rouge mais jusque-là le tourisme peine à retrouver son essor.

II. FERMETURE DES DEUX GRANDS HOTELS DE LA ZONE

Outre les atouts naturels et culturels, les réceptifs d'accueils jouent un rôle déterminant dans l'attractivité touristique de la commune de Kafountine. Le tourisme de cette zone bénéficiait depuis longtemps de l'installation de deux hôtels qui contribuaient à la promotion de sa destination. Ainsi, ces réceptifs ont rencontré des difficultés au courant de leur fonctionnement et ce qui a conduit leur fermeture. Nous allons tenter de présenter chaque hôtel en montrant son évolution : c'est à dire de son fonctionnement à sa fermeture.

I.1. L'hôtel Karone à Kafountine

L'hôtel Karone est construit dans un site très magnifique qui abrite un climat très doux qui se trouve entre l'océan atlantique et un *bolong* plein de mangrove et très poissonneux. A l'intérieur tout comme tout autour du Karone il y'a une diversité de plantes comme de grand filaos des cocotiers etc. C'est un endroit propice au développement de la pêche sportive (*bolong*), les balades (pour admirer la végétation de mangrove, et découvrir l'île des oiseaux), faire des excursions dans les îles, mais aussi et surtout le tourisme balnéaire avec une très belle plage. Il y'a aussi la présence d'un terrain de pétanque pour les touristes.



Photo 4 : Vue de l'extérieur de l'hôtel Karone à Kafountine (BOCOUM, Juin 2017)

L'hôtel Karone ouvre ses portes en 1987 à Kafountine. Le premier propriétaire était un Libanais qui s'appelle Redmond ABOUD. Il commence ses activités d'hébergement avec dix (10) bâtiments de deux (2) chambres chacun et chaque chambre comporte au moins un grand

lit ou trois petits lits. Au total, le site comprend 20 chambres et environs 27 lits. A côté du logement, il y'a un grand restaurant d'au moins 35 places, qui prépare aussi bien des plats locaux (« *THIEBB, MAFFE, KALDOU*, etc. ») et des plats occidentaux. Le restaurant était fonctionnel en permanence et assurait les trois repas. Il bénéficiait de l'apport de la plage avec des touristes qui viennent passer la journée au bord de l'océan viennent souvent manger ici sans parcourir une énorme distance.

L'hôtel était très fréquenté et était souvent plein surtout pendant les vacances d'été. Pour répondre à la demande qui est devenue forte, le propriétaire décide en 1995, d'augmenter douze (12) bâtiments de deux (2) chambres ce qui donne au total vingt-deux (22) bâtiments et quarante-quatre (44) chambres. Le Karone avait neuf (9) employés permanents et vingt-cinq (25) employés temporaires. Les permanents sont payés à 75000 f CFA et les journaliers à 45000 f CFA.

Le Karone participait à la promotion et à la concurrence touristique de la zone et générerait des revenus extraordinaires. Les touristes venaient souvent en masse surtout d'origines gambiennes qui viennent pour des excursions dans les îles et ensuite passent la nuit. Il y'a aussi des couples qui viennent pour quelques jours de vacances (deux à trois jours). Généralement, les séjours enregistrés sont de courte durée, maximum deux (2) semaines et la plus part sont des pêcheurs qui n'habitent pas la zone. Deux tarifs sont fixés pour la nuitée:

- Le tarif de la nuitée plus pension complète (petit déjeuner, déjeuner et dîner) est de 15000 f CFA
- Le tarif de la nuitée sans pension est de 12500 f CFA.

L'hôtel Karone faisait développer beaucoup d'activités à l'image du commerce avec l'installation d'une boutique artisanale qui vendait diverses œuvres d'art. Ainsi, il participe à la promotion de la culture locale (danses traditionnelles, des théâtres etc.). Il y avait un petit podium qui servait à la prestation de ces troupes. Ces troupes viennent faire du spectacle trois fois dans la semaine à l'appréciation des touristes qui leurs donnent quelques choses et le gérant aussi donne 5000 f CFA. Ainsi, on note des activités qui se développent parallèlement, le transport aussi car le Karone est très loin du centre-ville. Le restaurant aussi fait ses commandes en poisson chaque jours au près du village des pêcheurs en fonction des clients. Tous ces exemples montrent l'importance du Karone dans la promotion touristique de la zone mais aussi dans le développement socio-économique.

En 1997, le propriétaire Libanais décide de vendre l'hôtel à un Belge du nom de Guerthe COOL qui continue la gestion. Dès son arrivée, il envisage des travaux pour l'amélioration de la qualité des réceptifs en changeant les lits et les toilettes. De plus, à côté du jardin des fleurs

qui existait déjà, il créait une belle pelouse en gazon et retraçait les différentes voies afin de redonner une belle vue de l'intérieur. Ensuite, il diversifie le choix de la baignade en créant une très belle piscine, large et moderne dont l'eau est en permanence renouvelée. Il décide de se lancer dans la concurrence pour attirer plus la clientèle en mettant à la disponibilité des touristes une pirogue et un guide pour les excursions dans les îles. L'embarcadère se trouve juste derrière l'hôtel ce qui est un avantage, car au retour les touristes peuvent rester et continuer leur séjour dans l'hôtel. C'est donc une politique pour pouvoir gagner la clientèle et accroître les chiffres d'affaires.

L'hôtel Karone faisait partie des grands hôtels de la zone qui ont une capacité d'accueil assez importante. Il jouait un rôle important dans la promotion touristique de la zone. Ainsi, depuis 2002, la zone a connu une multiplication des attaques des hommes armés (rebelles), du coup le gérant Belge a pris la fuite car les risques étaient énormes. Depuis son départ, le Karone avait du mal à fonctionner convenablement car il n'y avait pas de gérant et le problème de sécurité régnait. C'est en 2005 qu'un gérant Français Gérard est venu reprendre le travail, mais la donne à changer la fréquentation du site n'est plus comme avant. Ce dernier repart en France et laisse la place à William qui reprend la commande en essayant de réajuster l'activité. Il a géré l'hôtel pendant trois ans mais jusque-là il reste toujours dans un Cao et peine à retrouver son essor. En 2009, une femme sénégalaise du nom de Astou Coly qui vivait en Belgique et qui travaillait dans les sociétés du propriétaire du Karone est revenue pour essayer de redynamiser le site mais tout comme les autres l'effort reste toujours vain. L'hôtel ne fonctionne plus et il n'y'a plus de client, il ferme définitivement en octobre 2010 et depuis lors il est mis en vente.

Les conséquences sont énormes aussi bien sur le plan économique que social de la localité. Ce dysfonctionnement de l'hôtel a accentué le chômage, sur tous les employés permanents et journaliers c'est un seul qui est retenu et payé par le patron pour le gardiennage du site. Ce dernier était le gérant de la pirogue pour l'excursion des touristes, maintenant comme le bolong (point de départ pour les excursions dans les îles) est tout près de l'hôtel, ce monsieur est retenu pour garder le Karone et en même temps continuer son activité de départ.

Malgré, la fermeture, il continu à amener les touristes en excursions ou à transporter des clients vers les îles. Mais, il précise que ce n'est plus comme avant, il reste souvent des jours sans voir des clients qui désirent faire des excursions, car le fonctionnement de l'hôtel était une source d'attraction majeure. La pirogue est louée à 40000 f CFA pour ces excursions dans les îles. Deux coques sont disponibles, mais les touristes viennent accidentellement, sinon d'autres viennent souvent parce qu'ils connaissaient déjà le site.

Les huit (8) employés permanents et les vingt-cinq (25) journaliers ont connus une situation traumatisante car ils étaient bien ici et ils parvenaient aussi à gagner leur vie. Il y avait même une maison des travailleurs dans l'hôtel pour les employés qui ne sont pas de la zone. La crainte était comment faire pour trouver la place dans un autre hôtel dans la zone, tout en sachant qu'il y a que deux (2) hôtels.

En outre, le taux de chômage est très important dans la zone, beaucoup de jeunes à Kafountine sont à la quête d'emploi et ils viennent se lancer aussi dans cette même compétition. Ainsi, d'autres n'ont pas pu résister et ont décidé de quitter pour aller tenter leur chance dans d'autres zones touristiques comme Cap Skirring, la petite côte etc. C'est une perte pour le tourisme à Kafountine car des jeunes plein d'expérience, de potentiel et de savoir-faire sont partis enrichir d'autres lieux touristiques qui sont des concurrents de tailles. Jusque-là, certains anciens employés du Karone sont à Kafountine en train de chômer. En revanche, d'autres ont pu changer d'échelons c'est-à-dire sortir de l'hôtel pour venir travailler dans des campements car n'ayant pas de choix.

Les bâtiments ont commencé à tomber, d'autres ont perdu leurs toitures et les murs se dégradent de plus en plus car il n'y a plus d'entretien. Sur les vingt-deux (22) bâtiments il reste que deux qui sont en bon état et sont utilisés par le gardien. Le premier est devenu le domicile du gardien et le second contient certains bagages de l'hôtel.



Photo 5 : Dégradation des bâtiments de l'hôtel Karone à Kafountine (BOCOUM, Juin 2017)

Cliché A : Bâtiment dégradé et abandonné

Cliché B : Dégradation de la toiture du restaurant

La piscine est devenue un lieu d'approvisionnement des oiseaux en eaux qui stagne et qui n'est pas propre. Au-delà des deux bâtiments fonctionnels, l'espace est devenu comme une

forêt avec la présence de grandes arbres qui se sont développés et l'espace est couvert d'arbustes et d'herbes.



Photo 6 : Les infrastructures de l'hôtel Karone totalement délaissées (BOCOUM, Juin 2017)

Cliché A : Piscine de l'hôtel abandonnée et devenue source d'approvisionnement en eau des oiseaux

Cliché B : Enceinte de l'hôtel colonisé par des arbres

L'hôtel le Karone a fini de perdre le charme qu'il avait depuis plusieurs années qui donnait aux touristes de bons services. Il ne subit plus d'entretien, la piscine, la pelouse, les bâtiments se sont dégradés et ont perdus leurs valeurs. La promotion et la concurrence de la zone par rapport aux autres dépendait en parti de cette hôtel. Son développement faisait vivre l'économie locale surtout pendant la haute saison touristique.

II.2. L'hôtel Kalissaye à Abéné

A côté de l'aérodrome on a l'hotel Kalissaye ouvert entre 1985-1986 par un français du nom de Michel. Il comptait vingt-six (26) chambres et pour la plupart chacun comporte un grand lit. Parfois, les gérants augmentent de petits lits pour les touristes en famille. Le campement comptait aussi un restaurant et bar fonctionnels pendant 24h. Trente (30) employés permanents travaillaient dans cet hôtel et ils étaient bien payés. De plus, il y a une dizaine d'employés journaliers qui reçoivent 1000 f CFA par jour en 1986 (d'après Konta qui travaillait à Kalissaye pendant trois ans comme plagiste). Il souligne qu'à l'époque (1986) un salaire journalier de 1000f était bien. Les employés étaient bien entretenus et s'épanouissaient bien.

L'hôtel Kalissaye est fermé après la fermeture de l'aérodrome trois ans après (2010). Le tourisme dans la zone de Kafountine a perdu un de ses plus grands leviers. Il faisait la promotion de la zone et attirait beaucoup de touristes. C'est à partir de ces grands hôtels que les

restaurants et bars fonctionnent car beaucoup de touristes sont des demis pensionnaires (petit déjeuner et dîner uniquement) à l'hôtel.

La fermeture du Kalissaye a entraîné des conséquences multiples sur le plan socioéconomique. En 2010, les employés de l'hôtel que ce soit permanents ou journaliers ont connues un coup dur, ils sont appelés à chercher ailleurs un autre emploi. Seulement trois (3) sur les trente (30) permanents sont retenus pour le gardiennage et l'entretien du site. Le reste d'entre eux sont entrés en chômage et pour la plupart ont travaillé dans l'hôtel depuis son ouverture en 1985 (25 ans). L'attente est forte car certains sont des pères ou des soutiens de familles. Il existe plus d'hôtel fonctionnel dans la commune de Kafountine et certains des ex-travailleurs de l'hôtel sont désespérément allés chercher du travail dans des campements et d'autres ont quitté la zone pour aller chercher de meilleures offres.

Beaucoup de touristes qui venaient à l'hôtel Kalissaye ont contribué dans des actions sociales :

Les clients de la banque Ronald de la France ont financés la salle de sport d'Abéné ;

Des Hollandais ont ouvert un centre et équipé de tous les métiers professionnels et il y'a une trentaine de professeurs. Ils ont filtré aussi le forage et ils ont créé une banque micro CREC pour accompagner la population ;

Le centre artisanal d'Abéné a été Financé par Docteur Jacques Christophe qui était un médecin en France. Ainsi, à chaque fois qu'il venait à Abéné il amenait beaucoup de médicaments et il aidait durant tout son séjour à soigner les malades et à aider la population. Et il a fini par construire une belle maison à Abéné.

La fermeture de Kalissaye est un désastre pour le tourisme dans la zone et c'est une perte énorme pour la population.

III. FERMETURE DE L'AERODROME D'ABENE

Le tourisme est une activité mondiale qui repose sur la concurrence. L'accessibilité de la zone par plusieurs voies compte beaucoup pour l'attractivité touristique. La zone de Kafountine était réputée par une facilité d'accès par trois voies. La nationale 5 qui est la principale voie, voies maritime avec l'importance du réseau hydrographique (océan atlantique, fleuve Casamance, marigots) et l'aérodrome privé de Michel (propriétaire de l'hôtel Kalissaye) à Abéné. A l'époque l'axe Diouloulou-Kafountine était défectueuse et il y avait des risques (braquages) et la voie maritime n'est pas trop connue par certains touristes du coup la voie aérienne était plus utilisée pour venir dans la zone de Kafountine.

L'aérodrome d'Abéné a contribué de manière très significative à l'accroissement des arrivés touristiques. En saison touristique, c'était possible d'enregistrer plus de douze (12)

atterrissages par jour. Le propriétaire de l'aérodrome avait des fidèles clients de son hôtel le Kalissaye qu'il partait récupérer une fois arrivé à Dakar. C'est donc un moyen qui lui permettait de maintenir la clientèle en leur facilitant l'accès à la zone.

L'aérodrome fonctionnait bien et était un levier majeur pour le tourisme de la zone jusqu'en octobre 2007 date de sa fermeture. D'après le témoignage de certains acteurs, sa fermeture se justifie par des raisons politiques. Cette situation a beaucoup perturbé la destination et le marché du tourisme dans la zone de Kafountine. La Casamance était considérée comme une zone rouge avec la crise donc la voie aérienne était perçue comme la plus sûre pour venir dans la zone. Sa fermeture a rendu l'accessibilité de la zone plus difficile et de beaucoup de touristes qui voyageaient qu'avec l'avion ont arrêté de venir (SOPHY SAGNA) gérant du restaurant.

En outre, le danger pour le tourisme de la zone est le changement de destination et la diminution de la fréquentation à cause du dysfonctionnement de la voie aérienne. D'après Momodou Konta propriétaire du campement belle Daniel à Abéné, la fermeture de cet aérodrome a fragilisé le tourisme dans la zone car certains de leur clients ne viennent plus. Malgré la proximité de l'aéroport de Gambie, les touristes préfèrent ne pas prendre des risques, avec souvent des problèmes transfrontaliers. Elle permettait une évacuation rapide des touristes en urgence sur Dakar mais maintenant cela n'est plus possible. Cette fermeture a causé beaucoup de mal, auparavant des vols Abéné-Dakar étaient permanents.

IV. PROBLEME DE COHABITATION ENTRE LA PECHE ET LE TOURISME SUR LA COTE DE KAFOUNTINE

La pêche est une activité très prospère dans la commune de Kafountine et enregistre plusieurs dizaines de débarquement par jour. Le développement de l'activité et l'augmentation des captures tend à fragiliser le secteur touristique qui était en amont la première activité de la zone et reléguée en deuxième position. Parfois le quai de pêche de Kafountine enregistre des débarquements supérieurs à la demande et la zone n'a pas de chambre froide pour conserver le surplus ni d'usine de transformation de produits halieutiques pour éviter les pertes. Ainsi face à cette situation, les pêcheurs ne trouvent qu'une seule solution : c'est-à-dire de repartir dans l'océan et déverser les poissons qui sont déjà morts.

Cette solution n'est pas la meilleure, certes elle permet de se débarrasser vite du produit mais cela ne dure pas longtemps. De ce fait, ces poissons seront refoulés par les vagues et ne vont plus séjourner dans l'eau. Sur la plage de Kafountine ou de Diogué on ne peut pas marcher une dizaine de mètre sans voire des poissons pourris parfois déchiffrés par des petits craps sur

la côte. Cette situation est très défavorable à cette belle plage ensoleillée car dégage une odeur nauséabonde.

Le tourisme est entrain de souffrir de cette cohabitation avec la pêche et cela peut jouer très négativement sur la fréquentation de la zone car les touristes sont très sensibles à l'insalubrité.



Photo 7 : Poissons pourris sur la plage de Kafountine (BOCOUM, Juin 2017)

A côté de cette activité de pêche il y'a des femmes qui déchiffrent les poissons pour enlever les intestins et écailles afin de sécher le poisson frais. Ainsi, tous ces déchets sont versés dans l'eau, soit laisser ou enterrés sur la plage. Dans cette dynamique, certains décortiquent le « yet » versent un liquide visqueux, jaunâtre, un peu concentré sur la côte. Ce qui fait que tous ces facteurs jumelés qu'on note beaucoup de mouches et cela n'encourageait les touristes de camper sur la plage avec des tas d'intestins et d'écailles. C'est un sérieux problème d'aménagement qui fragilise une activité au détriment d'autre. Ce qui donne une mauvaise promotion pour le tourisme balnéaire.



Photo 8 : Dépotoir d'ordures sur la plage devant les fumoirs (BOCOUM, Juin 2017)

La transformation de produits halieutiques par le fumage est une activité très pratiquée à Kafountine avec le développement de l'activité de pêche. Le nombre de fumoirs s'est

rapidement multiplié et est passé de 03 en 1998, 123 fumoirs en 2009, à 225 fumoirs en 2015 (Diabang, 2016). Les fumoirs occupent un espace important et ont favorisé un boom démographique autour de l'activité. Ils sont construits de manière traditionnelle et consomment beaucoup de bois. Beaucoup de chaleurs et de fumées se dégagent chaque jour sur ce site et derrière le quai il y a beaucoup de résidences et de campements (Bendoula, Kassoumaye Ressort etc.). Cette source de pollution perturbe les touristes surtout ceux qui ne sont pas habitués par cette situation et est très dangereuse.

De plus, la route principale qui passe près de ce site est en permanence occupée par des charrettes, motos, camions qui approvisionnent les acteurs en bois. Il n'y a pas de contrôle strict ; le bois est déversé sur la route et les touristes perdent beaucoup de temps avant d'accéder aux campements ou résidences.

Problème d'organisation des acteurs, chacun fait son tourisme et sa promotion. A cela s'ajoute le manque de professionnalisme des guides touristiques pour pouvoir montrer et expliquer convenablement nos valeurs et richesses. Les guides poursuivent les touristes pour juste gagner quelques choses et expliquent souvent des choses qu'ils ne maîtrisent pas.

V. INSALUBRITE DE LA COTE

La salubrité de la plage reste un aspect très important dans la promotion de la destination touristique. En ce qui concerne la côte de Kafountine, nous avons cherché à savoir la perception de la population sur la propreté de la plage de la commune. En effet, 68 % des enquêtés pensent que la plage est insalubre dû essentiellement à la présence de diverses activités sur la zone (pêche, transformation de poissons, fumage de poissons). En dépit de cela, cette forte présence d'activités et de leur répercussion sur le tourisme, 31% des enquêtés jugent la plage salubre et praticable.

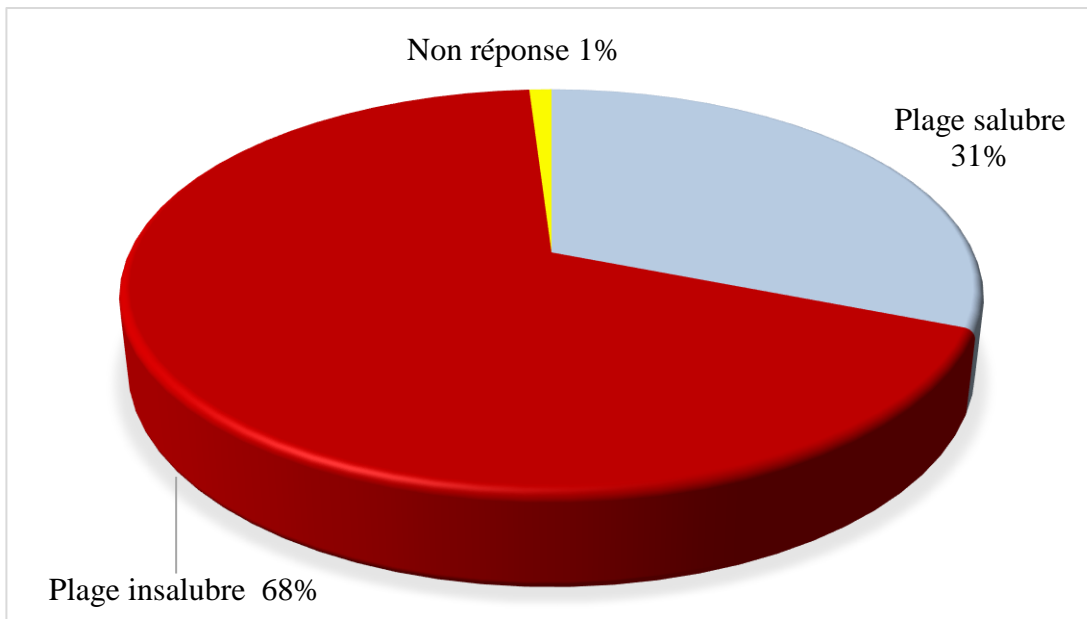


Figure 8 : Perception de la population sur la salubrité de la plage (données d'enquêtes, BOCOUM 2017)

Le problème de l'insalubrité des plages et de la pollution de ses eaux prend de plus en plus d'ampleur. Avec la présence de deux quais de pêche dans la zone, la plage est dans certaines parties très sales car il y'a beaucoup de poissons ou de déchets versés sur la côte. Ces déchets sont souvent les intestins des poissons, des écailles ou des eaux usées car beaucoup d'activités sont effectuées sur cette zone, on note la présence de fumoirs et les clés de séchage.



Photo 9 : Insalubrité de la plage de la commune de Kafountine (BOCOUM, Juin 2017)

Cliché A : Colonisation de la plage de Diogué par des déchets d'animaux

Cliché B : Canal d'évacuation des eaux usées de poissons à ciel ouvert

Cliché C : Dépôt des poissons pourris sur la plage de Kafountine

Cette insalubrité a poussé Henry Bassinet le propriétaire du campement qui se trouve tout près du quai de pêche à quitter vers 1958 d'après le chef de village Ibou Diatta. Son campement est aujourd'hui occupé par les militaire est en train d'être frappé par l'avancée de

la mer. Le départ du propriétaire a fait beaucoup de mal pour le tourisme dans la zone. Il avait quatre (4) coques qui permettaient aux touristes de faire des excursions dans les îles. Ces activités sont très développées et beaucoup de monde s'y activait quotidiennement mais le suivi n'est pas assuré. C'est donc ce qui justifie l'insalubrité de la plage qui peut être due par un problème d'aménagement et d'organisation des acteurs.

De l'autre côté, vers le bois sacré des femmes là où le mouvement des personnes est moins important, on note l'occupation de l'espace par les bœufs qui font aussi leur besoin sur la plage. Du coup sur cette partie de la côte on voit beaucoup des déchets. Cette situation peut entraîner le risque de certaines maladies et les touristes ne fréquentent pas les sites où les risques de contaminations sont énormes.

VI. PROBLEME D'INSECURITE DE LA ZONE

Le vol et l'agression est très récurrent et donne une mauvaise promotion pour le tourisme de la zone. C'est l'exemple de la propriétaire du campement Fouta Djallon qui a été poignardée à mort. Ces genres de situation d'insécurité rendent peur et n'encouragent pas d'autres touristes de venir dans la zone. Les touristes sont très sensibles à des informations sur de mauvaises conditions sanitaires ou des menaces d'insécurité.

L'instabilité politique qui a plombé la région de la Casamance au cours des dernières années, ne sévit pas dans la région côtière, mais elle a négativement affecté les flux de touristes dans cette région (OMT, projet COAST Sénégal, 2011). La région était considérée comme une zone rouge, ce qui a très négativement joué à la fréquentation touristique. Cette situation a affaibli cette région naturelle aux potentialités touristique énorme.

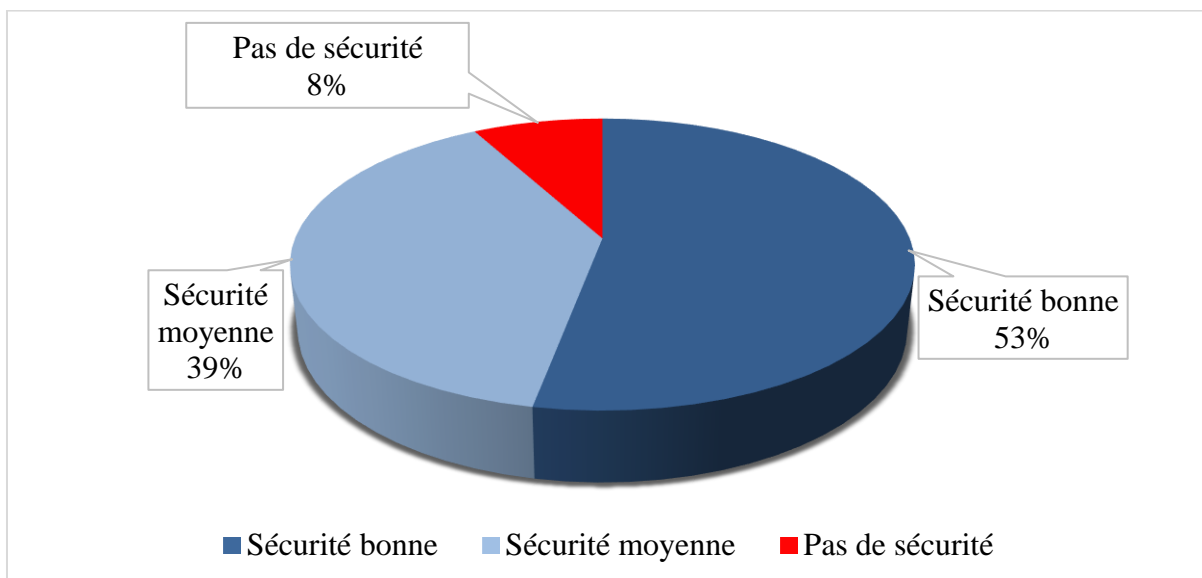


Figure 9 : Perception de la population sur la sécurité (donnée d'enquête, BOCOUM, 2017)

Il a été demandé à 292 personnes dont 224 hommes et 68 femmes dans les localités de Kafountine, Diannah, Abéné, et Diogué afin de savoir leur perception de la situation de sécurité dans la commune. La figure 9 montre que 53% des enquêtés pensent que la sécurité est bonne, 39% pensent qu'elle est moyenne, et 8% pensent qu'il y'a pas de sécurité. La population de cette commune déplore la sécurité, car il y'a beaucoup d'agressions, des cas de vols surtout dans les résidences des touristes. Ainsi, ce n'est que récemment que la commune a bénéficié d'un cantonnement de gendarmerie et d'ASP (agents de sécurité de proximité qui font des patrouilles). Malgré tous ces efforts, l'insécurité demeure toujours et donne une mauvaise promotion de la zone.

VII. EMERGENCE DE RESIDENCES SECONDAIRES

Au début des années 1990, l'introduction des résidences para-hôtelières, pour répondre à un souci de diversification de l'offre d'hébergement, a provoqué une recrudescence d'aménagements ponctuels dans un grand nombre de sites littoraux recherchés comme sur la Petite-Côte (Saly), et en Basse-Casamance (Diembéring, Kabrousse, Cap-Skiring, Kafountine et Abéné). Ces aménagements sont représentés par de gigantesques constructions modernes, constituées en circuit fermé, très convoitées par les touristes (DIOMBERA, 2012).

La zone de Kafountine est marquée par l'installation de nombreuses résidences secondaires bien équipées sur le littoral qui se développent souvent de manière anarchique. Ces aménagements constituent une sérieuse menace, voire une agression pour les campements qui ont leurs licences touristiques. Le secteur touristique est déjà en difficulté et cela se justifie par la dégradation de la fréquentation. A cela s'ajoute l'impact des résidences secondaires.

A Kafountine entre le quai de pêche et l'hôtel Karone on note une concentration importante de résidences secondaires. Le même scénario est perceptible à Abéné. La plupart de ces aménagements appartiennent à des blancs qui viennent souvent qu'en période de vacance d'hiver accompagnés de leurs amis qu'ils logent durant tous leurs séjours. Ces derniers considérés comme des touristes devaient être profitable aux campements et restau-bars homologués, mais malheureusement ces derniers sont hébergés dans ces résidences.

Cette situation est très défavorable pour les propriétaires des hôtels et campements qui payent annuellement des impôts et leurs employés. En amont, elles étaient destinées à appuyer l'activité touristique, mais dorénavant les résidences secondaires sont devenues de véritables goulots d'étranglement du tourisme.

Généralement construit non loin de la côte, ces aménagements sont équipés de matériaux modernes et sont connus pour leurs accès limités et leur tranquillité. C'est en quelque sorte ce qui fait leurs différences et/ou leurs avantages par rapport aux campements toujours

gorgés de jeunes qui espèrent gagner leur pain quotidien qu'auprès des touristes. D'après (Bâ 2007) la prolifération des résidences secondaires est très importante dans la zone de Kafountine. Ces résidences causent une concurrence déloyale vis-à-vis des gérants de campements qui sont reconnus par l'Etat. Elles ne payent pas de taxes et contribuent largement à la baisse des chiffres d'affaires des acteurs touristiques reconnus par l'Etat. Ce qui aboutit à une concurrence déloyale.

En effet, elles sont laissées sans le moindre contrôle et ce qui fait qu'elles sont de vrai conquérant et profitent plus du tourisme que les acteurs qui s'investissent dans le secteur. D'après (DIOMBERA, 2012) des résidences secondaires ou particulières isolées s'y créent ex nihilo sans le moindre contrôle ni le moindre respect des lois et règlements en vigueur en matière d'occupation du sol et du rivage, en provoquant le gonflement et le bourgeonnement des villes et des villages périphériques. Sur la répartition des résidences secondaires par région où on note leur forte concentration sur les principales villes littorales du pays avec près de 60 %, et engendre un problème en termes de contrôle foncier.

Malgré leurs effets concurrentiels sur les campements, elles ont des effets bénéfiques sur l'économie locale. Les résidences créées des opportunités d'emplois qui ne demandent pas un certain niveau de qualification. La plupart des emplois offerts sont à faible niveau de revenus et sont surtout ceux de gardiennages, de domestiques, et de jardiniers.

VIII. ENCLAVEMENT ET PROBLEME D'ACCESSIBILITE DE CERTAINES ZONES

L'un des problèmes sérieux auxquels le tourisme de la zone fait face est l'enclavement. En effet, située au sud du Sénégal, cette zone est un peu difficile d'accès.

Sur le plan aérien, la zone possédait un aéroport composé d'aéroplanes privés qui assurent le transport intérieur des touristes. Certes, même si l'aéroport international de la Gambie est proche de la commune, la traversée inter-frontalière cause parfois problème. Ainsi, le coût de transport et la capacité limitée de ces engins ne facilite pas l'accès à tous les touristes. Depuis 2007, l'aéroport a fermé ses portes et du coup les touristes sont obligés d'emprunter les voies terrestres ou maritimes.

Pour les voies terrestres, les touristes transitent généralement par la Gambie pour rejoindre la zone. La traversée de la Gambie est très difficile et constitue un sérieux obstacle pour le tourisme de la zone. Il faut noter qu'il existe qu'une seule route principale qui mène à la zone de Kafountine (axe Diouloulou-Kafountine).

Pour l'accès par voie maritime, il s'agit généralement des transports par horaire qu'on appelle généralement « courrier» cas d'Elinkine-Diogué. Hormis ces transports, il faut la location de pirogue ce qui est un peu coûteux et n'est pas accessible à tous.

A Diannah le problème majeur est qu'il n'y a pas de piste publique qui mène jusqu'à la plage, l'accès se limite au *bolong*. La population a tenté de construire des ponts de manière traditionnelle, mais peine toujours à retrouver la durabilité. L'écoulement est fort et les ponts s'écroulent très vite. Cette route est défectueuse et rend difficile l'accès aux campements et à la plage pendant la saison des pluies. De ce fait, pendant cette période la praticabilité du tourisme balnéaire était quasi-inexistante car après la pluie la route est inondée. Ainsi, pour passer il n'y a que les motos LIFAN qui résistent, tandis que les motos Jakarta ou taxi calendos qui font aussi le transport rencontrent beaucoup de difficultés pour accéder à la plage.

La route principale de la plage à Abéné est totalement dégradée et elle reste difficilement praticable même en saison sèche. Pire, en saison des pluies elle est gorgée d'eau du fait de l'importance des creux et elle devient presque impraticable. Cette situation rend difficile l'accès au quartier Badala (par tous les moyens de transport) où se trouve la quasi-totalité des campements et des résidences.

D'après Fatou N'DIAYE (propriétaire du campement Lagandong à Abéné) il n'existe pas de tourisme à Abéné pendant la saison des pluies car les touristes viennent rarement à cause de cette situation déplorable. Les propriétaires de campements et de résidences essaient de remédier à ce phénomène en essayant de faire des cotisations, mais jusque-là les moyens restent limités et le secteur continue de souffrir de ce problème.

XIX. NON-RESPECT DES REGLEMENTATIONS SUR LA COTE

Certaines mauvaises pratiques de l'homme sur son littoral peuvent certes régler des problèmes dans l'immédiat et générer des revenus, mais peuvent entraîner des dommages plus significatifs à court, moyen et long terme. Ainsi, même si certaines pratiques sont interdites, elles sont pratiquées de manières frauduleuses par certaines personnes. Il s'agit par exemple de l'extraction du sable marin destiné à la construction, la coupe abusive de la mangrove et du filaos utilisés à diverse fin (mangrove : bois de chauffe, plafonnage etc., filaos : pêche), et des mauvais aménagements sur le littoral (construction en haute plage qui fixe les sédiments).

XIX.1. Extraction du sable marin sur la plage

L'homme, de par ses actions sur les cordons littoraux ou sur les plages, contribue directement à l'érosion. Cette contribution se manifeste également par l'extraction du sable marin qui est souvent préféré dans la construction des maisons et le remblaiement. Son intérêt

réside dans sa proximité, son coût plus faible et sa composition granulométrique qui varient entre 0,063 mm et 0,6 mm, avec une moyenne de 0,2 mm (ADJOUSSI, 2001).

Le phénomène a pris des proportions inquiétantes en raison de l'extension de la zone urbaine. Ainsi, l'activité est passée du stade d'exploitation traditionnelle au stade industriel, lucratif avec la création de nombreuses filières ayant pour corollaire l'augmentation du nombre de charretiers. D'après (SY, 2009), le prélèvement de sable sur la plage entrave sérieusement le stock sédimentaire. Les échanges sédimentaires entre la plage aérienne et la plage sous-marine sont perturbés.

De Kafountine à Abéné, beaucoup de résidences et de campements sont très proches de la plage et la plupart d'entre eux prélèvent ce sable marin pour la construction des maisons et de remblaiements. A cela, s'ajoute certains charretiers qui font l'extraction du sable de la plage de manière clandestine pour les constructions à l'intérieur du village. Cette situation fragilise la côte, car ce sont les dunes qui sont détruites et cela entraîne son déséquilibre et la diminution de la pente, ce qui fait que l'avancée des eaux devient brutale car la plage devient quasi-plate.



Photo 10 : Extraction de sable marin sur la côte de Kafountine (BOCOUM, Avril 2016)

XIX.2. Coupe abusive de filaos et de mangroves

Les débarquements aux quais de pêche de Kafountine et de Diogué sont énormes et une bonne partie est transformée dans les fumoirs de poissons. Le fumage des poissons dans la zone se fait dans des fours traditionnels et d'après l'étude de DIABANG, en 2016 il y a 225 fumoirs à Kafountine. Ces fours traditionnels utilisent beaucoup de bois de ces arbres et des arbustes sont coupés du littoral et dans les forêts pour servir de combustible pour le fumage. Ainsi, selon Diabang (2016), pendant la basse période, 3 camions, 36 camionnettes et 35 charrettes approvisionnent en moyenne par jour les fumoirs.

La végétation, qui sert de bouclier pour la protection des sols (comme les filaos) subisse de coupes importantes destinés à faire la pêche. Cette coupe importante accentue le

ruissellement des eaux de pluies et le détachement d'une importante quantité de sédiments vers la mer. Les conséquences se traduisent par le creusement des rigoles sur le long des versants et des brèches et qui contribue à l'affaissement de la plage.



Photo 11 : Pirogue remplie de filaos saisie par les agents de l'AMPA à Abéné (SIDIBE, Août, 2015)

Les forêts de palétuviers remplissent des fonctions importantes en termes de protection côtière, de conservation de la diversité biologique, de fourniture de produits forestiers ligneux et non ligneux, d'habitats, de frayères et de nutriments pour une variété de poissons et de mollusques et crustacés et pour la production de sel etc. Elles jouent aussi, grâce à leurs racines enchevêtrées, un rôle de fixation et de protection des sols meubles et protègent de ce fait la côte contre l'érosion. La structure complexe tridimensionnelle d'une bande de 200 m de branches de mangrove, les troncs et les racines peuvent absorber jusqu'à 75% de l'énergie produite par les vagues dues au vent (SARR, 2012).

Malgré les multitudes de fonctions qu'elle assure, aujourd'hui la forêt de mangrove est de plus en plus agressée dans la commune de Kafountine pour différents usages. Certaines personnes utilisent les racines de mangroves pour faire le plafonnage surtout dans les campements. Ce qui donne une belle architecture. Le bois de mangrove est aussi utilisé pour fabriquer des claies de séchage de poissons et dur longtemps. Il est perçu comme étant l'un des meilleurs pour le fumage de poisson car donnant une excellente couleur aux poissons séchés.

Cette coupe abusive du bois peut entraîner la migration des oiseaux qui est une source d'attraction pour le tourisme de découvert. Ainsi, l'agression de ces espaces qui constituent des zones de nidification et de reproduction entraîne une menace pour ces espèces avifaunes. Si les espèces perdent leurs habitats et leurs sécurité, elles sont obligées de changer de zone et ce qui

peut entraîner le changement de destination des touristes qui venaient pour découvrir les sites d'oiseaux.

XIX.3. Mauvais aménagement touristique sur la côte

La commune de Kafountine ne dispose pas d'un plan d'aménagement et cette situation conduit à une installation anarchique des structures touristiques, voire des tensions socio-spatiales. Le développement du tourisme dans la zone de Kafountine a engendré l'occupation de la plage parfois anarchique et la destruction des dunes qui bordent la côte et qui constituaient un stock de sédiments utiles pour combler le déficit du transit.

L'axe côtier de Kafountine à Abéné est marqué par des installations de campement résidence et hôtels. L'importance des activités exercées sur cette zone et des aménagements se localisent le long du littoral et augmentent la vulnérabilité face à certains phénomènes comme l'érosion côtière. Or d'après Paskoff (1998), une plage aussi amputée par des installations anthropiques voit son équilibre sédimentaire rompu car les diverses parties qui la composent sont solidaires entre elles. Aussi, en réduisant la largeur de l'estran, on diminue son pouvoir de dissipation de l'énergie des vagues. Cette situation explique la recrudescence de l'érosion côtière sur ce littoral.

Certains aménagements touristiques ou non sur la plage et sur les dunes minimisent la possibilité de compensation sédimentaire du fait que les sédiments sont piégés. Ainsi BARRY (2016) affirmait que, la construction d'habitations directement sur le cordon littoral a pour effet de fixer les sédiments et d'empêcher les échanges sédimentaires entre le haut (stock des sédiments) et le bas du cordon. Il se produit alors dans les zones exposées, une érosion inéluctable. Ce phénomène est perceptible sur la zone car on note beaucoup de campements qui sont en train d'être détruit comme l'exemple du campement La nature qui était construit sur la haute plage.

CHAPITRE 2 :

CONTRAINTES LIEES AU FACTEURS NATURELLES DU SECTEUR TOURISTIQUE DANS LA COMMUNE DE KAFOUNTINE

Les contraintes naturelles qui servent parfois de barrière à l'éclosion du tourisme sont diverses et variées. Ainsi, pour notre zone d'étude nous allons tenter de monter les phénomènes qui sont les plus perceptibles à savoir les inondations, l'avancée de langue salée et l'érosion côtière.

I. IMPACTS DE L'INONDATION SUR LE TOURISME

Les catastrophes naturelles ont toujours existé et constituent un phénomène courant et récurrent dans l'histoire de l'humanité (GBEASSOR *et al.*, 2006). Le phénomène d'inondation constitue une menace naturelle qui touche les populations et cause des dommages matériels et immatériels.

D'une manière générale, l'avènement des inondations est souvent provoqué par les fortes pluies. Dans la commune de Kafountine, plusieurs dizaines de maisons sont inondées chaque année à la suite de l'élévation du niveau de la mer, à l'importance de la précipitation et de la faible profondeur des nappes. Les zones très peuplées et de faibles altitudes où la capacité d'adaptation est relativement faible sont particulièrement en danger. En revanche, les îles sont plus vulnérables malgré la faible concentration de la population.

Le phénomène d'inondation complique les déplacements dans la zone. Cela s'ajoute à l'état défectueux des routes qui sont pour la plus part non bitumés ou des pistes. Les routes qui mènent à la plage et aux campements des localités de Dianna et d'Abéné deviennent quasiment impraticable pendant l'hivernage. Ainsi, pour se rendre dans ces zones il faut des motos car les voitures rencontrent des difficultés surtout après de forte plus. L'inondation d'origine fluviale touche les campements qui sont proche de l'océan et réduit aussi la plage. Dans la localité de Kafountine les installations le long du littoral sont très affectées par le phénomène d'inondation que ce soit d'origine marine ou pluviale.

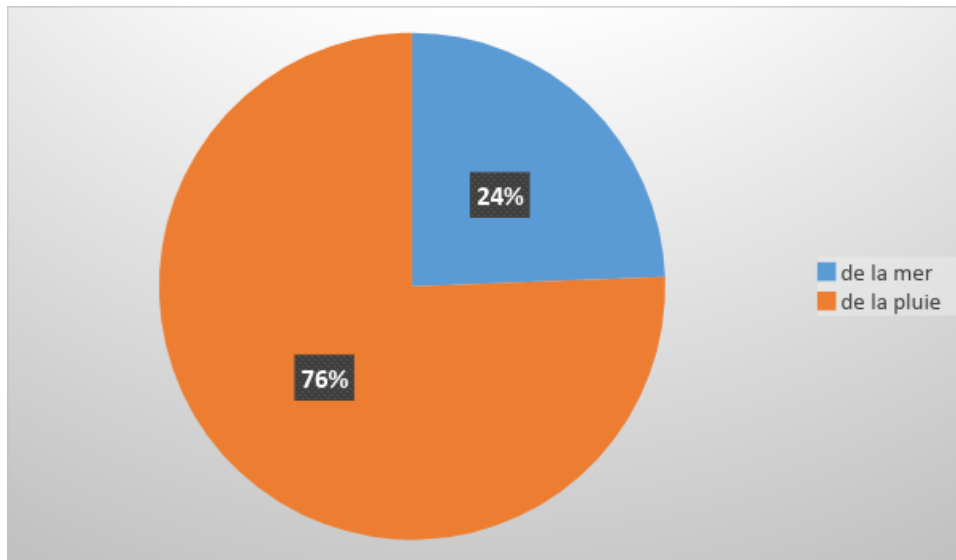


Figure 10 : Origines de l'inondation dans la commune de Kafountine (données d'enquêtes, BOCOUM, 2017)

71 % des populations interrogées connaissent le phénomène d'inondation dans la commune, tandis que 29 % n'ont pas connu le phénomène. Ainsi, parmi les interrogés 76 % pensent que le phénomène d'inondation est provoqué par la pluie, tandis que 24% phénomène émane de la remontée des eaux de mer. Ainsi, les inondations provoquées par les eaux marines sont certes notées dans la partie continentale de la commune mais elles sont beaucoup plus importantes dans les îles où on note souvent des abandons de maisons ou de terres cultivables.

II. IMPACTS DE L'EROSION COTIERE SUR LE TOURISME

Elle est déjà une réalité dans de nombreux pays dans le monde, puisque plus de 70% des côtes sableuses sont aujourd'hui en érosion (Niang-Diop, 1995). Résultant d'une combinaison de plusieurs facteurs à la fois d'origine naturelle et humaine, qui interviennent à plusieurs échelles temporelles et spatiales. L'érosion côtière se manifeste lorsque la mer gagne du terrain sur la terre par l'action des vents, des mouvements de houles et de marées et ce quand les sédiments (sables) deviennent insuffisants pour constituer la protection naturelle des plages.

Même si cette érosion est un processus d'origine naturelle qui a toujours existé et façonné les rivages du monde, il est de nos jours évident que son ampleur est loin d'être uniquement naturel. De nombreux facteurs humains concourent à aggraver ce phénomène et notamment :

- le prélèvement de sables de plage, du fait d'une forte demande en matériaux de construction liée aux implantations humaines;
- la construction d'ouvrages perpendiculairement à la côte ;
- les constructions à proximité des côtes ou sur les plages ;

- la déforestation des dunes littorales et des mangroves qui jouent un rôle de stabilisation contre l'érosion côtière (UNESCO-IOC, 2012).

Les îles situées au sud du Sénégal constituent un cas particulier dans un contexte global de changement climatique. Un particularisme dû à leur basses altitudes et leur substrat facilement érodables, mais surtout à la dépendance et à l'attachement de la population locale à la riziculture qui se trouve être la principale activité de production alimentaire (Sarr, 2011).

Notre questionnaire adressé à la population nous a permis de constater que le phénomène d'érosion est connu sur la zone. Ainsi, sur les 292 personnes interrogées (dont 224 hommes et 68 femmes), 279 connaissent le phénomène soit 96,2%, et seulement neuf (9) soit 3,1 des personnes enquêtées affirment ne pas connaître l'érosion côtière dans la commune et deux personnes n'ont pas répondu à cette question.

Personnes enquêtés	Nombre de réponses	Pourcentage
Nombre total de personnes enquêtées	292	100
Nombre d'enquêtés connaissant l'érosion côtière	279	96,2
Nombre d'enquêtés ne connaissant pas l'érosion côtière	9	3,1
Non réponse	2	0,7

Tableau 4 : Connaissance de l'érosion côtière par la population (données d'enquêtes, BOCOUM, 2017)

A partir de ces réponses, nous avons cherché à savoir la période de constat du phénomène d'érosion côtière dans la zone. Ainsi, nous avons abouti à des résultats ci-dessus.

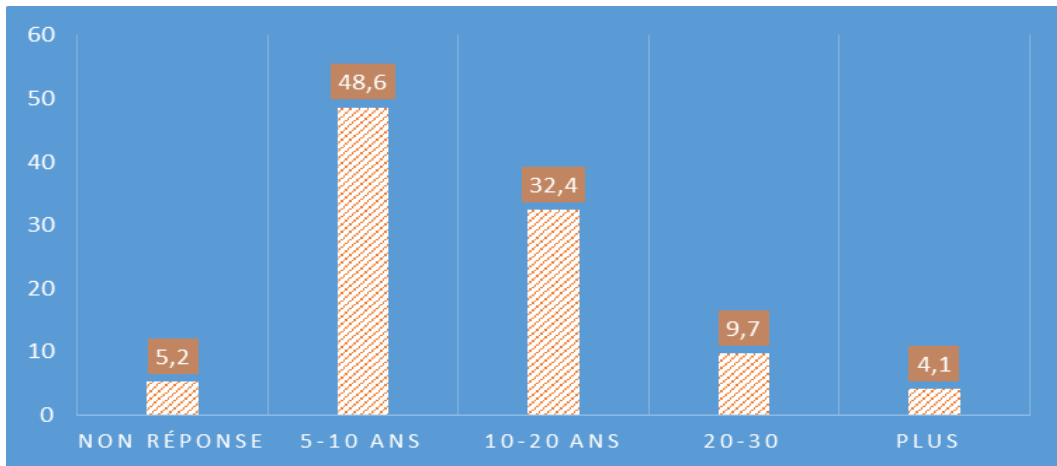


Figure 11 : Période de constat du phénomène d'érosion dans la zone (données d'enquêtes, BOCOUM, 2017).

La durée de la connaissance du phénomène dans la commune diffère d'une personne à une autre ce qui se justifie par le fait que 48,6% des interrogés ont connus l'érosion côtière dans la zone il y'a 5-10 ans, 32,4% il y a 10-20 ans, 9,7 % 20-30 ans, 4,1 % plus de 30 ans et 5,2 personnes n'ont pas répondu à la question. Ces différentes réponses collectées par le biais de nos enquêtes nous ont permis de connaître que l'érosion côtière n'est pas récente dans la zone de Kafountine.

De même, nous avons cherché à savoir l'opinion de la population sur les possibles causes de l'érosion côtière. Il s'agit ainsi, de chercher à savoir si l'origine du phénomène est naturelle ou anthropique. Hormis les deux personnes qui n'ont pas répondu à cette question, 259 des enquêtées (89,3%) pensent que le phénomène est naturel, tandis que 30% pensent que le phénomène est anthropique. Même s'il ne déclenche pas l'érosion côtière, l'homme joue un rôle prépondérant dans l'éclosion de ce phénomène.

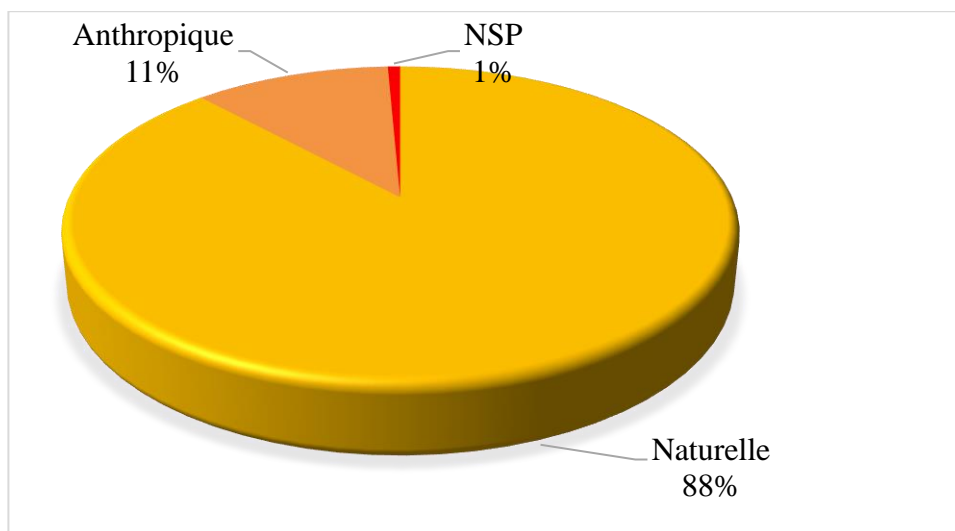


Figure 12 : Origine de l'érosion côtière (données d'enquête BOCOUM, 2017)

Nous avons aussi recueilli l'avis de la population sur le rythme vu que 60% des enquêtées vivent le phénomène au quotidien. Ainsi, 47,9% pensent que l'érosion côtière est rapide, 20,3% pensent qu'elle est moyenne et 29,3% pensent qu'elle est lente.

L'érosion côtière qui frappe une zone laisse toujours des séquelles qui peuvent être perceptibles sur le plan socio-économique et/ou environnemental. Les impacts de ce phénomène sur le tourisme peuvent être énormes surtout avec un tourisme typiquement balnéaire. Le tourisme dans la zone de Kafountine est très diversifié, mais le type balnéaire et celui de la découverte (excursions, avifaune, etc.) occupent une place primordiale. Ainsi, ces deux éléments phares du secteur se voient de plus en plus frapper par l'érosion côtière. De plus, le phénomène est beaucoup plus inquiétant sur le cadre infrastructurel où on note beaucoup de dommages.

L'érosion côtière est un phénomène inquiétant dans la commune de Kafountine. La plage, le bâti, la végétation côtière sont exposés à de sérieuses menaces de l'avancée de l'eau. Ce phénomène se fait à un rythme rapide engendrant de grandes conséquences sur le plan socio-économique et environnemental dans la commune de Kafountine.

Ainsi, nous avons interrogé par la suite la population pour connaître leur perception sur la vitesse de l'avancée des eaux. En effet, nous avons pris comme indicateur la diminution de la plage. Cet indicateur donne une idée aux résidents sur la vitesse de la réduction de la plage. De ce contexte, certains prennent aussi en référence les campements touchés par les eaux ou qui sont en menace pour expliquer le rythme de l'avancée des eaux.

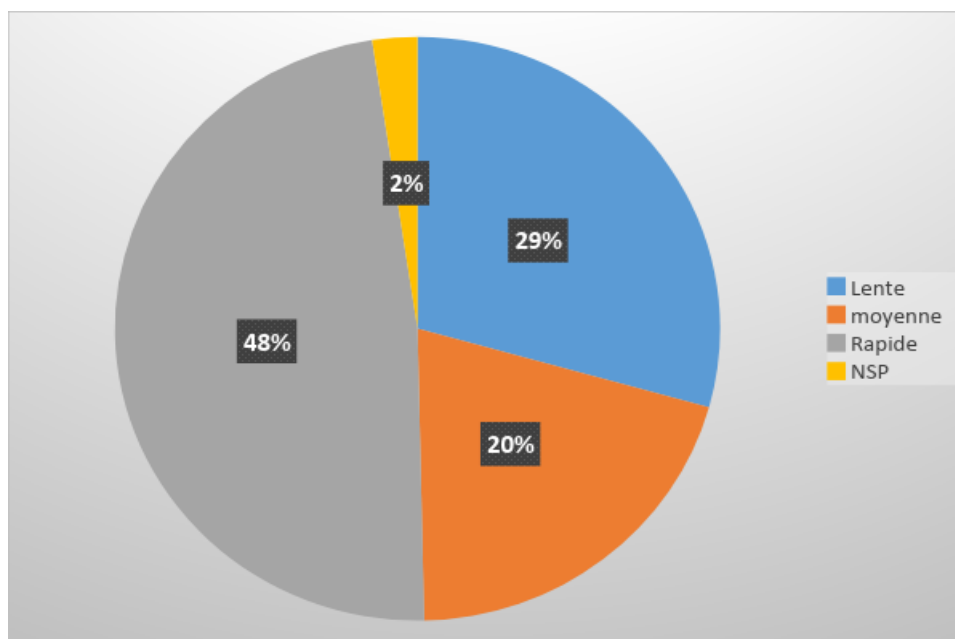


Figure 13 : Vitesse de l'érosion côtière dans la commune de Kafountine (données d'enquêtes, BOCOUM 2017)

Ce phénomène est très connu dans cette commune d'après nos enquêtes auprès de la population 60% des enquêtés connaissent et vivent quotidiennement le phénomène d'érosion côtière. Il s'agit pour la plupart des populations des îles, de Kafountine Batara, d'Abéné Badala qui sont les plus touchées. Tandis que 36% connaissent l'érosion côtière mais ne sont pas touchées par le phénomène. Ces populations habitent généralement des quartiers très loin de l'océan (Kabar, les habitations du village de Diannah qui est très loin de sa côte). Et seulement 4% des enquêtés ne connaissent pas le phénomène. Ces personnes fréquentent rarement la plage.

II.1. Impacts de l'érosion côtière sur les aménagements touristiques

Les aménagements touristiques sont des leviers majeurs du tourisme. Ainsi, ceux localisés non loin des côtes sont les plus privilégiés du fait de la douceur du climat qu'ils bénéficient. Ces installations font face à une menace de l'érosion côtière qui compromet la qualité de leur environnement et leur durabilité.

II.1.1. Impacts de l'érosion côtière sur les cabanes et conséquences socio-économiques

Une belle cabane du nom de Diannah Badala était construite sur la plage de Diannah dans le but de satisfaire les besoins des touristes et de les maintenir aussi longtemps que possible sur la plage. Elle est installée en 2011, cependant depuis 2015, la cabane a totalement disparue. Elle est engloutie par la mer.

C'était un resto-bar qui servait pendant la saison haute 24h/24 et permettait aux touristes qui pratiquaient le balnéaire ou la ballade de se rafraîchir et de se restaurer tout près. De plus, chaque mardi le propriétaire organisait des « Reggae partys » sur la plage et invitait beaucoup d'artistes de la zone. De 22h jusqu'à l'aube ils animent la plage et gèrent l'éclairage de manière traditionnelle en allumant de grands bois en plein air. Cette activité permettait l'épanouissement de la jeunesse, la promotion des artistes locaux et l'attraction des touristes.

Le propriétaire n'a pu rien faire s'est lancé dans l'immigration clandestine et il travaillait avec deux jeunes qu'il a laissé dans le chômage. La disparition de la cabane a laissé un grand vide et chaque période de haute saison touristique on sent son absence, car depuis lors il n'y a pas eu une autre installation de ce genre.

En outre, les cabanes qui se trouvaient devant les campements Sitokoto, La Nature et Espéranto ne sont pas épargnées par le phénomène d'érosion côtière. Ces cabanes servaient aux touristes d'ombre et de profiter tranquillement de la douceur du climat. Selon les enquêtés, chaque année l'eau avance vite et engloutit plusieurs dizaines de mètres de plage. Ainsi, certaines de leurs cabanes sont rattrapées par l'eau et sont totalement détruites. Cette situation rétrécit

leur espace et fait reculer leurs installations. Devant le campement La Nature il n'y a plus de cabanes, l'eau a tout englouti.

II.1.2. Impacts de l'érosion côtière sur les Campements et conséquences socio-économiques

La commune de Kafountine compte une importante concentration de réceptifs d'accueils (campement, hôtel, résidence) sur le long de sa côte. Ainsi, plusieurs d'entre eux font face quotidiennement au phénomène d'érosion côtière. Certains sont en train de se détruire et d'autres sont en menace de l'avancée des eaux.

II.1.2.1. Campement La Nature à Kafountine

Le campement la nature se trouve sur la plage près de la maison des pêcheurs et de l'embarcadère. Ce campement est bien placé, se trouve sur la plage avec une très belle vue de l'océan. Il comporte un joli jardin entouré par des cocotiers et des filaos à l'intérieur comme à l'extérieur du campement.

L'installation du campement La Nature a débuté en 1989 sous forme de cabanes. La même année un français du nom de Jean Louis René LAMBERT est venu et a créé avec eux un GIE avant de repartir dans le but de construire un campement. Plus tard, des travaux sont entrepris et en 1992 le campement La Nature est inauguré avec huit (8) cases et un bâtiment qui comportent le restaurant, le bar, et la cuisine. Depuis lors, Lambert est devenu le propriétaire du campement. Il y a quatre cases de quatre (4) chambres et quatre cases de deux (2) chambres ce qui fait au total vingt-quatre (24) chambres. Chaque chambre comporte un grand lit pour les couples, donc La Nature totalise vingt-quatre (24) lits.

Ainsi, trois (3) cases de quatre (4) chambres chacune sont détruites par les vagues. C'est une véritable réduction de la capacité d'accueil du campement mais aussi pour le tourisme de la commune. Ainsi, sur vingt-quatre (24) chambres du campement, seize (16) sont détruites par l'érosion côtière. De plus, une autre case qui se trouvait à côté pour se reposer est aujourd'hui dans l'eau. La Nature ne voit plus de client. Ses activités ont chuté. Seulement huit (8) chambres qui sont un peu loin de l'eau qui ne sont pas touchés mais restent tout de même sous la menace de l'avancée des eaux.

Il s'ensuit, un grand bâtiment qui comportait le bar, la cuisine, le podium pour les spectacles (en bas) et un restaurant en haut est englouti par l'érosion côtière. Ainsi ses murs sont tombés et le toit est parti, il est maintenant abandonné et l'eau continue de pénétrer. C'est déjà un coup dur pour le propriétaire, car le campement doit fonctionner sans restaurant pour assurer les trois repas des touristes mais aussi sans bar pour la vente de la boisson. Ce campement est très avancé et est plus proche de l'eau. Ils ont détruit beaucoup de dunes pour mettre en place leur mur de béton.



Photo 12: Destruction du campement la nature par l'érosion côtière

Cliché A : case, bar et restaurants détruits par l'érosion côtière (BOCOUM, Juin 2017)

Cliché B : campement rattrapé par l'avancée des eaux (BOCOUM, Avril 2016)

L'hébergement au campement La nature démarre avec des nuitées mais aussi avec des vacances de deux (2) à un (1) mois (le plus fréquent est deux semaines). Le tarif de la nuitée est fixé à 3500 f CFA par personne. En 2011, le tarif a changé et est fixé à 5500 f CFA y inclut le petit déjeuner. Le campement était souvent plein surtout avec des touristes français attirés par le propriétaire qui est de la même nationalité. Le carnaval de Kafountine a une grande collaboration avec ce campement, car quelques jours avant et durant cette activité culturelle toutes les chambres sont occupées. Le carnaval de Kafountine attire du monde venant d'origine divers et pendant cette période les touristes logent et mangent dans le campement et ce dernier gagne énormément.

- ***Perte d'emploi des jeunes***

Le campement la nature ne fonctionne plus car n'ayant plus la possibilité d'héberger et d'employer. Le campement n'a plus de ressources financières entrant pour pouvoir gérer ses factures et ses employés. Ainsi, les employés du campement se sont dispersés ce qui a augmenté le taux de chômage dans la zone. Sur les dix-sept (17) employés, il n'y a qu'un seul qui est retenu pour gérer le restant du campement. Au total, seize (16) employés sont libérés à cause de la dégradation de leurs infrastructures d'hébergement. Ils gagnaient convenablement leur vie au niveau de ce campement, mais à partir de la fermeture, ces derniers sont appelés à chercher une alternative pour ne pas perdurer dans le chômage.

Le campement fonctionnait très bien avec un personnel disponible et accueillant. Les travailleurs gagnaient 40000 à 45000 f CFA par mois. Les différents employés permanents et temporaires du campement sont :

Poste	Cuisiniers	Serveuses	Gérants de bar	Femmes de ménages	Jardinage et entretien	Piroguier et guide touristique	Gardien
Nombre de personnes	4	2	2	2	4	2	1

Tableau 5 : Employés du campement La Nature avant sa fermeture

- *Arrêt des activités*

La particularité du campement la nature était sa proximité de la plage. A l'époque, ce qui a plus motivé l'installation dans ce site c'était la facilité de développer le tourisme balnéaire qui est un type très sollicité. La zone était très calme car il n'y avait pas beaucoup de monde, il y avait la tranquillité et les touristes se reposaient convenablement. L'animation traditionnelle du campement était un crédo pour le propriétaire qui trouve sa source d'attraction des clients. Il y avait un groupe de JIMBE qui répétait chaque soir de 17 heures à 19 heures. De ce fait, à partir de 22 heures c'est le show de danse de JIMBE qui aide à l'épanouissement des clients et à la découverte des réalités différentes des leurs. Ce groupe de JIMBE qui faisait le show pour animer le lieu a vu son projet s'écouler n'ayant plus de local pour faire ses activités et vendre ses produits. La nature avait aussi une pirogue et un guide très expérimenté pour des besoins d'excursions dans les îles.

L'arrêt des activités du campement la nature n'est pas seulement une perte pour le propriétaire et les employés, mais aussi de la population et du tourisme de la zone de Kafountine. Les touristes qui venaient apporter leurs aides à la population sur différents volet (santé, éducation, etc.), ce qui leurs a permis de régler certains besoins sur place. En outre, le restaurant fonctionnait bien surtout en haute saison, d'après un ancien cuisinier qui est devenu gardien du local, il dépensait au moins 20000 f CFA au marché pour le déjeuner et le dîner, sans compter la commande quotidienne de poisson au village des pêcheurs.

De ce fait, certains ont eu la chance d'avoir de nouveaux contrats dans la zone auprès des hôtels qui manquaient de personnels ou qui viennent d'ouvrir. De même, d'autres ont pu garder de bonnes relations avec des touristes qui ont fait confiance à ces derniers les ont amenés en Europe. Cependant, la plupart d'entre eux, continuent de chômer, et d'autres ont décidé de partir loin de la zone chercher à améliorer leur condition de vie et de leur famille.

Le bilan de l'érosion côtière sur ce campement est lourd, car chaque chambre qui est occupée par un couple pendant un mois génère 330 000 f CFA. Pendant, la saison touristique

(de novembre à février), le campement connaissait une très bonne fréquentation et est souvent plein, nous dit le nouveau gardien du site.

Le propriétaire conserve toujours son local malgré l'ampleur du phénomène. Le campement est très vaste et il reste un espace important qui n'est pas utilisé. Le propriétaire compte reculer et investir à nouveau sur l'espace restante s'il obtient suffisamment de moyens. Dans cette même dynamique, certains qui sont des habitués du campement et qui admirent la zone ont promis d'apporter leur aide. D'ailleurs en dépit du dysfonctionnement, il continue toujours de payer 712 000 f CFA de taxe annuel aux impôts et domaines.

II.1.2.2. Campement de Jean Pierre à Diogué

Un français du nom de Jean Pierre a construit un campement à l'ouest de Diogué sur la côte mais très loin de la mer. A l'intérieur il avait un puits et un forage pour alimenter le campement. Le campement comportait quatre (4) cases de deux chambres avec plus d'une quinzaine de lits.

L'installation du campement a créé de l'emploi direct et indirect, car à partir de ce puits, plein de jeunes sont devenus des fournisseurs de l'eau et gagnent leur vie. De plus, cette installation a permis au village de consommer une eau de bon goût ce qui n'était pas le cas avant car tous les autres puits sont saumâtres. Au début, l'eau de mer était très loin du campement et du puits, mais progressivement, la distance diminue et l'eau gagne du terrain. Présentement, l'eau a totalement englouti le puits et une importante partie du campement.



Photo 13: Campement de JEAN PIERRE à Diogué ruiné par le phénomène d'érosion côtière (BOCOUM, Juin 2017).

Cliché A : Engloutissement du forage et du puits par l'eau

Cliché B : Destruction des bâtiments du campement par l'avancée des eaux

Depuis lors, le campement a fermé, le propriétaire est partie et n'est plus revenu et les jeunes qui y travaillaient, sont appelés à chercher autre part de l'emploi. Les activités se sont

arrêtées, les touristes ne viennent plus pour passer des nuits car n'ayant plus de campement, donc ils passent souvent en pirogue et ils descendent rarement pour entrer dans le village comme avant. Les jeunes qui vendaient de l'eau ont vu leur activité s'arrêter car le seul puits qui générait de l'eau douce est rattrapé par l'eau de mer. Depuis lors, le village n'a plus eu un puits de ce genre et ils sont retournés à la consommation de l'eau saumâtre comme avant. C'est plus tard que le village a reçu l'aide du projet CARITAS qui a installé une citerne pour conserver l'eau de pluie.

- ***Changement de destination des touristes***

Ce campement avait l'occasion de faire descendre beaucoup de touristes à Diogué. Ces touristes venaient souvent à la place publique du village pour admirer la danse traditionnelle qui se fait avant et après les séances de lutte traditionnelle (« danse éconcone »). Ce campement a beaucoup contribué à la venue des touristes dans cette belle île et y passer quelques jours donc au bénéfice de la localité. Avant de partir ils visitaient les lieux de culte qui sont importants dans le quartier de Diogué diola. Avant son installation, certains venaient juste pour la journée et repartir car n'ayant pas de réceptifs d'accueils (campements, auberges, hôtels).

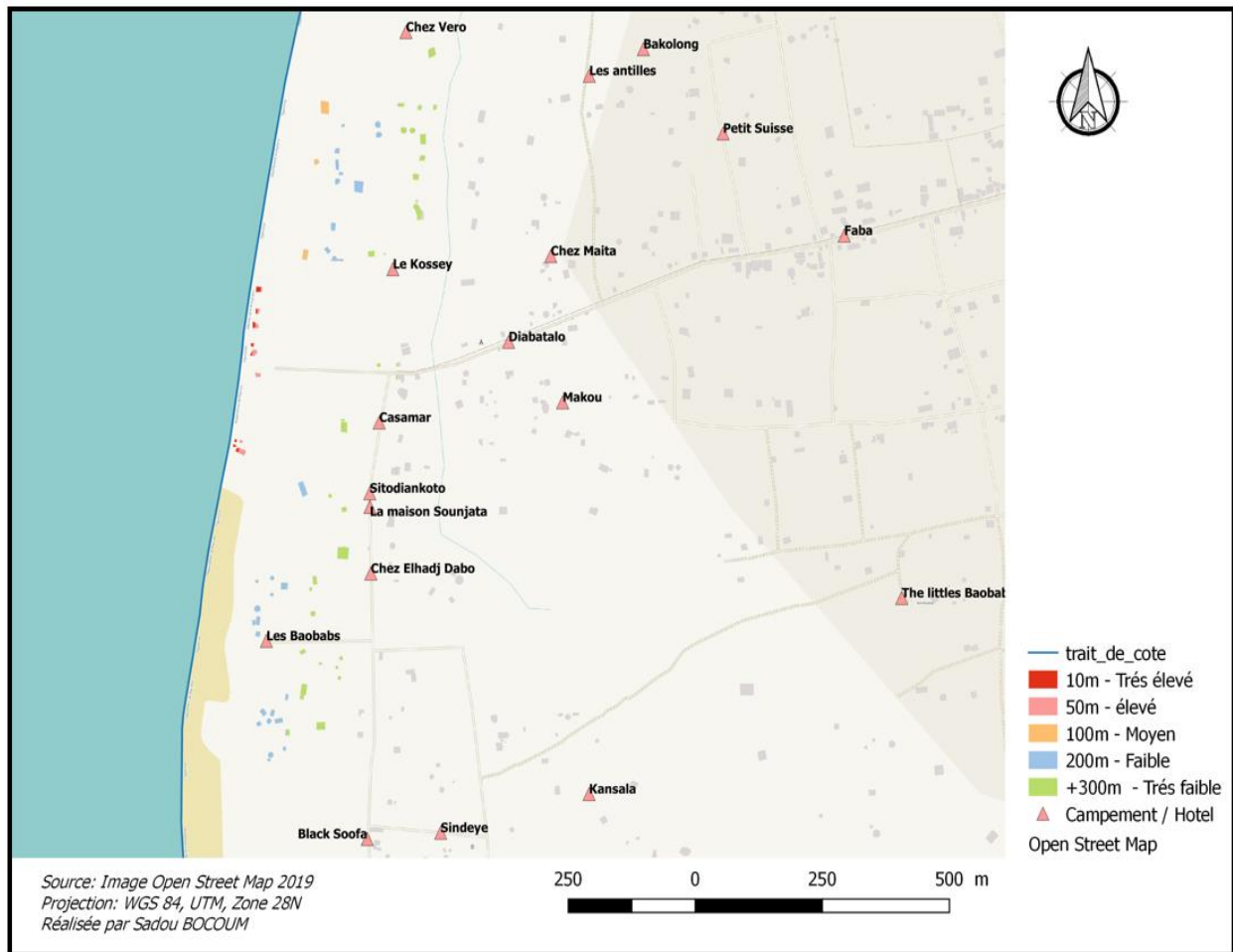
- ***Perte d'emploi des jeunes***

Deux jeunes filles du village et un jeune homme travaillaient dans ce site d'accueil. Parmi les opportunités générées par l'installation du campement, il y'a la creusée d'un puits par le propriétaire du campement dans son site. Des personnes viennent de loin (quartier de yamatogne, de Diogué Diola) pour s'approvisionner avec des bassines, poussepousses, charrettes. Ainsi, la plupart de ceux qui utilisent des charrettes ou pousse-pousse pour aller chercher de l'eau à ce niveau font du commerce. Comme le campement était un peu distant des maisons certains ne pouvaient pas faire le trajet avec des bassines, payaient de l'eau auprès des charretiers. Les revendeurs de l'eau paye le bidon de 20 litres à 100 franc et le revende à 250 ou 300 FCFA, en revanche, ceux qui viennent s'approvisionner pour des besoins domestiques ne payaient pas. La gestion du puits est laissée aux jeunes du village qui travaillaient au campement car le propriétaire n'est pas stable.

II.1.2.3. Menace de l'érosion côtière sur certaines infrastructures touristiques ou non

La majorité des installations touristiques (campements, hôtels) dans la zone de Kafountine sont construites en haute plage. Ce qui fait que beaucoup d'entre elles font face quotidiennement aux menaces de l'érosion marine. Ces installations même si présentement elles ne sont pas totalement touchés par l'avancée des eaux, mais elles restent sur une menace tendue qui met en péril leur durabilité. A Abéné les campements Kossey, Lagadong, Atlantic, l'hôtel le Kalissaye etc. à Kafountine le Bendoula, l'hôtel Karone, le Sitokoto etc. sont

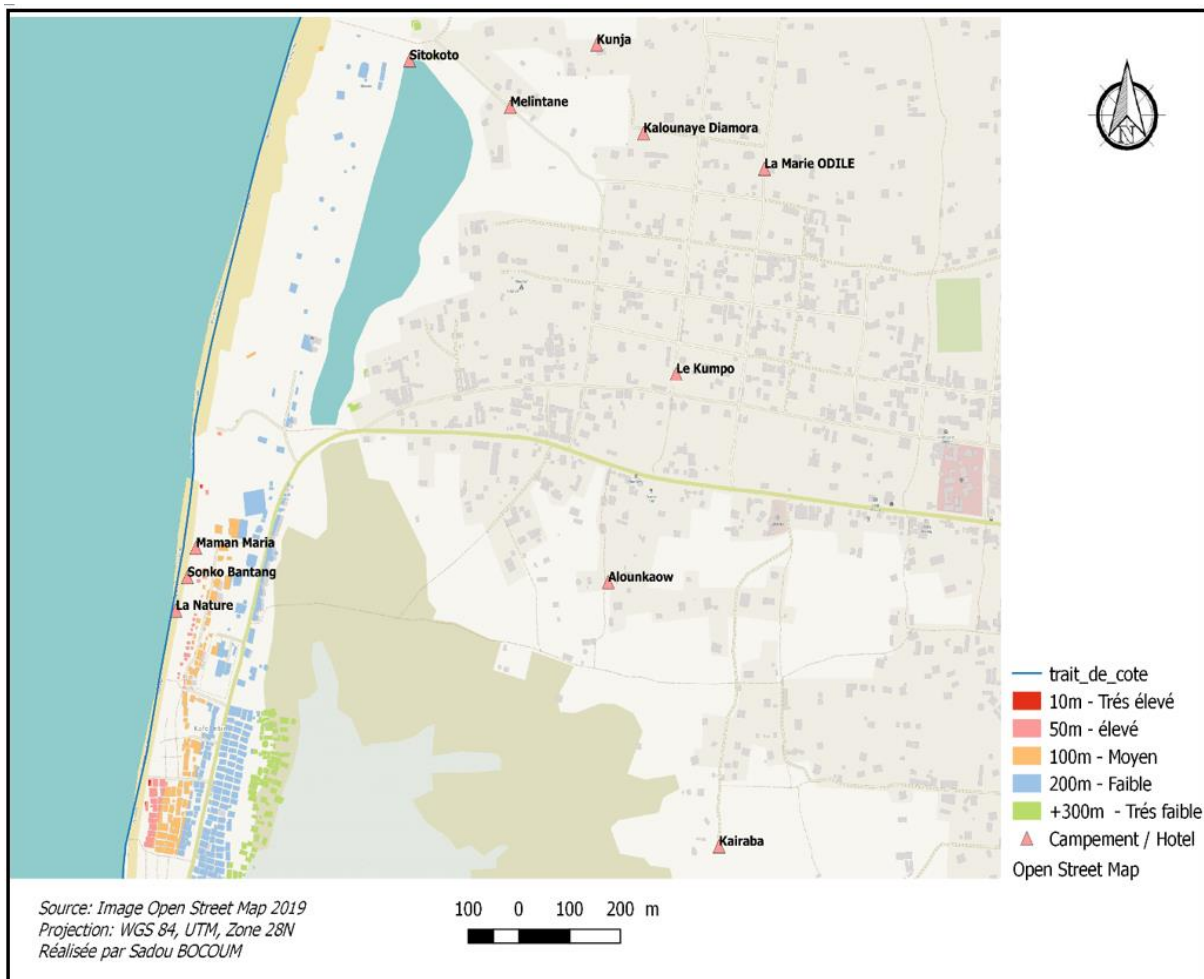
présentement à quelques mètres des eaux. L'eau continue d'avancée, de creuser la plage et de ravager peu à peu les plantations mises en place.



Carte 4 : Niveau d'exposition des habitats et des campements au risque d'érosion côtière à Abéné et Dianna

L'observation de la carte permet de constater l'importance des bâtiments et des campements sur la côte de la commune de Kafountine. Dans les localités d'Abéné et de Dianna les habitats qui se situent dans un rayon de 10 à 50 mètres ne sont pas importants. En revanche, à partir de 100 mètre les bâtis qui sont sous menace de l'érosion côtière sont importants (**cf. figure 14**). L'hôtel Kalissaye se situe à l'extrême Nord-ouest de la commune de Kafountine à Abéné, c'est le réceptif le plus septentrional de la commune. Il est le premier hôtel ouvert dans la zone sur la côte d'Abéné. Depuis quelques années, ce site fait face à des menaces de l'érosion côtière. Un bâtiment de l'hôtel qui servait de garder les matériaux de pêche et de baignade est englouti par l'eau et maintenant le bâtiment est presque à plus de 50 m dans l'océan.

Les habitats et les campements sur la localité de Kafountine sont plus exposés au risque d'érosion côtière. En effet, cette situation se justifie par l'importance de la concentration humaine et d'activités sur cette partie de la commune.



Carte 5 : Niveau d'exposition des habitats et des campements au risque d'érosion côtière à Kafountine

Cette carte permet de voir l'importance de la concentration des habitats que nous avons digitalisés à partir de « *open street map* ». Nous constatons sur cette carte que les campements de Maman Maria, de Sonko Bantang et de La Nature sont à moins de 10 mètre du trait de côte. En ce qui concerne, La Nature une partie du campement est rattrapée par les eaux de l'océan et les autres restent sur menace. A Kafountine il y'a plus de bâtis qui se trouvent sur un niveau de risque très élevé.

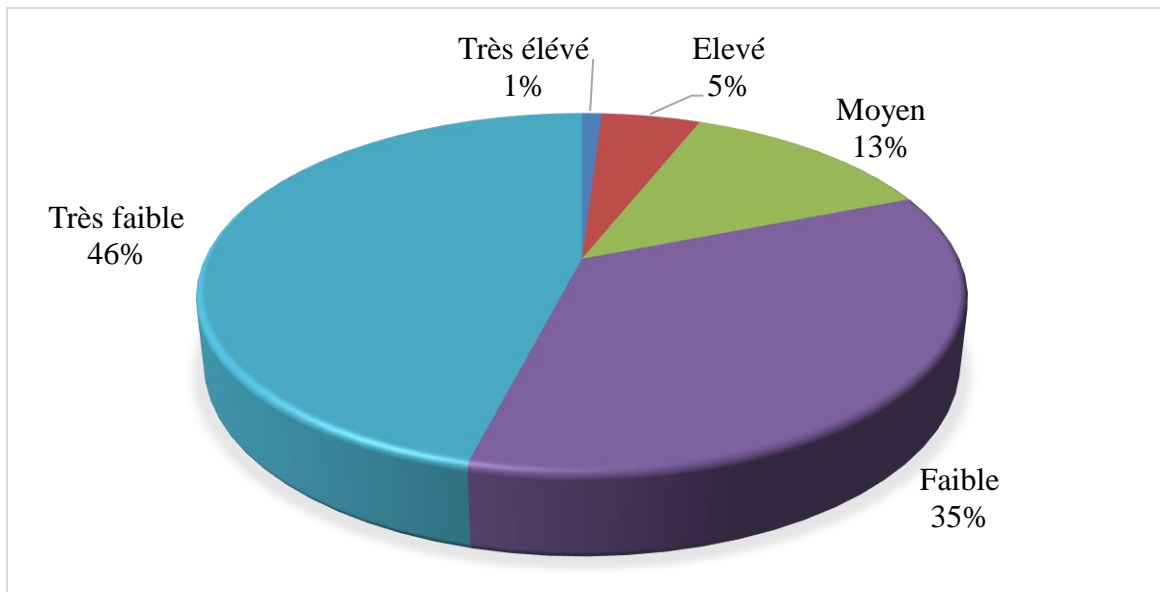


Figure 14: Niveau d'exposition au risque d'érosion des bâtis dans les localités de: Abéné, Dianna et Kafountine.

Cette figure permet de résumer les cartes du niveau d'exposition des habitats et des campements au risque d'érosion côtière des localités de Kafountine, Abéné et Dianna. En effet, nous avons fait deux cartes d'une même thématique dans le but de pouvoir faire un zoom et avoir plus d'information. De plus, la commune a un profil long donc si on fait une seule carte, l'information sera synthétisée. De ce fait, les résultats de ces deux cartes ont permis de comprendre des infrastructures touristiques sur la partie continentale de la commune de Kafountine.

En effet, les résultats montrent que 1% des bâtis est sur un niveau de risque d'érosion côtière très élevé. Autrement dit, distance inférieure ou égale à 10 mètres du trait de côte. Ensuite, 5 % des bâtis se trouvent sur un niveau de risque d'érosion côtière élevé : c'est-à-dire une distance inférieure ou égale à 50 mètres du trait de côte. Le nombre de bâtis exposés devient plus important à partir du niveau moyen. En effet, 13% des bâtis sont considérés comme étant situés sur une zone à risque moyen. La distance de cette classe est inférieure ou égale à 100 mètres. De plus, 35 % des bâtis se situent sur un niveau de risque faible, autrement dit, une distance inférieure ou égale à 200 mètres. Et enfin, sur une distance de 300m et plus considérée comme un niveau de risque très faible, représente 46% des bâtis exposés au risque d'érosion côtière.

En somme, nous avons pris différents rayons jusqu'à 300 mètres et plus afin de voir le niveau d'exposition des installations. Nous avons pu comprendre à travers cette représentation que le niveau de risque n'est pas très important jusqu'à 50 mètres (6%). En revanche, toutes ces installations restent sur la menace de l'érosion côtière vue l'ampleur.

II.1.3. Dégradation des bâtis

Les bâtis n'ont pas échappés à la forte accélération de l'érosion côtière. Ainsi, on note beaucoup de famille qui sont victimes de cette situation et qui engendre le déplacement de certains.

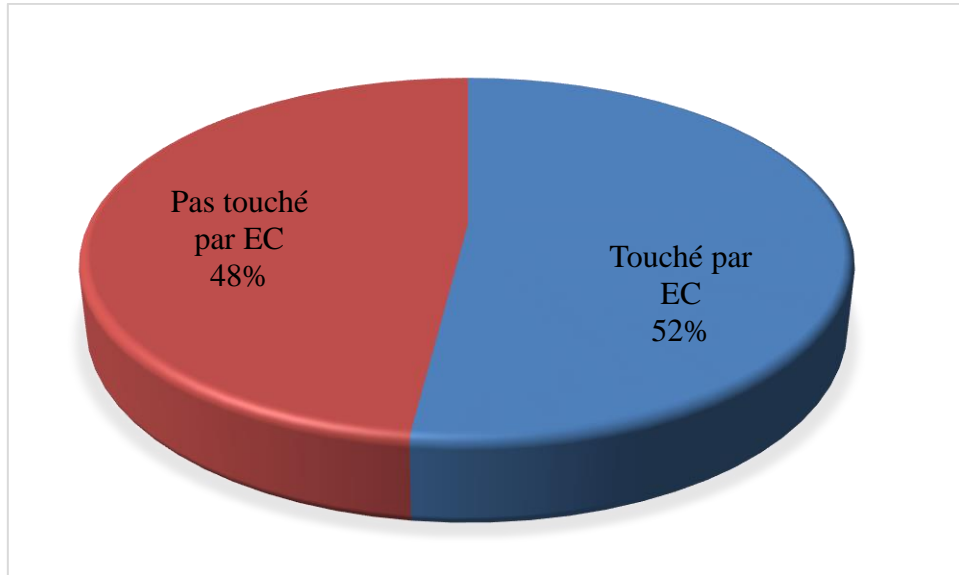


Figure 15: Impact de l'érosion côtière (EC) sur les enquêtés (données d'enquêtes, BOCOUM, 2017)

Les enquêtes révèlent que 52% des enquêtés sont touchés par le phénomène ou le connaissent dans la zone. Ces populations sont généralement en contact avec l'eau et les plus vulnérables sont celles des îles. Tandis que les 48% restante ne le connaissent pas, il s'agit pour l'essentiel des habitants qui sont un peu loin du littoral.

La perception sur la durée du constat de la dégradation des bâtis dans la zone diffère en fonction du vécu autrement dit certains l'ont constatés récemment tandis que pour d'autres il y a plusieurs années derrière.

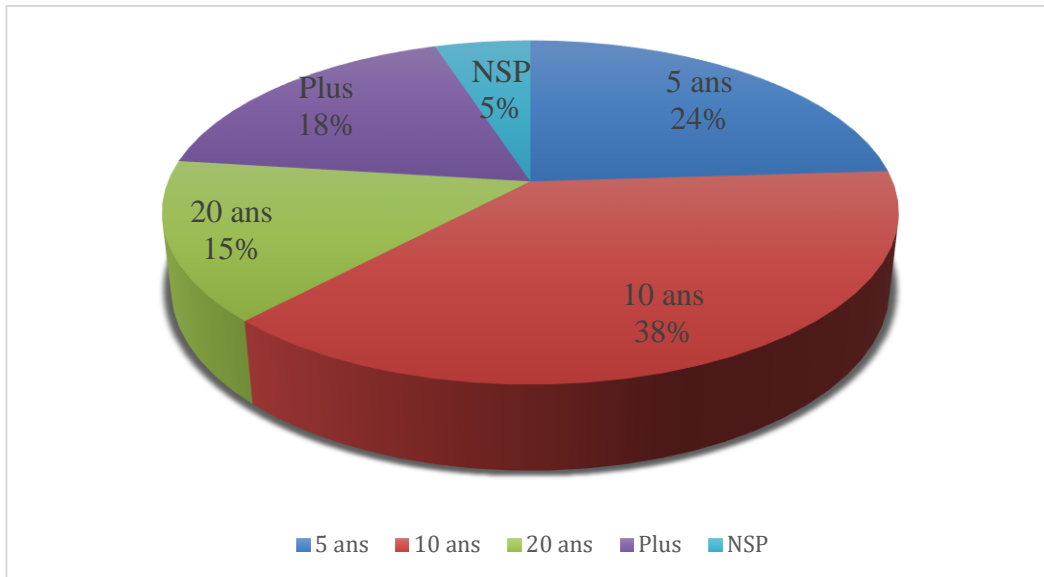


Figure 16: Début du constat de l’impact de l’érosion côtière sur les bâtis (données d’enquêtes, BOCOUM 2019)

D’après le résultat de nos enquêtes auprès de la population, 18% connaissent la dégradation de bâtis dans la zone mais n’ont pas pu nous répondre depuis quand ils ont constaté le phénomène. 24% des enquêtés ont constaté le phénomène il y a 5 ans, 38% il y a 10 ans, 15% il y a 20 ans et 5% il y a plus de 20 ans. Ces différentes réponses obtenues montrent que le phénomène ne date pas d’aujourd’hui et continue toujours de faire des dégâts sur les bâtis.

- **Maisons de pêcheurs à Diogué**

La dégradation du bâti est très notée dans la commune de Kafountine sur l’île de Diogué. L’île de Diogué fait face à l’embouchure du fleuve Casamance et reçoit des mouvements de vagues très intenses qui menacent les installations le long de la côte. Les bâtiments sont détruits par les mouvements de vagues et le village a enregistré beaucoup de déplacement de la population vers l’intérieur (quartier de yamatogne ou Diogué diola) ou les autres îles comme Hilol. Les pêcheurs et les transformateurs de poissons sont pour l’essentiel installés vers le quartier de yamatogne sur la côte non loin de la mer, ils connaissent les impacts de l’érosion côtière sur leurs bâtis.



Photo 14: Bâtiments des pêcheurs abandonnés à Diogué (BOCOUM, Juin 2017)

Ainsi, cette situation entraîne souvent des reculs à chaque fois que l'eau gagnait leurs bâtis. Sur le terrain, on note quasiment des installations désorganisées à cause de la carence d'espace habitable. C'est en quelque sorte un regroupement de bâtiments sans clôture ni piste cohérente.

- *Ecole primaire Diogué*

Les études de SARR en 2009 ont montré l'avancée rapide de la mer sur l'île de Diogué. Elles montrent que l'école primaire, qui se situait il y a plus de 15 ans à plus de 2km de la mer, est située aujourd'hui à 50 mètre de la côte. Dans cette veine, quelques années plus tard, précisément en 2013, les études de TALL ont montré l'érosion côtière sur la première école primaire du village qui était à presque un (1) mètre des berges du fleuve. Ainsi, à cette époque on parlait de menace de l'érosion côtière sur l'école primaire. Il y a dix (10) ans de cela, elle était encore éloignée des eaux.

Pendant la période de ces études, l'eau menaçait les murs de classes vers le sud. Face à cette menace, le village a reçu l'aide de l'ONG Karoghen, pour délocaliser l'école primaire au Nord-Est du village dans le quartier de Diogué Khouguéboul, loin des berges et rivages du fleuve Casamance. Présentement, on ne parle plus de menace car l'avancée des eaux a complètement atteint l'école et des salles de classes sont tombées.



Photo 15 : Bâtiment de l'école primaire de Diogué détruit par l'érosion côtière (BOCOUM, Juin 2017)

- *Destructions des ponts à Diannah*

Le village de Diannah est très particulier, où l'accès à la plage est depuis longtemps difficile. La côte est très loin du village, mais aussi il y'a un *bolong* appelé le «Sounkoutou kala» qui les sépare. Ainsi, pour faciliter l'accès, les propriétaires des campements construisent devant leurs locaux des ponts traditionnels. De ce fait, pour arriver dans certains sites de la plage il faut avoir l'aval des propriétaires des campements pour passer.

C'est plus tard que la population s'est mobilisée pour fabriquer un pont public mais de manière traditionnelle. Ces ponts sont faits à partir des sacs remplis de sable, des troncs de rôniers, des grosses pierres et des piquets attachés par des cordes. Le travail est très pénible, la coupe de troncs de rôniers, la recherche de piquets et de pierres et le remplissage des sacs de sables et enfin leur transport sur le site.

En dépit de, l'importance de l'effort consentie pour la construction, la durée de vie des ponts n'est pas longue à cause de l'intensité de l'eau, l'élargissement du *bolong* et le manque de moyen hardi. Traverser ces ponts en masse est un risque car ils peuvent s'écrouler à tout moment surtout quand l'écoulement est intense.

II.2. IMPACTS DE L'ÉROSION CÔTIÈRE SUR L'ENVIRONNEMENT

La dégradation environnementale est très perceptible dans la commune de Kafountine. On note ainsi une menace forte sur la plage qui tend à disparaître dans certains lieux, la faune et la flore sont en train de régresser de manière très inquiétante. La bonne qualité de l'environnement est une source d'attractivité et joue très positivement sur la fréquentation de la zone.

II.2.1. L'île de Diogué face aux assauts de l'érosion côtière

Le village de Diogué se trouve au Sud dans la commune de Kafountine et concentre 603 habitants (RGPHEA, 2013). Le village compte beaucoup d'étrangers (ghanéens, guinéens, maliens etc.) qui travaillent dans la filière pêche. Cette localité est une île fermée et se trouve dans la zone du petit casa. C'est le dernier village qui se situe à l'embouchure du fleuve Casamance. L'île de Diogué est le plus souvent un lieu de visite pour les touristes qui s'intéressent à la conservation des poissons par le séchage ou le fumage. C'est aussi un lieu où l'on peut admirer les dauphins. Mais en termes d'infrastructures touristiques, l'île n'est pas dotée. C'est également le cas dans la plupart des îles Karônes (Sarr, 2009).

Diogué n'est pas épargné par les assauts de l'érosion côtière, le recul du continent est très manifeste dans cette île. L'intensité de ce phénomène se justifie par sa position géographique sur l'embouchure du fleuve Casamance au Sud de la localité qui subit l'intensité des courants marins avec un tirant d'eau très fort et la présence d'un *bolong* au Nord du village. Le village fait face à l'océan atlantique et est une zone de forte turbulence ce qui justifie l'avancée rapide de la mer.

En effet, le jet de rive provoqué par la houle est compensé par un courant de retour qui ramène l'eau vers le large en suivant le fond. Ce mouvement contraire à la direction de propagation des vagues accentue leur freinage à la base et amplifie le déferlement (Pham, 2008 cité par SARR 2009). Ceci s'explique en grande partie par la sévérité des conditions hydrodynamiques qui entraînent le déplacement des bancs de sable. Ainsi, c'est du fait que Diogué est une île fermée il subit les assauts de l'érosion côtière dans toutes ses parties.



Photo 16 : Recule du continent à Diogué (BOCOUM, Juin 2017)

Dans l'île de Diogué, l'érosion côtière est très alarmante et touche principalement les parties Sud et Ouest du village. De nombreuses infrastructures, très importantes pour ce village sont en ruine ou menacées de disparaître à cause de ce phénomène (TALL, 2013). Depuis très

longtemps, le village fait face à l'avancée de la mer qui leur a causée beaucoup de dommages sur le plan socio-économique et environnemental.

Il est observé une forte accélération du phénomène d'érosion côtière sur l'île de Diogué. Ainsi, les habitants savent déjà que l'avenir de leur village est en jeu et pour certains si aucune action concrète n'est faite pour lutter contre ce fléau, l'île de Diogué serait appelée à disparaître dans l'avenir. Et, si cette situation se produit ce serait une perte énorme aussi bien sur le plan économique qu'environnemental, Diogué renferme de nombreuses potentialités.

II.2.2. Avancée de l'eau dans la localité de Diogué

Au début, le village de Diogué comptait deux (2) quartiers. Il s'agit de Diogué diola (habité par les autochtones) et de yamatogne (quartier non loin de la côte et habité pour l'essentiel par des étrangers). Plus tard, un quartier est créé tout juste près de l'embouchure par Baka Sarr BA venu de Saint Louis (Sénégal), qui est l'arrière-grand-père de Khatabe NDIAYE que nous avons interrogé.

Le choix de ce site n'est pas un hasard car le fondateur du quartier était un pilote qui guidait les bateaux et voiliers des colons qui étaient à Ziguinchor et à Carabane une fois arriver à l'embouchure soit à entrer ou à sortir dans le *bolong*. Diogué fait face à Carabane qui est une ancienne installation coloniale mais Diogué est plus proche de l'embouchure donc il faut avoir un guide sur place. C'est donc ce qui justifie l'installation de ce nouveau quartier un peu lointain par rapport aux deux autres. Le quartier a pris le nom de « Ouchef » qui signifie « pilote en Diola ».

Le quartier s'est très vite peuplé car le fondateur du quartier était un marabout et un maître coranique ce qui fait qu'il recevait beaucoup de jeunes qui venaient apprendre le coran. C'est dans cette dynamique que le nouveau quartier s'est développé. Le quartier comptait une dizaine de maisons, une mosquée, un cimetière. Depuis lors, il faisait face à une avancée lente de la mer dont les habitants ne prêtaient pas beaucoup d'attention.

D'après nos entretiens, certains anciens ont témoigné que vers les années 1940-1950 le phénomène de l'érosion côtière était devenu inquiétant sur le quartier «Ouchef». Face à cette peur les populations ont fait des sacrifices et des prières car ne connaissaient pas d'autres moyens adéquats pour se protéger contre ce phénomène. Ces efforts sont restés vain car l'eau continue sans cesse son chemin et menace de jour en jour les installations.

En 1959, la population a vu ses biens s'anéantir (maison, mosquée, forêt, rizière etc.) et était obligée de se déplacer et à devenir des réfugiés climatique. Les dernières années avant le déplacement de la population, le phénomène d'érosion côtière s'est très vite accéléré et n'a laissé aucune chance à la population de résister. L'érosion côtière avait d'abord englouti la

plage, ensuite la forêt, les rizières avant de dévorer les constructions. De plus, la population a perdu des choses très capitales comme leur mosquée et surtout leur cimetière. Le cimetière continuait à être utilisé même après le départ de la population car l'eau n'était pas encore arrivée à ce niveau (il y avait à peu près 150m). Mais cela n'a duré que quelques années, vers les années 70 l'eau a fini d'occuper totalement le quartier « Ouchef » et le raillé de la carte de Diogué.

Dorénavant, ils ne peuvent plus se rendre sur le lieu pour faire des prières et pire ils ne savent plus le lieu exacte car il est sous les eaux du fleuve Sénégal. Le quartier Ouchef n'existe plus et les populations ont pliés bagages. Le quartier de Yamatogne va accueillir les anciens habitants de « Ouchef », qui sont venus défricher une petite forêt qui existait pour pouvoir s'installer à nouveau.

II.2.3. Rétrécissement de la plage

Les effets de l'érosion côtière sur l'environnement dans la commune de Kafountine est très remarquable. La côte est de jour en jour modifiée par l'effet de l'avancée des eaux par le biais des vagues et des courants. Les vagues perdent leurs intensités au fur et à mesure qu'elles s'approchent du rivage à cause de la diminution de la profondeur. Ainsi, jusqu'à un certain moment, elles déferlent ce qui modifie le profil de la plage.

D'après (PHAM 2008) cité par (SARR., 2009) les courants et les vagues dues à la houle sont les déterminants de l'érosion marine. En fait, lorsqu'à proximité du rivage, la profondeur de l'océan diminue, les vagues deviennent de plus en plus pentues. L'angle aigu en tête de vague décroît et un déséquilibre se produit entre la vitesse de l'eau en surface et sur le fond. La base de la vague est gênée dans son mouvement. La crête avance plus vite et tend à s'écrouler dans le creux qui la précède. La vague casse lorsque la profondeur d'eau descend en deçà d'une valeur critique, alors la crête de vague s'effondre, déferle et frappe la pente. La masse d'eau tombant sur la pente crée des contraintes d'impacts. Ce phénomène tend à éroder le rivage et fait reculer le trait de côte de façon assez significative. C'est ce phénomène qui est la principale cause de l'érosion côtière sur le littoral Casamançais. De ce fait, au niveau du campement la nature, l'eau est en train de gagner très rapidement de l'espace sur la plage. Devant le campement La Nature, il n'y a presque plus de plage car l'eau a quasiment traversé les murs du campement. Beaucoup de touristes s'installent près du littoral pour profiter de l'eau, de la plage et du soleil, mais cela n'est plus possible à ce niveau.

Ainsi, après avoir érodé, le transport des matériaux se fait en fonction de leur poids. D'après (SY., 2009) les débits solides mobilisés subissent un tri granulométrique. Le matériel fin est emporté vers le large ou déposé dans les zones calmes, le matériel grossier s'accumule à proximité de la côte. Ainsi, le transport des matériaux libérés par érosion se fait par suspension

et par traction. La prédominance du sable moyen dénote un transport par saltation qui est plus déterminant dans l'usure des sédiments marins.

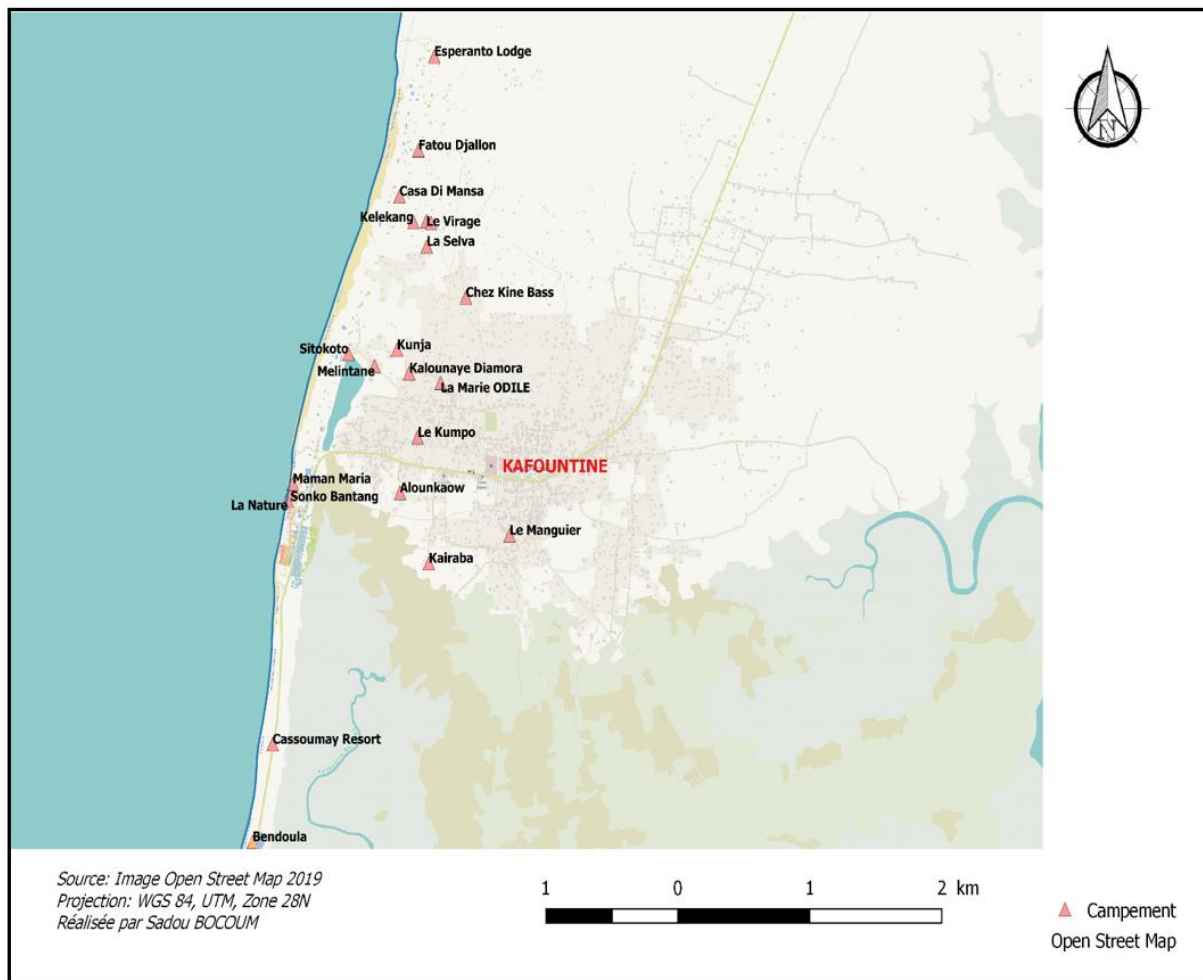
Le tourisme balnéaire est l'un des types les plus sollicités dans la zone mais au niveau des campements comme La Nature, la faisabilité de ce type de tourisme est pratiquement réduite car la plage est engloutie par l'eau. D'après le nouveau gérant de la Nature arrivé en 2003, il y avait plus d'une vingtaine de mètres de plage mais aujourd'hui l'eau a dévoré la plage et même une partie du campement est atteinte par l'eau en marais haute.



Photo 17 : Plage totalement englouti devant le campement La Nature à Kafountine (BOCOUM, Juillet 2017)

Au niveau de Diogué, la plage est en grande partie englouti par l'eau surtout vers le campement de Jean Pierre, il y a presque plus de plage. D'après FAYE (2010), les cordons sableux affectés par l'érosion côtière intéressent l'embouchure de la Casamance au Sud-ouest de Diogué -18,10 m/an et au Nord de Nikine, -12,22 m/an. De même, vers le campement occupé par les militaires, l'eau a atteint la clôture ce qui dit que la plage est complètement ravagée. La partie où il reste quelques mètres de plage se situe entre le débarcadère et le bois sacré des femmes.

Dans la partie continentale, les campements sont construits sur le long du littoral. Ainsi, la plupart font face à une menace constante de l'érosion côtière.



Carte 6 : Campements de la localité de Kafountine sur le littoral

L'observation de la carte montre l'approche du trait de côte aux campements dans la partie continentale de la commune de Kafountine. Les campements comme le Kossey, Atlantic, Lagadong (Abéné), l'hôtel le Karone, le campement Bendoula, Sitokoto, La Nature et Sonko Bantang sont très proches de l'océan. La menace est forte. La plage s'est très rapidement rétrécie. Ce qui donne des sentiments de peur sur l'avenir de ces réceptifs. Les clôtures de ces campements sont à moins de dix (10) mètres des eaux. En marée haute, l'avancée des eaux atteint presque les larges de ces sites. Le phénomène est perceptible et compromet la durabilité de ces beaux endroits.

Au-delà du quartier d'Ouchef ravagé, un phare était installé sur la côte depuis la période coloniale qui servait de repère aux bateaux, voiliers et piroguiers. Il était très haut et mis sur la plage près de la forêt ce qui fait qu'il y avait une distance importante qui la sépare de l'eau de mer. D'après l'ancien chef de village (un sage né en 1933 à Diogué), il y avait plus de 3 kilomètres qui séparait la lampe de la mer il y a quelques cinquantaine d'années. D'après SARR (2009) le phare de signalisation qui est à l'embouchure a été déplacé trois fois en raison de

l'érosion côtière. Plus de 3 kilomètres ont été perdus dans cette partie en une cinquantaine d'années.

Ainsi, progressivement l'eau avance et la distance diminue. De ce fait, c'est en 2010 qu'elle a été totalement rattrapée par les eaux du fleuve Casamance, mais elle gardait tout de ses quatre pieds et continuait à s'allumer. Ainsi, entre 2011-2012 elle s'était écroulée définitivement et ne fonctionne plus et petit à petit les bars de fer commencent à se rouiller et à tomber.



Photo 18 : Phare de signalisation rattrapé par l'eau à Diogué (BOCOUM, Juin 2017)

Présentement, elle peut constituer un danger pour certains pêcheurs ou touristes qui ne maîtrisent pas la zone. Elle est toujours debout même si elle a perdu une partie importante il n'y a pas une signalisation pour montrer qu'il y'a un obstacle.

II.2.4. Dégradation de la faune et flore

La devanture du campement la Nature était occupée par des plantations de filaos et de cocotiers. Ces différents arbres servaient à rendre plus accueillante la devanture mais aussi et surtout à fixer le sable marin. D'après le gérant ils avaient planté beaucoup de filaos et de cocotiers à l'extérieur tout comme à l'intérieur du campement. Les arbres qui sont sur le littoral sont ravagés par les courants il ne reste plus que quatre (4) filaos et trois (3) cocotiers (en juin 2017). Ces arbres restent sur la menace des vagues. Ainsi, la plupart d'entre elles risquent de tomber dans peu de temps, l'eau transporte le sable qui leur servait de support, elles ont commencé à se déraciner.

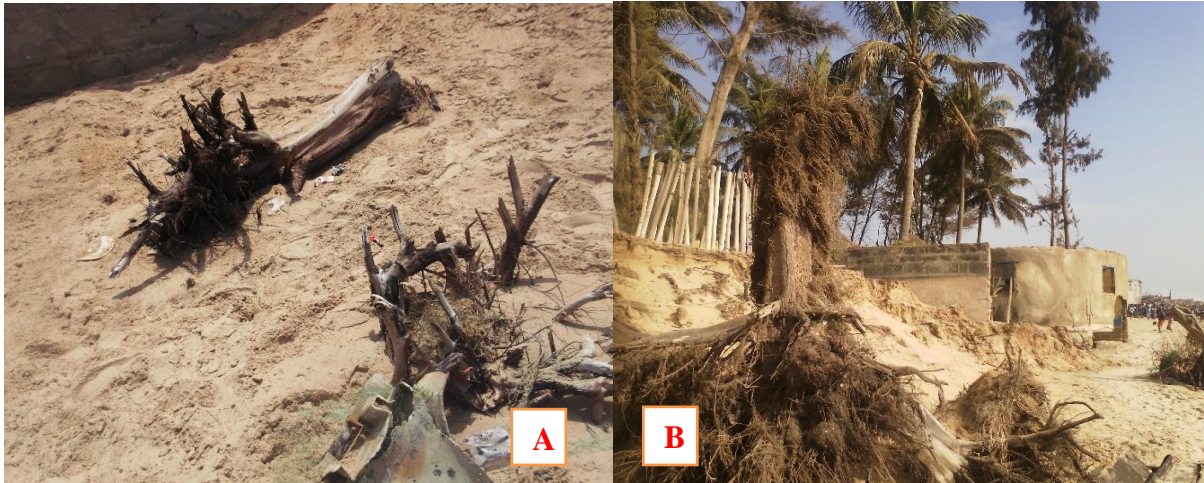


Photo 19: Dégradation des filaos sur la côte de Kafountine (BOCOUM, Juin 2017)

Cliché A : Filaos misent à terre par l'érosion côtière

Cliché B : Filaos menacés de disparition

La végétation côtière est un indicateur important d'explication de la dynamique de la végétation côtière surtout la mangrove et le filaos. D'après le témoignage de la population la zone était touffue et il existait différents types d'espèces végétales. La côte était occupée par des filaos, des cocotiers, des eucalyptus, des baobabs etc. Mais aujourd'hui l'espace est devenu clair car l'eau a ravagé la majeure partie des plantes.



Photo 20: Dégradation de palmiers (*Elaeis guineensis*) et de cocotiers (*Cocos nucifera*) et de filaos sur la côte de Diogué (BOCOUM, Juin 2017)

L'île de Diogué avait jadis une concentration importante de filaos (*Casuarina equisetifolia*) le long de la côte. Cette forêt de filao était perceptible de loin car c'était de très grands arbres touffus et permettaient au-delà de l'aspect esthétique qu'elle procure de fixer les dunes de sables. Cette merveilleuse végétation côtière qui sert de défense à la côte, n'a pas résisté face aux intenses déferlements des vagues. La destruction de la végétation côtière expose

les dunes, accélère le phénomène d'érosion côtière et de surcroît entraîne le recul du trait de côte.

La zone littorale de la Commune de Kafountine est très frappée par la dégradation de filao. La côte de Diogué est quasiment anéantie et le peu d'espèces qui restent sont sous menace et risquent de disparaître aussi dans peu de temps. L'érosion côtière a fait perdre à l'hôtel le Kalissaye trois (3) rangs de filaos et trois (3) de cocotiers.

Une conséquence de l'érosion côtière la plus inquiétante dans ce village est l'élargissement continu du chenal au sud-est de l'île, le long duquel se trouve une forêt importante de mangrove. Ce phénomène a entraîné la réduction de l'écosystème de mangrove qui joue un rôle très important sur le plan socio-économique qu'écologique. D'après TALL (2013) l'élargissement est aujourd'hui à l'origine de l'immersion permanente des zones jadis faiblement immergées, sur lesquelles se reproduisent les arches, les crevettes et les petits poissons que les populations pouvaient pêcher en marée basse. C'est d'ailleurs ce phénomène qui explique, depuis quelques années, la forte baisse de la récolte des huîtres, des crevettes et des coquillages, mais aussi la disparition des arches au large de Diogué.

Le phénomène d'affaissement de terrains (effondrement) fragilise les plantes car il y a d'une part, un déracinement progressif qui fait que la capacité de résistance de la plante reste faible. Mais aussi par des ensablements qui ne laissent aucune chance aux prairies sous-marines et des récifs coralliens frappés souvent par des ensablements donc une perte générale de la biodiversité.

L'île de Diogué se trouve sur l'embouchure du fleuve Casamance et celle-ci a connu un élargissement important. En effet, cette situation entraîne le détachement des particules de sable sur les berges qui sont transportés et déposés sur les racines des palétuviers. Cette situation de dépôt est favorable au développement de la mangrove car le sable se dépose et se mélange avec la vase. C'est donc ce qui compromet la vie de ces écosystèmes car ils ne peuvent pas s'en passer du sol vaseux (potopoto).

D'après TALL (2013), au sein de l'île de Diogué, le phénomène d'ensablement est surtout noté sur la partie ouest du village. En effet, avec l'élargissement du chenal du cours principal de la Casamance, nous assistons à un mécanisme de dépôt de particules sableuses sur les berges du fleuve. Ces particules peuvent aussi être drainées jusque dans les périmètres à mangrove, et se mélanger ainsi avec la vase.

La submersion des eaux modification de la composition chimique des sols (par le balancement des eaux) qui lessivent et appauvrissent les sols. Ce phénomène peut se faire aussi par des exondations, l'avancée de la langue salée, qui changent aussi la composition chimique

des sols et entraîne une incompatibilité avec le mode de vie des plantes. L'élévation de la température va provoquer la montée capillaire de la nappe phréatique, l'eau s'évapore et le sel reste. D'après Marius, (1986) sur une bonne partie du littoral ouest africain (Sénégal, Guinée-Bissau) la sécheresse qui sévit depuis 1972 a fait disparaître rapidement une grande partie des palétuviers aux dépens de zones nues, sur salées, les tannes. Autrement dit, les nappes phréatiques côtières se rétrécissent sous l'effet de l'avancée du biseau salé, accentuée par la forte évaporation.

La mangrove est parmi les écosystèmes terrestres les plus productives et est une ressource naturelle renouvelable. Elle fournit une gamme variée de ressources et de services d'écosystème pour les moyens d'existence des êtres humains, y compris la production des pêches et du bois, la protection du littoral, la réduction de la pollution et la fixation du carbone. Cependant, les pressions occasionnées par les humains sont diverses : dérivation de l'eau douce, mauvaise utilisation des terres dans et autour des forêts de mangroves, récolte excessive des ressources et pollution perturbant l'équilibre naturel des mangroves (Duke et *al*, 2007).

C'est une énorme perte car Diogué a perdu une importante faune et flore qui attirait beaucoup de touristes à venir découvrir soit par des pirogues ou la marche s'est totalement dégradée. Le quartier d'Ouchef renferme beaucoup de mares qui attiraient plusieurs espèces animales (oiseaux, crocodiles etc.) et beaucoup d'arbres fruitiers (cocotiers, baobabs). Ainsi, la dégradation de la forêt a entraîné le conflit entre éleveurs et agriculteurs car le peu d'espace qui restait est souvent utilisé pour la riziculture en saison des pluies.

Pour donner un exemple selon l'UICN 2009 (Union International de la Conservation de la Nature), au niveau de la Casamance il y a :

- Diminution des superficies de 30 à 40%, surtout en amont des principaux *bolongs* ;
- Réduction du potentiel des ressources ligneuses et halieutiques (poissons, crevettes) ;
- Montée de la langue salée sur 220 km à partir de l'embouchure ;
- Raréfaction de la faune et de l'avifaune ;
- Diminution des revenus ;
- Perturbation physiologiques dans le fonctionnement de l'écosystème.

Cette dynamique régressive de la faune et de la flore change la particularité de la zone connue avant par l'existence d'une luxuriante végétation (surtout la mangrove) et la concentration d'une diversité d'espèces animales. C'est ainsi que cette particularité qui la démarque de beaucoup de communes de la région. Ce sont donc des atouts très importants et qui faisaient en quelque sorte l'attractivité de la zone pour des besoins de la découverte et de

l'écotouriste. Ces deux types de tourisme certes toujours pratiqués, mais connaissent une baisse de la fréquentation à cause de la raréfaction de certaines espèces animales et végétales.

Certains sites écotouristiques comme le Diannah Bolong sont installés dans la forêt et attirent des touristes passionnés de la nature. Il n'était pas rare de voir certains animaux (singes, buches, crocodiles, héron etc.) non loin du campement. Mais, aujourd'hui c'est le contraire qui se produit avec l'avancée des eaux et l'augmentation du *bolong* qui a entraîné une forte mortalité de la végétation et le déplacement des animaux qui ont perdu leurs habitats. Maintenant, pour voir certains animaux il faut se déplacer très loin entrer en profondeur. C'est donc ce qui décourage certains touristes de venir et trouver difficilement ce qui leur amène, du coup certains sont obligés de changer de destination.

Conclusion partielle

La commune renferme d'énormes potentialités qui permettent l'éclosion de toute sorte de tourisme. Du point de vu naturel, une large ouverture sur l'océan, de belles plages ensoleillées durant toute l'année avec une caractéristique calme, eau tiède, climat doux, sable fin qui favorisent le développement du tourisme balnéaire. La diversité du paysage combiné à une richesse variée de la faune et de la flore permet également une large diffusion de l'écotourisme. Ainsi se succède sur le fleuve Casamance de nombreuses îles (Diogué, Hilol...) présentant un paysage particulier. En plus l'existence de la mangrove et des réserves ornithologiques de Kalissaye renforce l'attractivité de cette zone sur le plan touristique.

Sur le volet culturel, la commune possède un patrimoine culturel riche et varié. Nous avons une riche diversité ethnique (diola, manding, peul), une population conservatrice des valeurs patrimoniales, la culture de la téranga.

Sur le plan infrastructurel, même si le tourisme de grand et moyen standing n'est pas très développé, la commune de Kafountine parvient à se reposer sur le tourisme privé, et le tourisme rural intégré pour faciliter l'hébergement des touristes. Pour toutes ces raisons, le tourisme constitue dans la commune de Kafountine un facteur de développement important et occupe une place de choix dans l'économie de la commune.

Malgré l'importance des potentialités touristiques dans la commune de Kafountine, le secteur fait face à des contraintes d'origine naturelle et anthropique. Sur le plan naturel, le secteur fait face au phénomène d'inondation qui rend impraticable les routes sur certaines périodes. Le phénomène d'érosion côtière est l'une des contraintes qui causent plus de dommages sur le secteur touristique.

En ce qui concerne les contraintes anthropiques, le secteur souffre d'un problème d'aménagement, le manque de qualification des personnels de service, l'enclavement de la zone

mais aussi la crise qui sévit dans la région de la Casamance depuis plus de trente ans. Ainsi, c'est en quelques sortes, tous ces goulots d'étranglement qui empêchent la commune de Kafountine d'être un grand site d'accueil de flux touristique en provenance de nombreux pays. C'est ce qui justifie la faible contribution du secteur dans le développement économique et social de la région malgré les potentialités qu'elle regorge.

TROISIEME PARTIE :

STRATEGIES D'ADAPTATION MISES EN PLACE DANS LA COMMUNE DE KAFOUNTINE

Face aux contraintes naturelles et anthropiques les acteurs ont tenté d'apporter des réponses en mettant en place des stratégies d'adaptations. En effet, différents types de stratégies sont adoptées. Ainsi, la plantation reste une des stratégies les plus utilisées. Nous allons voir dans le premier chapitre les stratégies d'adaptations apportées par des structures étatiques et non étatique et dans le deuxième chapitre les stratégies mises en place par les acteurs locaux.

CHAPITRE 1 : STRATEGIES D'ADAPTATIONS

MISES EN PLACE PAR LES STRUCTURES

ETATIQUES ET NON ETATIQUES DANS LA

COMMUNE DE KAFOUNTINE

Les stratégies d'adaptation mises en place par les structures étatiques et non étatiques sont essentiellement de la plantation. Les reboisements sont en quelque sorte des méthodes non structurales qui sont utilisées pour lutter contre l'érosion côtière. Elles sont légères et dans la commune le renforcement de la plantation est le plus utilisé. Ces méthodes sont accessibles à tous mais nécessitent de gros efforts (plantations, suivis). Elles sont très utilisées car elles permettent la fixation des sédiments (limiter leurs transports) et s'adaptent davantage à la variabilité de la force des vagues.

L'utilisation de la végétation comme méthode souple de protection consiste à planter des végétaux adaptés aux milieux côtiers afin de retenir les sédiments. Le système racinaire des plantes permet d'atténuer tant les processus liés à la gravité que ceux liés aux tempêtes. Cette protection a l'avantage d'être à la portée de tous sans engendrer d'effets négatifs quelconque.

I. PLANTATION DE FILAOS ET REBOISEMENT MANGROVE

Le phénomène d'érosion côtière est très perceptible sur les côtes sénégalaises et particulièrement dans l'île de Diogué. C'est d'ailleurs dans ce cadre que depuis deux (2) ans déjà, l'ONG GOPA (spécialiste des économies en développement et en transition), en collaboration avec l'Union Européenne, s'active dans le cadre de la préservation et la gestion intégrée des zones côtières au Sénégal. Ce programme concerne quatre sites que sont : Saint louis, Dakar, la Petite Côte, et l'île de Diogué (Casamance) (TALL, 2013).

Ainsi, la côte de la commune de Kafountine est très vulnérable car elle est constituée essentiellement de roche meuble qui a une faible résistance face à l'intensité des vagues. Pour ce, il est très judicieux de faire des séances de reforestation afin de fixer les sédiments. En outre, le renforcement de la végétation est une technique qui s'avère efficace pour retenir les sédiments en transport. Elle agit comme un capteur de sédiments en réduisant l'énergie des vents et des vagues et permet ainsi le dépôt du sable. De plus, le système racinaire de la végétation en place contribue à retenir les sédiments des plages et des terrasses, lesquels seraient enlevés par les vagues et emportés vers la mer.

Le filao est un arbre pionnier, capable de coloniser des sols très pauvres en éléments minéraux. Son système racinaire contient des fixateurs d'azote: ses racines possèdent des nodules fixateurs d'azote (*actinorhizes*) qui, en symbiose avec une bactérie du sol (*Frankia*), assimilent l'azote de l'air. Il ne nécessite aucun entretien et tolère la sécheresse ainsi pendant 6-8 mois (ONG JD, juillet 2014). Son système racinaire contient des éléments de fixation d'azote.

Les sites de reboisement doivent se localiser à proximité immédiate de la mer. Les secteurs balayés par la brise marine et des sols sablonneux et profonds. Les filaos sont capables de croître sur un large éventail de sols (zone côtière et des coulées de lave plaine, des sols pauvres, sols calcaires); tolère les sols pauvres, parce que le filao est un fixateur d'azote (ONG JD, juillet 2014).

I.1 PLANTATION DE FILAOS

Cette activité a été menée par différents acteurs sur le long de la côte de la commune de Kafountine. Ainsi, nous allons voir les différents acteurs qui ont eu à intervenir et leurs différentes œuvres.

I.1.1. Plantation de filaos par l'ETAT

D'après les résultats de nos enquêtes, le reboisement sur le littoral de Kafountine a commencé après les indépendances. Ainsi durant ces périodes, l'Etat a déployé des agents des eaux et forêts dans la zone de Kafountine pour faire des reboisements de filaos. D'abord, les agents ont commencé par sensibiliser la population afin de gagner leur participation massive. L'adhésion de la population à cette activité permettra un très bon entretien et suivi des petites plantes qui auront besoin d'être arrosées en permanence et protégées contre les animaux.

En 1965, les agents des eaux et forêts sont venus avec des camions pleins de pépinière et ont passé deux semaines à Kafountine pour reboiser et avec l'aide de la population ils ont planté plus d'une centaine de rangs de filaos sur le littoral. Ainsi, au retour des agents la population gérait le suivi des plantes. Ainsi, les agents revenaient chaque trois ans pour faire le bilan et ensuite faire aussi une autre activité de reboisement. Cette activité est maintenue à l'époque sous le régime du président SENHOR jusqu'à 1980, ce qui fait que cinq (5) séances de reboisements sont faites sur l'intervalle 1965-1980.

L'espace occupé par les filaos est énorme et la longueur faisait plus de 800m selon nos sources. D'après le témoignage de beaucoup de sages rencontrés dans le village, le littoral était occupé par une très belle forêt de filaos très touffue avec la concentration de beaucoup d'espèces avifaunes et autres qui attiraient pleinement les touristes. Et à l'époque il n'y avait que le campement filaos à côté avec une seule case.

A l'époque, la distance entre l'eau et les filaos était énorme et il y avait beaucoup de dunes de sables. Ainsi, progressivement l'eau avance et menace les plantes, et aujourd'hui ce n'est plus une menace car une bonne partie des filaos est dans l'eau. Le phénomène est rapide et a entraîné le déplacement de beaucoup d'animaux.



Photo 21: Bande de filaos restantes vers l'hôtel le Karone (BOCOUM, Juin 2017)

Ainsi face à cette situation, depuis plus de cinq (5) ans les jeunes de la localité ont relancé les activités de reboisement. Ainsi, il faut aussi noter la difficulté de trouver un vaste espace sur le littoral pour la plantation car il n'y'a plus une distance importante entre l'eau et les installations sur la côte. Par exemple au quai de débarquement, les pirogues sont totalement collées à l'usine de la glace et à la station de carburants. C'est en quelque sorte ce qui montre l'avancée rapide des eaux et la difficulté de trouver de l'espace pour planter des arbres afin de préserver la côte restante.

II.1.2. Plantation de filaos par l'ONG Justice et Développement

L'ONG Justice et Développement est créée en 2001 à Bignona en collaboration avec le DEEC et les Fonds Européens pour le Développement. Cette structure se lance dans le cadre du Projet de Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC), à travers la restauration des écosystèmes côtiers en Basse Casamance plus spécifiquement la commune de Kafountine et de Diembéring. C'est un vaste programme de plantation de filaos et de mangroves dans les îles de ces deux communes qui subissent une dégradation de plus en plus importante sous l'effet de l'intensification des coupes et de l'érosion côtière. Les six (6) îles que sont : Carabane, Diogué, Hilol, Couba, Haer, et Niomoune qui sont très frappées par l'érosion côtière et la disparition de la mangrove et du filaos.



Photo 22: Plantation de filaos et de mangrove à Diogué par l'ONG Justice et Développement (BOCOUM, Juin 2017)

Cette ONG se propose comme leader dans les îles en matière de reboisement pour la fixation des dunes de sables. Pour espérer gagner le pari, elle prône pour la participation de tous les acteurs, et elle débute ses activités par l'information, la sensibilisation et la formation des acteurs participants. A partir de là, il faut chercher les endroits les plus propices pour le développement des plantes. Pour le filao, il faut chercher des zones à proximité de la mer et balayés par la brise marine et des sols sablonneux et profonds.

Deux sites sont choisis pour la plantation de filaos. Il s'agit de Carabane et Diogué (commune de Djimbéring et de Kafountine). Un reboisement de 100 ha et 625 plans par ha soit un total de 62500 plants de filaos. Ainsi, l'objectif n'a pas été atteint mais finalement il y a 90 ha réalisés dans ces deux villages des deux collectivités locales. Les écartements de 4 mètres entre les lignes et 4 mètres entre les plans sont respectés. Ces écartements sont plus adaptés car ils permettent une bonne croissance des plantes jusqu'à l'âge de 10 ans et évitent les éclaircies. Ce qui fera 56250 plantes pour les 90 ha par site (ONG JD, juillet 2014). Le long de la côte de Diogué a reçu une importante part du reboisement entre 2014 et 2015 car c'est la partie la plus frappée par le phénomène d'érosion côtière.

Cette ONG recevait l'appui technique de la Division Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés de Ziguinchor et du Service des Eaux et Forêts mais aussi et surtout la participation massive des populations locales.

Ainsi, la plupart des plantes n'ont pas pu résister face à l'intensité des vagues. De plus, il faut aussi noter le problème de suivi des petites plantes (protection face aux animaux sauvages), et un problème d'arrosage régulier car même en saison des pluies il n'est pas rare de

noter des périodes de sécheresse de plusieurs jours auxquelles les jeunes plantes résistent difficilement.

I.1.3. Plantation de filaos par la ROK

Il existe dans la réserve deux périmètres de plantation de filao. L'un se situe à proximité de l'ancien poste de commandement et l'autre est un peu plus au sud en direction de la pointe de Kalissaye. Ce sont des périmètres reboisés dans les années 1986 sur la dune littorale. La plantation des filaos est réalisée dans l'objectif de fixer la dune et de lutter contre l'érosion.

Le filao se développe bien dans ce site ; il existe des plantes de plus de vingt mètres. Il constitue un excellent fertilisant qui constitue au sol une litière importante qui recouvre un faciès sablo-limoneux, ce qui contribue à la croissance rapide d'un tapis herbacé, arbustes et des arbres.

Les activités de la réserve se sont arrêtées à cause de la crise et de l'insécurité de la zone. Ainsi, l'accalmie retrouvée en 2000 a donné l'espoir d'une réouverture de la réserve. Le poste de commandement toujours maintenu à Kafountine va être redéployé pour reprendre les activités de conservation et surtout de sensibilisation autour de la réserve. Cette nouvelle donne connaît la mise à contribution de façon très large des populations locales d'abord, des acteurs au développement (ONG) et des privés.

Un Comité de gestion de la réserve a été constitué en octobre 2011. La mise en place de ce comité permet de replacer la réserve dans un environnement socio-économique et culturel. Par cette stratégie, les populations sont propulsées à participer activement à la gestion de la réserve. L'implication des populations riveraines favorise un meilleur suivi écologique et garantir l'intégrité des ressources naturelles (BADIANE, 2011).

De 2012 à 2014 les acteurs de la ROK avec la participation de la population ont fait des activités de reboisement de différentes espèces le long de la côte (du débarcadère jusqu'aux îles) dans le but de stabiliser la dune. Le filao était l'espèce la plus plantée.

En 2015, la ROK a assurée l'appui technique (transport de plantes, restaurations et paiements des participants) et l'association Poumoulindiana a assuré le reboisement de 4 ha de plants mix. Il s'agit de filaos (*casuarina equisetifolia*), de flamboyants (*delonix regia*), de fromagers (*ceiba pentandra*) qui sont plantés à Kassel.

I.2. Reboisement de mangrove

Cette activité est très pratiquée dans la zone de Kafountine. En effet, son développement est favorisé par la participation massive de la population.

I.2.1. Reboisement de mangrove par l'Océanium

Toutefois, il est important de souligner que depuis le Sommet de RIO en 1992 les mangroves sont considérées comme un patrimoine commun de l'humanité et c'est en 1999 lors de la réunion de la convention de Ramsar au Costa-Rica, qu'il a été décidé de considérer les zones humides comme des infrastructures naturelles dont il s'agit de prendre en compte toutes les fonctions intégrant non seulement leur rôle écologique mais aussi économique, social et hydrologique.

Au Sénégal et dans la région sud, Océanium, soutenu par divers organismes (Fondation, Ensemble, Fondation internationale du banc d'Arguin, Fondation Yves Rocher, etc.) a lancé une grande campagne de reboisement fin 2008. Ainsi, 6,3 millions de propagules de palétuviers 25 (*Rhizophora*) ont été plantées sur quelques 1 260 hectares, à raison de 5 000 plantes par hectare. En tout, 110 villages, du nord au sud et de l'ouest à l'est de la Casamance, soit 5400km², ont participé bénévolement à cette campagne, représentant plus de 10 000 planteurs. L'objectif initial des cinq millions de palétuviers a été largement dépassé. Ces campagnes de reboisement ont été depuis étendues aux deltas de la sous-région. Pour maximiser la réussite de l'activité, il faut cibler des zones vaseuses découvertes par les marées hautes de faible coefficient durant la saison sèche pour reboiser les mangroves.

II.2.2. Reboisement de Mangrove par l'ONG Justice et Développement

La restauration de la mangrove est un moyen de défense contre l'érosion côtière. Elle favorise l'accumulation et la fixation des sédiments marins pour réduire l'impact de l'érosion côtière. En séquestrant le carbone atmosphérique, la mangrove permet d'atténuer le réchauffement climatique et de contrer le phénomène de surélévation du niveau marin (SOW, 2010, cité par BARRY, 2017)

Pour le reboisement de la mangrove, l'ONG Justice et Développement avait prévu de réaliser 25 ha par village, mais finalement elle a réussi à faire plus de 200 ha par village. Cette performance est facilitée par le concours des populations insulaires qui ont adhéré massivement. Ils ont reboisé en 2015 une superficie totale de 182,18 ha avec 910 949 propagules de *Rhizophora* dans les *bolongs* de Diogué, Niomoune, Haer, Kouba et Hilol en 2015 (ONG Justice et Développement, 2015).

Les palétuviers (*rhizophoras*) ne peuvent pas se passer de l'eau, de la lumière, de l'air et surtout d'un sol vaseux (*potopoto*). L'eau et les éléments nutritifs quittent le sable trop vite et la mangrove se dessèche à marée basse. Pour avoir le plus de chance de réussite dans le reboisement de mangrove il faut éviter les endroits où les vagues sont très fortes pour arracher les jeunes plantes. Les îles sont des endroits très propices au développement des mangroves

avec la ramification de plusieurs *bolongs*. Et la mangrove des îles produit beaucoup de propagules murs en Août et Septembre, c'est donc un avantage de plus qui facilite le travail.

Pour planter les propagules et espérer avoir de bons résultats, des mesures ont été prises. Il s'agit de :

Laisser un écartement de 2 mètres entre les lignes et d'un mètre entre les plantes soit 5000 propagules par ha. De ce fait, pour éviter la destruction des plantes par les bétails en divagation, chaque équipe a reçu

- des rouleaux de cordages de 50m de long marqué tous les mètres ;
- deux bâtons de 2m de long pour faire les espacements ;
- des seaux aussi ont été mis à leur disposition pour faciliter la distribution et le transport des propagules.

Le bilan est très satisfaisant autant pour le filao que pour la mangrove dans la Commune de Kafountine plus particulièrement dans les îles. Au-delà des menaces d'origine naturelles, les plantes reboisées avec la collaboration du GIE des femmes le « Poumoulindiana » sont très menacées par l'homme. En dépit de leur rôle important de protection du littoral (de stabilisation du sol, atténuation des effets des marées et des tempêtes), les plantes sont coupées pour des besoins économiques (fumage de poissons, pêches) que sociaux (bois énergiques, habitations etc.).

Le phénomène d'érosion est très intense, dans ce cas, il faut des moyens drastiques pour pouvoir amoindrir l'ampleur du phénomène. Malgré l'absence de moyens, la population reçoit l'aide de l'ONG justice et développement pour faire face à l'érosion côtière. La population gère le suivi à travers les comités de gestion mis en place. Les reboisements se font généralement vers la fin du mois d'août et début septembre à marée basse lorsque les travaux champêtres sont moindres.

1.2.3. Reboisement de la mangrove par les agents de la ROK

La végétation qui servait de protection de dunes et des habitats des animaux a très fortement régressé. Par exemple les écosystèmes de mangrove qui sont des sites de haute biodiversité: (halieutiques, ornithologiques, et aide à la lutte contre la pollution, érosion etc.) subissent de très fortes menaces. Les facteurs de régression sont d'origines naturelles et anthropiques (coupe abusive de bois, construction de routes et barrages, etc.). Les sécheresses des années 70 et 80 ont entraîné une mortalité de 30% de la mangrove (DIAME, 2014).

Cette forte mortalité de la végétation côtière entraîne une vulnérabilité des localités côtières et minimise la capacité d'adaptation surtout dans les îles. Ce phénomène peut entraîner l'aggravation des difficultés socio-économiques, et environnementales. Selon le GIEC 2001, la

capacité d'adaptation est définie comme la capacité d'un système humain ou naturel à s'adapter au changement climatique (y compris la variabilité climatique et les phénomènes extrêmes) pour atténuer les dégâts potentiels, profiter des opportunités, ou faire face aux conséquences. L'appréciation de cette capacité d'adaptation passe par l'analyse des moyens d'existence.

Les agents de la ROK ont pensé aux activités de reforestation pour pouvoir accroître la capacité d'adaptation. Dans ce contexte, ils ont pensé à faire des sensibilisations et des reboisements surtout dans les îles. Les reboisements ont débuté depuis très longtemps dans le champ d'application de la ROK, mais pas en grande envergure. Cela se justifie sur le terrain avec la présence de grands arbres de mangroves (d'une vingtaine de temps) où vivent d'importantes espèces marines (accrochage des huitres sur les mangroves).

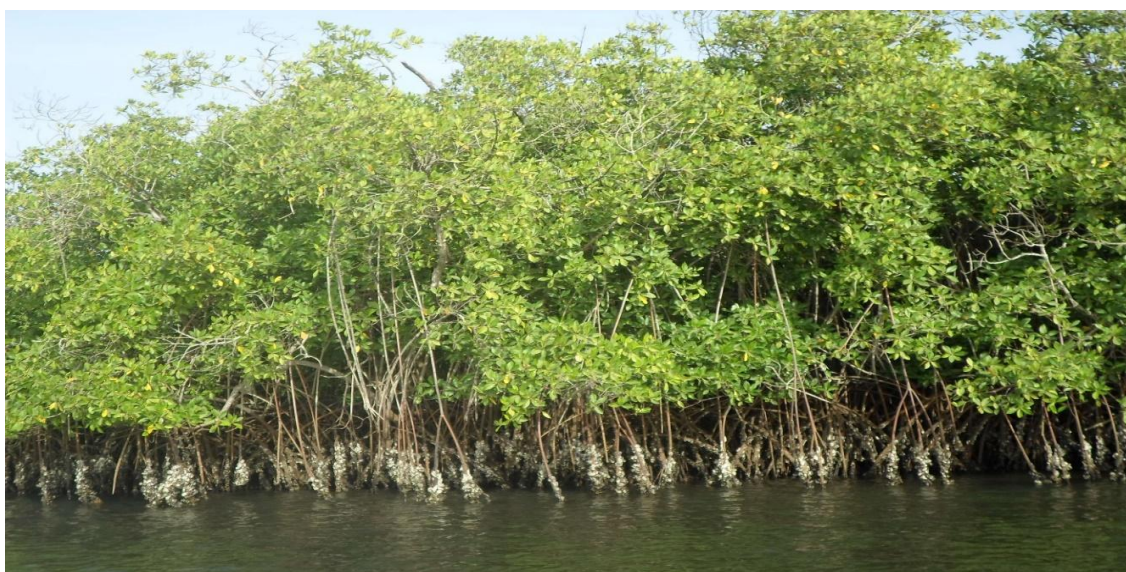


Photo 23: Ecosystème des mangroves à Kalissaye (BODIAN Décembre 2014)

La mangrove intègre les croyances religieuses et spirituelles ainsi que la culture locale. D'ailleurs la mise en place des aménagements peut s'expliquer par les multiples fonctions que jouent ces écosystèmes. Le tourisme apparaît comme une activité qui peut se pratiquer dans ces écosystèmes. Leurs richesses en biodiversités font d'eux, des milieux touristiquement attractifs. Les écosystèmes à mangrove sont des milieux fragiles. Donc, du fait de leur importance dans le développement des activités touristiques, ces milieux devraient faire l'objet d'une préservation afin de promouvoir un tourisme purement écologique. De 2015 en 2017 la ROK assure le suivi et a enregistré 87% de taux de réussite.

Malgré l'importance du taux de réussite de la mangrove, elle subit de forte pression comme la coupe abusive pour le fumage de poisson avec le plus gros quai de fumage du pays après Cayar. Il faut aussi préciser que la population des îles se base typiquement sur l'écosystème mangrove pour satisfaire leur besoin en bois-énergie. Le bois de mangrove est

aussi très prisé pour la construction (plafonnage) du fait de sa capacité de résistance face aux termites. De plus, il faut aussi ajouter les phénomènes naturels comme la sur salinisation et l'ensablement.

En 2017, la ROK a reçu un financement de Birdlife international et de l'association NCD (Nature, Communauté et Développement). Le reboisement se déroulera avec la participation des élèves pendant un mois, du 20 août au 20 septembre 2017.

En outre, les agents font des séances de maintien et nettoyage des îlots de reproductions. Cette activité consiste à enlever les résidus (filets perdus, emballages, troncs d'arbres, sachets plastiques, etc.) qui peuvent transporter des sédiments lors de leur mouvements vers l'océan.

1.2.4. Reboisement de la mangrove par les agents d'AMPA d'Abéné

Face au phénomène d'érosion côtière de plus en plus inquiétant, les agents AMPA ont pensé à restaurer la mangrove qui joue un rôle très important dans l'hydrodynamisme (casse le rythme et diminue la vitesse de l'eau). Elle joue aussi un rôle de fixation de sédiments et de ségrégation de dépôt de ces derniers, car avec la diminution de la vitesse de l'eau les plus gros se déposent et les plus fins vont plus tard constitués les vasières. Ils ont débutés le reboisement en 2012 et il s'est déroulé en différentes séances jusqu'en 2015 sous l'appui du projet BMZ et la participation de la population. Depuis l'arrêt du projet en 2015, les agents continuent le suivi et la sensibilisation sur la gestion de la mangrove.

Au total, trente et une (31) parcelles reboisées ont été visitées. La superficie totale calculée suite au géo-référencement et à la délimitation de toutes ces parcelles, est de 118,4 ha, avec un nombre total de 847306 pieds reboisés. Le taux de réussite est globalement très bon avec une moyenne d'environ 90%. Le reboisement a concerné pour l'essentiel l'espèce *Rhizophora* à l'exception du site de Katak 1 où l'espèce *Avicennia* a été plantée avec d'ailleurs un taux de réussite de 91% sur 1,4ha. Dans cette zone, un site d'importance pour la biodiversité est identifié, il s'agit de l'île aux oiseaux de Niafourang.

A Niafourang, les plantations évoluent normalement dans l'ensemble mis à part quelques pieds reboisés en 2014 qui sont dans un mauvais état végétatif. Dans cette zone, il y a un site d'importance pour la biodiversité. Il s'agit de l'île aux oiseaux de Niafourang.

A Kabadio où des reboisements ont été effectués en 2013 et en 2014 pour un total de 1,7 ha, nous avons constaté une différence notable entre les deux années en termes de réussite de l'action avec un taux de réussite respectif de 95% et 44%. Ce faible taux de réussite des plantations de 2014 est dû en grande partie aux conséquences des travaux de la réhabilitation

de la route qui ont provoqué le rétrécissement du canal principal d'alimentation en eau des jeunes plantules.

Au niveau du site de Katak, nous notons un bon comportement des plantules, aussi bien pour la parcelle d'Avicennia plantée en 2015 que les trois (03) parcelles de Rhizophora de 2014. Ici il est important de souligner cette performance réalisée par le projet et les acteurs locaux et qui concerne la réussite de la parcelle d'Avicennia, avec un taux de réussite de plus de 90%, malgré les difficultés liées au reboisement de cette espèce. Cette performance est due en grande partie à la technologie billon/sillon utilisée qui permet une bonne régulation de la salinité et assure un apport d'eau douce convenable à la plantule. Il faudra cependant veiller au bon approvisionnement en eau des jeunes plantules par l'ouverture du canal d'alimentation.



Photo 24: Technique de reboisement de mangrove billon/sillon dans l'espace de l'AMPA cas du village de Katak. (SIDIBE, 2015).

A Kafountine, deux parcelles de Rhizophora ont été reboisées sur une superficie de 2,7ha avec 11 337 pieds. Si les plantes du premier site affichent une très bonne santé avec un recouvrement avoisinant les 100%, les pieds du deuxième site souffrent d'une salinité élevée du milieu récepteur perceptible sur le terrain et entraînant un recouvrement moyen de 40% avec cependant un taux de réussite raisonnable de l'ordre de 73%.

A Albadar, environ 82 ha de Rhizophora ont été reboisés en trois ans (2012, 2014 et 2015) avec un recouvrement de 75 à 100% et un taux de réussite moyen de plus de 90%. Ce très bon comportement de toutes ces treize (13) parcelles est lié en partie au bon choix du milieu récepteur (de la vasière herbeuse), mais aussi au suivi régulier des plantules. Albadar était le point de départ de reboisement de l'AMPA du fait que la population avait beaucoup de problème lié à la salinisation des terres et au manque de poissons.



Photo 25: Sensibilisation de la population et reboisement de rhizophora à Albadar (Source : SIDIBE, 2015).

Cliché A : Sensibilisation de la population par les agents de L'AMP d'Abéné

Cliché B : Reboisement de rhizophora à Albadar par la population locale

A Dianna, 07 parcelles ont été reboisées avec du Rhizophora pour un total de 60 827 pieds sur une superficie de 12 ha. Dans l'ensemble, les plantules sont dans un état normal de croissance comme l'atteste le recouvrement et le taux de réussite.

A Colomba, la seule parcelle concernée affiche une évolution moyenne avec un taux de réussite de 90%.

Notons par ailleurs au niveau de ces trois villages (Albadar, Dianna et Colomba) qu'il y a très peu de sites reboisés en 2012 et 2013 qui ont réussi, du fait simplement d'un choix inadéquat des sites ainsi que d'un manque d'organisation lors de la phase de repiquage. Les leçons apprises de ces deux années ont permis d'aboutir aux très bons résultats de 2014 et 2015. La sensibilisation est bien faite surtout auprès des femmes qui collectent des huitres. Il n'est plus question de couper les racines de la mangrove pour récolter les huitres, mais il s'agit de récupérer les huitres sans porter préjudice aux plantes. C'est une bonne méthode de gestion de la mangrove et elle permet aussi de pérenniser l'activité.

De même, avec la collaboration de l'AZOHS, la mangrove a été plantée par la population dans les *bolongs* de Kafountine, Diana, Abéné et Katak, près de 37000 propagules de *Rhizophora* sur une superficie totale de 47 ha (PRCM/AZOHS, 2013).

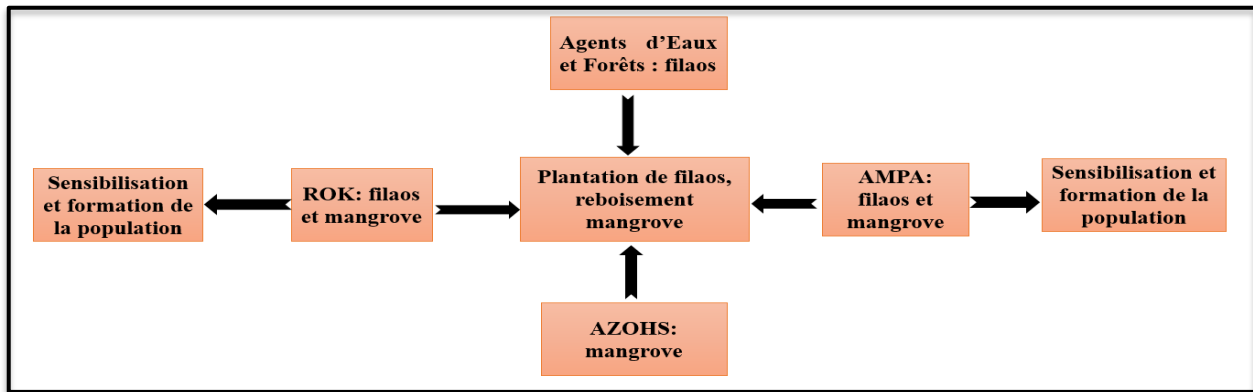


Figure 17: Les acteurs des différents reboisements à Kafountine

Nous pouvons retenir que les reboisements sont une méthode de lutte contre l'érosion côtière. En effet, les arbres plantés le long du littoral permettent de stabiliser les dunes côtières et de minimiser le transport de sédiments. Ils permettent aussi de réduire l'effet des vagues, donc une protection des infrastructures côtières. De même, le reboisement de mangrove permet de créer de zones de refuge et de protection pour les espèces sauvages et avifaunes. De plus ces forêts de mangrove servent aussi d'habitats, de zones de nidification et de reproduction. Des circuits sont aussi aménagés dans ces forêts de mangroves pour permettre des excursions et des visites des réserves d'oiseaux (tourisme de loisirs et de découvert).

CHAPITRE 2 :

STRATEGIES D'ADAPTATION MISES EN PLACE PAR LES ACTEURS LOCAUX

Les acteurs du tourisme ont mis en place des stratégies d'adaptation pour faire face aux contraintes naturelles et anthropiques. Généralement dans notre zone d'étude on note plus d'actions individuelles pour ce genre de stratégies et ce sont des propriétaires de campements qui les édifient pour protéger leurs aménagements touristiques. Ces stratégies sont généralement des méthodes structurales qui reposent sur des constructions d'ouvrages de défense en béton, en mur qui permettent de contrer l'avancée des eaux. Ces ouvrages sont rigides, imperméables et ont des effets de réflexion et de diffraction des vagues. Ils peuvent provoquer souvent des perturbations du transport des sédiments, ce qui résulte en une perte de sédiments pour les côtes environnantes.

I. STRATEGIES D'ADAPTATION MISES EN PLACE FACE L'EROSION COTIERE

L'Etat du Sénégal a signé et ratifié de nombreuses conventions internationales. Plusieurs traités et accords bilatéraux liés à la conservation et à l'utilisation des ressources biologiques : la convention sur les zones humides d'importance internationale (Ramsar, 1971 entrée en vigueur au Sénégal le 11/11/1977) avec pour objectifs d'empêcher que les zones humides d'importance internationale comme habitat de la sauvagine ne fassent pas l'objet d'interventions destructrices ; la convention internationale des espèces de faune et de flore menacées d'extinction (CITES); la convention de RIO sur la biodiversité (1992) ; la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (1992) ; la convention sur la lutte contre la désertification (1994).

La problématique des Changements Climatiques du fait de sa transversalité fait l'objet de beaucoup de recherches et d'expérimentations dans le domaine de la vulnérabilité de l'adaptation et de l'atténuation. A travers les Programmes d'Action Nationaux d'Adaptation (PANA) (mis en place par la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) à la COP7 de Marrakech en 2001 pour aider les Pays les Moins Avancés (PMA) à faire face à leurs besoins urgents et immédiats en matière d'adaptation), notre pays a pu identifier un ensemble de projets prioritaires et pertinents pour une bonne prise en charge des aspects de vulnérabilité. Cette approche a eu le mérite de renseigner sur l'impact des

changements climatiques et la vulnérabilité des trois secteurs prioritaires que sont l'agriculture, l'érosion côtière et les ressources en eau (Rapport provisoire DEEC, 2010).

Les problèmes liés à ces trois secteurs sont notés dans notre zone d'étude, mais l'érosion côtière est notre cadre d'étude et fait l'objet de beaucoup d'études dans le but de rechercher des solutions. Ainsi, la commune de Kafountine est essentiellement constituée d'îles et relativement vulnérable face au phénomène d'érosion côtière. Le phénomène a pris de l'ampleur ces dernières années et cela se justifie par la combinaison de facteurs naturels et anthropiques. Elle se traduit par des conséquences importantes sur le plan environnemental et socio-économique. Ainsi, face à cette situation qui continue de menacer, la population locale, les acteurs touristiques, la collectivité locale et les partenaires ont adopté des stratégies d'adaptations pour minimiser les dégâts.

Les stratégies mises en place sont souvent déterminées en fonction des objectifs recherchés. Dans ce cas, les ouvrages peuvent être rigides pour viser à freiner l'érosion côtière en empêchant toute perte de sédiments vers la mer ou des ouvrages souples pour chercher à ralentir le recul tout en permettant certain échange entre la mer et la côte. Les stratégies peuvent être adoptées en fonction des moyens financiers et/ou techniques existant, ce qui fait qu'on note des stratégies traditionnelles et des stratégies modernes.

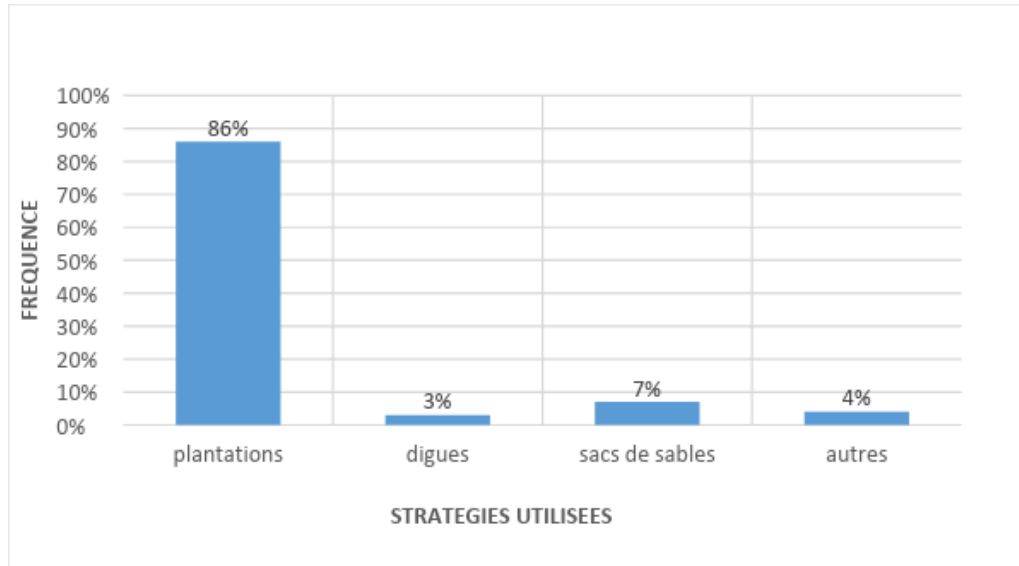


Figure 18: Stratégies d'adaptations mises en place dans la commune (données d'enquêtes, BOCOUM, 2017)

L'observation du graphique nous permet de constater qu'il y'a une différence entre les ouvrages de protection utilisés. La plantation est l'option la plus utilisée du fait qu'il existe beaucoup de GIE volontaristes qui s'y activent. La construction de digues est souvent utilisée face à l'avancée de la langue salée surtout dans les îles. Les sacs de sables sont souvent utilisés

par les hôteliers pour protéger leurs murs face à l'intensité des vagues. De plus, on note aussi la mise en place des épis par certains propriétaires de campements qui font face aux assauts des vagues, mais des filets sur la plage, et des piquets par la population.

I.1. Construction de mur de protection

Le campement la Nature est très négativement frappé par le phénomène d'érosion côtière. En 2003, le propriétaire du campement a construit un ouvrage perpendiculaire à la côte pour protéger les infrastructures contre les intensités des vagues. Les dégâts sont devenus plus inquiétants lorsque ce mur est tombé. Ce grand mur de protection qui délimitait le campement vers la plage est ravagé par l'eau en 2007 et depuis lors l'eau menaçait les bâtiments qui suivaient. En 2009, un autre mur plus solide est construit. Ce mur a été renforcé pour pouvoir résister face aux assauts des vagues. Ils ont construit le mur de deux (2) mètres de hauteur renforcé de bétons et la devanture est sécurisée par des sacs remplis de sable.

Mais, le rêve est très vite brisé, l'ouvrage n'a pas tenu longtemps. Il commence à se dégrader depuis 2013, il tombe progressivement et aujourd'hui tout le mur est dans l'océan. Depuis lors, le problème continue à s'accroître, l'eau agresse de plus en plus l'intérieur du campement et maintenant c'est le tour des bâtiments.



Photo 26: Destruction du mur et de l'ouvrage de protection épi du campement la nature (BOCOUM, Avril 2016)

La seule chose que les acteurs ont pu faire c'est la construction du nouveau mur renforcé après la chute du premier. L'absence de moyens et de techniques justifie le choix qui n'a pas duré aussi longtemps. Au niveau de ce campement, c'est la seule stratégie de lutte mise en œuvre car les filaos et les cocotiers étaient plantés bien avant et étaient aussi les premiers

engloutis par l'eau. Cette stratégie utilisée a été très capitale car elle a pu ralentir le phénomène et maintenir le campement en vie pendant quelques années.

I.2. Remplissage de sacs de sables

Le propriétaire du campement la nature a aussi utilisé la méthode de remplissage de sacs de sables qu'il a mis devant le mur pour servir d'interface entre le mur et les vagues. C'était une très bonne idée au départ de protéger le mur qui est la barrière fondamentale car sa durabilité pourra assurer la durabilité des installations de l'intérieur. Mais, cette réalisation n'a pas pu résister aussi longtemps. Et depuis la destruction du mur, les acteurs ont baissé les bras et regardé les dégâts s'accroître du fait de fautes de moyens matériels et financiers.

La même stratégie de remplissage de sacs de sables est aussi utilisée par Michel le propriétaire de l'hôtel Kalissaye. Ce dernier a mis beaucoup plus de moyen. Il a acheté des sacs à Abéné et Kafountine et même à Ziguinchor pour pouvoir protéger le long de son mur. Ainsi, ce travail était une opportunité pour beaucoup de jeunes du village d'Abéné qui remplissaient des sacs la journée (8h-16h) à 5000f CFA.

I.3. Jet de Filets sur la plage

Les populations ont constaté que les filets qu'elles jetaient sur la plage contribuent à amoindrir l'ampleur des vagues et des transports des sédiments. Ainsi, sur la côte de Diogué il y a beaucoup de filets entachés pour fixer les sédiments. Cette stratégie de lutte est très valorisée sur cette île car elle est perçue comme une solution qui ne demande pas de moyens. Ainsi, même si cette stratégie permet de minimiser le transport de sédiments, elle contribue aussi à accroître l'insalubrité. Ceci s'explique par le fait que beaucoup d'autres éléments différents du sable (feuilles mortes, déchets repoussés par les vagues, etc.) sont aussi retenus par les filets.



Photo 27: Entassement de filets sur la plage (BOCOUM, Juin 2017)

Les types de stratégies développés par les propriétaires des campements sont jugés inefficaces face à l'érosion côtière. Ainsi, 81% de personnes enquêtées jugent inefficaces les stratégies mises en place, car elles n'ont pas pu résister face aux assauts des vagues. L'essentiel des réponses apportées par les acteurs se sont écroulées et laissant les infrastructures vulnérables. En revanche, 16% des enquêtés jugent efficaces les moyens mis en place du fait qu'ils permettent de ralentir le phénomène.

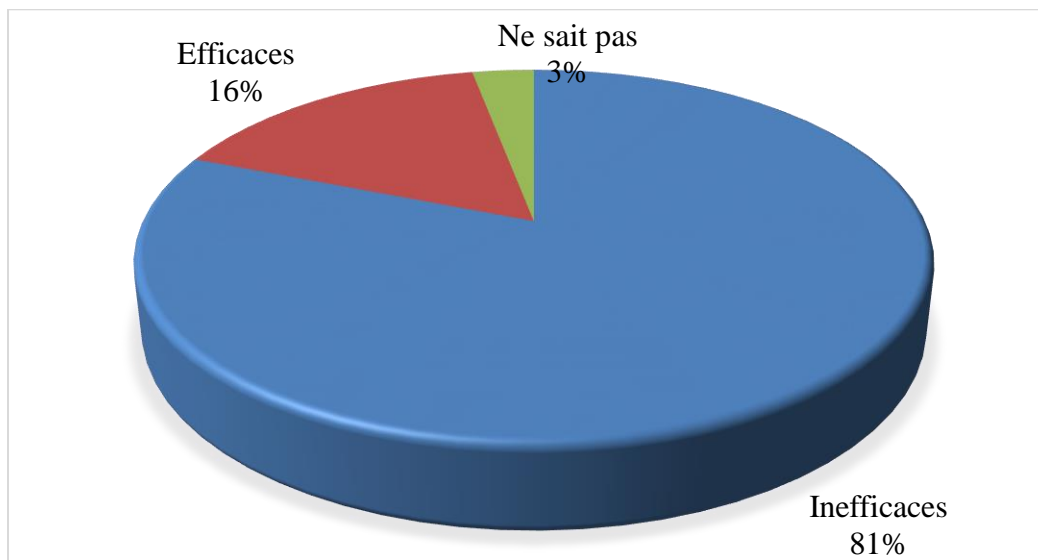


Figure 19: Perception sur l'efficacité des stratégies d'adaptation mises en place par les propriétaires de campement (données d'enquêtes, BOCOUM 2017).

I.4 Construction de digue traditionnelle à Diogué

L'élargissement continu du *bolong* qui se trouve vers Diogué Diola au Sud-est de l'île menaçait la disparition de beaucoup d'espaces rizicoles. De ce fait, la population a jugé nécessaire de fermer le *bolong* afin de sauver l'espace qui reste et de pérenniser leur activité principale qui est la riziculture. Depuis lors, ils ont mis du sable et des coquillages dans beaucoup de sacs pour arrêter l'avancée de l'eau. Au début, l'espoir y était, pensant que c'est un meilleur moyen de protéger les rizières, mais contrairement à leur attente, la stratégie n'a pas tenu longtemps. On a l'impression que le phénomène s'est intensifié, l'eau a écarté les sacs de sable et a continué à gagner du terrain.

De plus, une digue traditionnelle a été créée en 1978. Mais celle-ci n'est pas durable car chaque année la digue s'écroule face aux écoulements importante. Ainsi, comme la population n'a d'autres moyens plus appropriées, elle essaye chaque année d'améliorer la digue après sa destruction. Ces immenses efforts en perpétuelles ont atteint des limites, car depuis 2015 la digue s'est coupée et depuis lors la population n'a pu rien faire.



Photo 28: Elargissement du chenal et destruction de la digue de protection des rizières (BOCOUM, Juin 2017)

Cette digue permettait de rallier le quartier de Yamatogne à celui de Diogué Khouguéboul. Mais depuis deux ans, la liaison de ces deux quartiers est coupée du coup il faut contourner passer par Diogué Diola. La population a perdu tout espoir, pour lui il ne reste plus qu'à abandonner le village et partir avant que cela leur surprenne.

I.5. Déplacement de la population

Face à la menace de l'avancée de la mer qui compromet toujours l'avenir de certains habitants surtout ceux des îles, et à la faiblesse des moyens nécessaires pour se protéger, les populations se lancent de plus en plus vers l'intérieur des terres fermes. Plusieurs individus sont en train d'anticiper leur déplacement en cherchant des propriétés foncières qui sont à l'abri de ce phénomène. Ainsi, les terres situées dans l'hinterland sont très sollicitées du fait que la plupart des populations insulaires sont sous la menace de l'avancée de la mer. Dans ces zones, la vulnérabilité est forte et la plupart des populations vivent au quotidien ce problème et voient leur avenir ainsi que celui de leurs enfants en menace permanente. Ainsi les déplacements sont beaucoup notés à Diogué et jusque-là il y a des populations qui désirent quitter l'île s'ils parviennent à avoir des moyens surtout des terres d'accueils.

II. Organisation des acteurs

Les acteurs du tourisme de la commune de Kafountine se sont organisés et ont créés une antenne touristique à Kafountine afin de bien piloter les activités touristiques. La création de cette antenne a permis le regroupement des acteurs et le travail collectif. Cette stratégie a connu des succès car auparavant, chacun développait ses activités de manière individuelle ce qui causait des concurrences locales qui profitent pas au tourisme de la commune. L'organisation des acteurs selon Mathias Sambou le chef d'antenne du tourisme à Kafountine, est un avantage

car depuis la création de l'antenne les acteurs discutent et travaillent ensemble et développent le secteur de manière collective.

III. Formation des acteurs touristiques

Depuis plusieurs années, des acteurs s'adonnent au tourisme avec de sérieux problèmes de professionnalisme. Les potentialités existent, des touristes descendent dans la zone et des acteurs essaient de profiter de la présence des touristes sans pour autant faire vivre l'activité durablement. Ainsi, d'après Moussa SAGNA acteur local du tourisme, l'amélioration de la formation des acteurs est un objectif de la municipalité. De ce fait, des acteurs sont entrain de suivre des formations petit à petit. Au niveau local, le centre de formation de Satang Diabang forme des cuisiniers (es) qui sont la plus part recrutés dans les campements de la zone. De plus, des acteurs sont aussi formés pour la production des jus locaux. Des progrès considérables sont notés sur le secteur de la formation des acteurs qui est très important pour l'accueil des touristes et le développement durable de l'activité.

IV. Renforcement de la sécurité

Dans le cadre du bien être des visiteurs, des acteurs locaux et la municipalité ont fait des efforts pour améliorer la sécurité de la zone. Cette sécurité est très importante pour la promotion de la destination du fait que le tourisme est une activité qui repose sur la concurrence. D'autant plus que, le problème de sécurité a très négativement joué sur la promotion de la destination. Au cours de nos enquêtes, plusieurs acteurs ont pointé le doigt sur ce problème avec des cas de vols, d'agression des touristes et de morts. Ainsi, à ces problèmes locaux s'ajoute la crise casamançaise qui fait que la région a été au bout d'un moment considérée comme rouge.

De ce fait, la commune a bénéficié d'un cantonnement de la brigade de gendarmerie à Kafountine qui fait des patrouilles dans la zone et surtout sur le littoral (zone de concentration de campements). Cette venue a contribué selon certains acteurs à la stabilité de la zone avec la réduction des problèmes signalés par des touristes. De plus, des policiers de proximité sont formés en masse pour faciliter le travail et travailler en symbiose avec la gendarmerie.

V. Amélioration de la qualité des offres

La Casamance en générale et la commune de Kafountine en particulier regorge une diversité de potentialités touristiques très mal exploitées. Les acteurs de la commune ont tenté de mieux valoriser le potentiel existant. En effet, la qualité des circuits terrestres et maritimes a été améliorée avec la mise en place des pirogues pour permettre aux touristes d'effectuer de balades dans les îles et faire des découvertes. Sur le cadre de l'infrastructural, des campements villageois sont en train d'être construits dans certaines localités (cas de Saloulou) pour permettre le développement du tourisme rural intégré. La construction des campements dans

ces îles qui sont accessibles qu'avec la pirogue permettra aux visiteurs de passer du temps dans ces endroits sans pour autant faire des navettes pour trouver des campements.

Sur la partie continentale on note la multiplication des campements de standing. Les agents de parc de la ROK et de l'AMPA travaillent sur la conservation des espèces et sur l'amélioration de la gestion de la réserve et de l'aire marine protégée. De plus, ils forment les acteurs dans le cadre des activités de reboisements afin de stabiliser les dunes du littoral, amoindrir l'effet de l'érosion côtière et permettre aux espèces de trouver des abris.

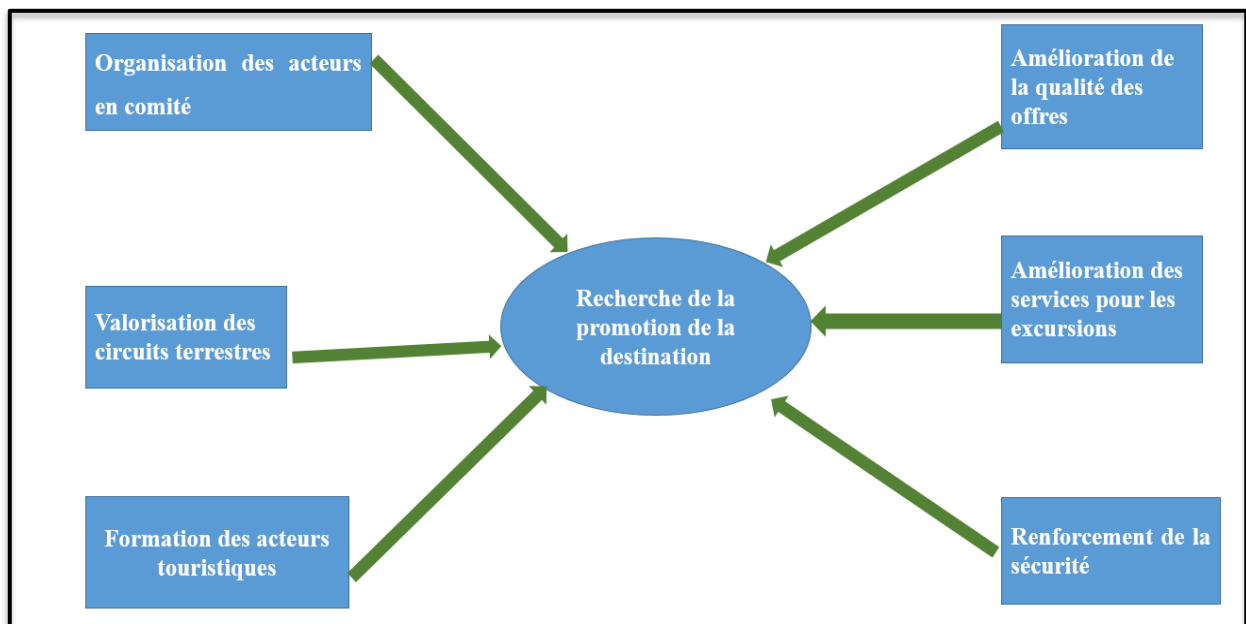


Figure 20: Activités développées pour la promotion de la destination

CONCLUSION PARTIELLE

Le développement du secteur touristique réduit la pauvreté et rehausse le niveau économique d'un pays ou d'une région. Le secteur contribue très significativement au développement socio-économique. Donc si le secteur est perturbé cela pourra avoir directement des incidences socio-économiques. L'impact de l'érosion côtière sur le tourisme en est une parfaite illustration et notre zone d'étude n'est pas épargnée par ce phénomène.

Face à ce fléau, les acteurs ont tenté de mettre en place divers types de stratégies d'adaptations pour atténuer les impacts. De ce fait, il faut surtout se rappeler qu'il n'existe actuellement aucun ouvrage qui permette d'arrêter définitivement le processus d'érosion. Dans la plupart des cas, il est possible de trouver un ouvrage qui ralentit le recul de la côte sans oublier qu'il ne sera pas sans impacts.

Tout d'abord, chaque type d'ouvrage de protection n'est efficace que dans un environnement côtier qui lui est approprié. Dans ce cas, il importe de bien caractériser la

dynamique côtière spécifique au secteur à protéger avant de faire le choix du type d'ouvrage. Ainsi, il est rare de voir ce travail préalable. Pour la plus part, on adopte des ouvrages qui nous sommes accessibles. Dans notre zone d'étude des ouvrages souples (plantation en générale) sont les plus utilisées et donnent des résultats intéressants (en retenant des sédiments sans créer d'impacts négatifs dans les secteurs avoisinants). Cela se justifie par le fait que la côte est essentiellement sableuse.

CONCLUSION GENERALE

Le littoral de la commune de Kafountine représente une zone d'intérêt stratégique à la fois sur le plan démographique, économique et environnemental. La vie de cette commune est très dépendante de ces ressources côtières et marines qui constituent les principales recettes en devises, qu'il s'agisse de pêche, fumage de poisson, de tourisme, etc. Le tourisme constitue un important levier sur l'économie de la commune et repose sur l'importance du potentiel naturel existant (belle plage ensoleillée, importance des réseaux hydrographiques, une végétation luxuriante, etc.).

Depuis quelques années, le secteur touristique fait face à de sérieux problèmes d'ordre naturels et anthropiques. Les contraintes naturelles constituent une menace sérieuse surtout pour le tourisme balnéaire et les infrastructures sur le littoral. L'inondation en saison des pluies combinée à la défectuosité des routes rend inaccessible certains endroits importants pour les activités touristiques (route de la plage d'Abéné, route de la plage de Diannah, etc.). L'avancée de la langue salée et la sur salinité des eaux sont aussi des problèmes qui dégradent la végétation halophile et côtière. De plus, l'accroissement de l'érosion côtière est le plus sérieux problème pour le tourisme de cette zone. Elle a considérablement menacé les écosystèmes marins côtiers et les installations humaines sur le littoral dans la commune de Kafountine. Des zones de végétations entières qui ne disposent pas des conditions écologiques pour s'adapter ont disparues, entraînant des risques accrus. L'érosion côtière est certes un phénomène naturel que le monde a connu depuis très longtemps, mais la pression anthropique sur le littoral à travers les aménagements illégaux, jouent aussi son rôle sur l'ampleur du phénomène.

La côte de la commune de Kafountine est essentiellement sableuse et, est facilement érodée par les vagues du fait de la facilité du détachement et du transport des sédiments. En effet, cette érosion a causé la dégradation des plages qui constituent l'un des piliers du tourisme balnéaire et induit inévitablement à une baisse de la fréquentation qui va avoir des répercussions sur la vie socio-économique de la commune. A cela s'ajoute les activités de l'homme qui nuisent l'image du tourisme. Le sérieux problème sur la côte de Kafountine est l'insalubrité, odeur nauséabonde, etc.

Les conséquences sont énormes et lourdes. Dans notre zone d'étude, divers signes traduisent les contraintes naturels et anthropiques sur le tourisme comme la dégradation de la végétation et des bâtis, l'avancée du trait de côte, l'insalubrité de la côte, l'insécurité, etc. Ces différents phénomènes constituent de véritables goulots d'étranglement du tourisme dans la commune de Kafountine et sur lequel une bonne partie de la population compte sur ce secteur pour survenir à leur besoins.

Les acteurs locaux rencontrent beaucoup de difficultés liées à des contraintes naturelles et anthropiques qui compromettent le développement du secteur touristique. Face à cette situation difficile, ces derniers tentent de mettre en place des stratégies d'adaptations ou de lutte afin d'atténuer ses impacts sur ce littoral et préconiser le développement d'un tourisme durable. En dépit de la mise en place de différentes stratégies, certains phénomènes grandissent toujours à l'image de l'érosion côtière qui continue de ravager des infrastructures, à dégrader la faune et la flore et à faire avancer de plus en plus le trait de côte.

BIBLIOGRAPHIE

ADJOUSSE P., (2001). *Impact du prélèvement du sable marin sur l'évolution du trait de côte à Yoff : ESSAI D'ETUDE DE VULNERABILITE, (Presqu'île du Cap Vert, Sénégal)*, Mémoire D.E.A, FLSH, UCAD, 72P.

Agence Nationale de la Statistique et de la démographie (ANSD): *Situation Economique et Sociale du Sénégal* Ed. 2013. 10 pages.

BA K, DIAGNE B, NDOUR A, DIEDHIOU Ch. et Dr. B. DABO., (2011) : *Inventaires des initiatives de protection côtières de Saint-Louis à Mbour*, 52 pages.

BADIANE .S.D, (2011) : *Evaluation écologique de la Reserve ornithologique de Kalissaye*, 76 pages.

BADJI T. (2013): *La variabilité pluviométrique et ses incidences sur la riziculture en basse Casamance: cas de la commune de Diouloulou*. Mémoire de Master Département de Géographie UCAD, 148 Pages.

BOIVI P. (1991) : *Caractérisation physique des sols sulfatés acides de la vallée de Katouré (basse Casamance, Sénégal) : étude de la variabilité spatiale et relation avec les caractéristiques pédologiques*. Éditions de Orstom, institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération, collection études et thèses paris 1991, 232 pages.

BRAULTF. (2004) : *Le tourisme et la transformation du territoire et du paysage au Maroc, Chaire UNESCO paysage et environnement Université de Montréal, Workshop de la CUPEUM Marrakech 2004 La Palmeraie de Marrakech – un paysage périurbain*, 21 pages.

CADIOU. A., (2015) : *Politiques de la Conservation et Dynamique Sociale Autour des Aires Protégées (analyses des forces, faiblesses, menaces et opportunités de la gestion de la réserve ornithologique de Kalissaye)*. Mémoire de Master 2, Université de Bretagne Occidentale, 54 pages.

CAMARA B.; FAYE E., TOURE M. A. et NGOM D. 2015.- *Etude sous serre du comportement de Gossypium hirsutum L. face au stress salin (Sénégal)*. *Int. J. Biol. Chem. Sci.* 9(1): 259-269.

Centre de Suivi Ecologique Dakar (2009) : *Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles*. Sous la direction de Déthié Soumaré NDIAYE, Assize TOURE. ISBN 978-2-9534155-0-6 EAN 9782953415506, 320 pages.

Centre de Suivi Ecologique Dakar, (2011): *Adaptation aux impacts du changement climatique: quelles stratégies d'échanges et de partage de l'information scientifique ?* Amadou SALL et Amadou Moctar DIEYE ISBN 978-2-9534155-2-0, EAN 9782953415520, 404 pages.

Centre de Suivi Ecologique Dakar : *rapport sur l'état de l'environnement au Sénégal*, édition 2015 du ministère de l'environnement et du développement durable, 199 pages.

C-A Christine *et al.* (2006) «*Le patrimoine foncier du Conservatoire du littoral et le changement climatique : scénarios d'évolution par érosion et submersion* », *Annales de géographie*, 2006/2 n° 648, p. 115-132. DOI : 10.3917/ag.648.0115.

Commissariat général au développement durable – Délégation au développement durable Études & documents n°55octobre 2011 : *Impacts à long terme du changement climatique sur le littoral métropolitain*. Mission prospective Octobre 2011, 76 pages.

DIATTA M.C.B.C. (2007) : *Eau et Pauvreté dans la Communauté rurale de Kafountine en Basse Casamance (Sénégal)*. Mémoire de Maitrise, UGB, 138 pages.

DIATTA I., (2012) : *Erosion du littoral casamançais de Nikine à Cabrousse*. Mémoire de master II, UCAD. 98 pages.

DIEDHIOU M. C. (2009) : *Rapport de Mission des Conservateurs des Aires Protégées de la Casamance. (Parc national de la Basse Casamance, Réserve Ornithologique de Kalissaye, Aire Marine protégée d'Abéné)*. Pour la Mise en Place d'une Campagne de suivi des Tortues Marines, 7 pages.

DIOMBERA M. (2012), « Le tourisme sénégalais à la recherche d'une nouvelle identité », *Téoros*, 31, 2, pp. 21-30.

Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC) : *Etude de priorités des secteurs du tourisme et des infrastructures routières face à la vulnérabilité aux changements climatiques*. Programme d'Assistance des Pays Bas sur le Climat (NCAP2), RAPPORT PROVISOIRE, 2011, 38 pages.

Dubois G. et Ceron J. P., (2006): *Adaptation au changement climatique et développement durable du tourisme étude exploratoire en vue d'un programme de recherche*, TEC Marseille 131 pages.

ESCOUROU P. (1980) : *Climat et tourisme sur les côtes françaises de Dinard à Biarritz*. Paris, thèse d'Etat 787 pages.

ESCOUROU P. (1982) : Le tourisme de croisière. Acte du colloque national d'Océanologie, Nantes, mai 1981, cahier nantais n°21 p. 69-76.

FALL I. (2008) : *Gestion des ressources naturelles et biodiversité dans la communauté rurale de Kafountine*. Mémoire de Maitrise de Géographie, LSH, UGB, 134 pages.

FALL I. (2009). *L'Aire Marine Protégée d'Abéné: gestion et études des zones de pêche*. Mémoire de Master Gidel, département de Geo,Ucad 84 pages.

FAYE I. B. N. (2010) : *Dynamique du trait de côte sur les littoraux sableux de la Mauritanie à Guinée-Bissau (Afrique de l'Ouest) : Approches régionale et locale par photo-interprétation, traitement d'images et analyse de cartes anciennes*. Thèse de Géographie, Université de Bretagne Occidentale, Tome 1 et Tome 2, 321+72 pages.

IDEE CASAMANCE., (2006) : *La Casamance littorale: Réserve de biosphère côtière*, UNESCO/MAB, Ziguinchor, 16 pages.

KANE C., (2010). *Vulnérabilité du système socio-environnemental en domaine sahélien: l'exemple de l'estuaire du fleuve Sénégal*. De la perception à la gestion des risques naturels. Thèse en cotutelle, à l'Université de Strasbourg, 318 pages.

KEITA. A. THIOMBANE. M. : *Dynamique de trois espèces de Limicoles et Cartographie des ZICO côtières de la ROK*. Mémoire de FIN pour l'Obtention du Diplôme de LICENCE, 41 pages.

Le SCOUARNEC N et Martin Ludovic: Effets du changement climatique sur le tourisme, *Le tourisme en France, édition 2008*, 71 pages.

MARIUS C., (1986) : *Evolution du golfe de Casamance au Quaternaire récent et changements de la végétation et des sols de mangroves liés à la sécheresse actuelle*. ORSTOM, 296 pages.

MCCARTHY (J.J.), CANZIANI (O.F.), LEARY (N.A.), DOKKEN (D.J.), WHITE (K.S.), 2001. *Climate change 2001: Impacts, adaptation and vulnerability*. Cambridge University. Press, Cambridge, 1005p.

Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature Direction de l'Environnement et des Etablissements Classes (2011): *Etude sur la vulnérabilité du secteur touristique à Saly et de ses implications socioéconomiques sur l'économie locale au niveau de la station touristique*. Projet d'intégration de l'adaptation au changement climatique dans le développement durable au Sénégal INTAC, Mars 2011, 40 pages.

Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature : *Plan d'action national pour l'adaptation aux changements climatiques*, 2006, 84 pages.

Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (2004) : *Troisième Rapport National sur la Mise en Œuvre de la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification*. Dakar : septembre 2004, 80 pages.

MICHAUD J-L, BARREY G (2012), Acteurs et organisations du tourisme, 36 pages.
NIAZI S. (2007): *évaluation des impacts des changements climatiques et l'élévation du niveau de la mer sur le littoral Tétouan (méditerranée occidentale du Maroc):vulnérabilité et adaptation*, université Mohammed v – Agdal, rabat, n° d'ordre : 2346, 296 pages.

Ministère du Tourisme et des Transports Aériens (2015): Bulletin des statistiques enquête sur l'offre et la demande touristique (2014-2015). 81 pages.

Ministère du Tourisme et des Transports Aériens (MTTA) (2013): Plan stratégique de développement durable du tourisme au Sénégal (2014 – 2018). 24 Décembre 2013. 73 pages.

NIANGDIOP I., (1995) : *L'Erosion côtière sur la petite côte du Sénégal à partir de l'exemple de Rufisque: Passé- Présent-Futur*. Thèse pour le grade de Docteur, Université d'Angers, 491 pages.

ONG Justice et Développement, 2015. *Rapport Final de reboisement de mangrove et de plantation de filaos en Basse Casamance dans les îles de Carabane, Diogué, Niomoune, Haere, Kouba et Hilol*, 38 pages.

Organisation Mondiale du Tourisme (2002), *Écotourisme et développement durable dans les réserves de biosphère : expériences et perspectives*, Rapport Atelier du Programme sur l'Homme et la biosphère de l'UNESCO pour les pays européens et nord-américains (Euro MAB), Québec, 24 et 25 mai 2002, 54 pages.

Organisation Mondiale du Tourisme (2012) : *deuxième rapport mondial sur le tourisme*. 112 pages.

Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) : *Comprendre le tourisme: Glossaire de base*. 05/08/2016, 5 pages.

Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) : *Faits Saillants du tourisme, édition 2016*. 16 pages.

Pélissier P (1996) : *Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance*. Thèse de Doctorat d'État des Lettres soutenue à l'Université de Bordeaux le 30 juin 1966. 544pages.

Projet USAID/COMFISHPENCOO GEJ : *gestion concertée pour une pêche durable au Sénégal. Plan d'adaptation aux changements climatiques à l'échelle du comité local de pêche artisanale de Kafountine, 2015-2020, avec l'appui technique du centre et suivi écologique de Ziguinchor septembre 2015*, 60 pages.

R. Billé, M. Kieken, A. Magnan., (2009) : « Tourisme et changement climatique en Méditerranée : Enjeux et perspectives », in PNUE/PAM/PLAN BLEU, *Promouvoir un tourisme durable en Méditerranée*, actes de l'atelier régional de Sophia Antipolis, France, 2-3 juillet 2008. Série des rapports techniques du PAM, n° 173, Athènes, pp. 583-624.

SECKM., ABOUM. M. N., WADES., THOMAS J. P (2005): *adaptation aux changements climatiques : l'étude de cas des systèmes productions agricoles Sébikotane (Sénégal)*, enda t.m février 2005.

SY. B, (1999). *Environnement et aménagement touristique: influences des réceptifs hôteliers sur les unités paysagères de saly-Portudal à Nanning*, mémoire de master, département de Géographie de l'UGB, 126 pages.

SARR C, Pierre S., (2012): *Intégration de la dimension changement climatique dans les plans d'investissement communaux au Sénégal : cas de la commune de Diofior*, mémoire de master Soutenu le 24 Mai 2012 à l'Institut du Sahel; 102 pages.

SUANEZ S, CARIOLET J-M, HENAFF A, GOUDEDRANCHE L. *Lutte contre l'érosion du littoral*. Centre d'Etudes Techniques Maritimes Et Fluviales (CETMEF) Technopôle Brest Iroise. Période de suivi de la plage des Sables Blancs (Lesconil): janvier 2005-septembre 2006. Novembre 2006. 17 pages.

SIDIBE I (2013): un territoire littoral dans l'espace politique, économique et religieux du sénégal : le cas de baie de Ouakam. P. 159-176

THIOR M., (2014). *Impacts environnementaux et socio-économiques de l'érosion côtière dans la communauté rurale de Diembéring (basse Casamance)*. Mémoire, UASZ, 2014, 132 pages.

VANDEWALLE I, REINAULD C : Le tourisme durable à l'étranger : regards croisés de l'OMT, des touristes et de quelques grands offreurs. Cahier de recherche n°278. Département « Evaluation des Politiques Publiques » dirigé par Bruno Maresca. DECEMBRE 2010 76 pages.

TABLES DES ILLUSTRATIONS

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Héronnière de Kassel (BOCOUM, Mai 2017)	36
Photo 2 : Exploitation des huitres à Kassel (BOCOUM, Mai 2017)	37
Photo 3 : Aménagement de circuit touristique de la forêt de mangrove (BOCOUM, Mai 2017)	51
Photo 4 : Vue de l'extérieur de l'hôtel <u>Karone</u> à <u>Kafontaine</u> (BOCOUM, Juin 2017)	64
Photo 5 : Dégradation des bâtiments de l'hôtel <u>Karone</u> (BOCOUM, Juin 2017)	66
Photo 6 : Les infrastructures de l'hôtel <u>Karone</u> délaissées (BOCOUM, Juin 2017)	66
Photo 7 : Poissons pourries sur la plage de <u>Kafontaine</u> (BOCOUM, Juin 2017)	69
Photo 8 : Dépotoir d'ordures sur la plage devant les fumoirs (BOCOUM, Juin 2017)	70
Photo 9 : Insalubrité de la plage de la commune de <u>Kafontaine</u> (BOCOUM, Juin 2017)	72
Photo 10 : Extraction de sable marin sur la côte de <u>Kafontaine</u> (BOCOUM, Avril 2016)	77
Photo 11 : Pirogue remplie de filaos coupés attrapée par les agents de l'AMPA à <u>Abéné</u> (SIDIBE, Août, 2015)	78
Photo 12 : Destruction du campement la nature par l'érosion côtière	87
Photo 13 : Campement de JEAN PIERRE à <u>Diogué</u> ruiné par le phénomène d'érosion côtière (BOCOUM, Juin 2017)	90
Photo 14 : Bâtiments des pêcheurs abandonnés à <u>Diogué</u> (BOCOUM, Juin 2017)	97
Photo 15 : Bâtiment de l'école primaire de <u>Diogué</u> détruit par l'érosion côtière (BOCOUM, Juin 2017)	98
Photo 16 : Recule du continent à <u>Diogué</u> (BOCOUM, Juin 2017)	99
Photo 17 : Plage totalement englouti devant le campement la nature et difficile de traverser en marée haute à <u>Kafontaine</u> (BOCOUM, Juillet 2017)	102
Photo 18 : Phare de signalisation rattrapé par l'eau à <u>Diogué</u> (BOCOUM, Juin 2017)	104
Photo 19 : Dégradation des filaos sur la côte de <u>Kafontaine</u> (BOCOUM, Juin 2017)	105
Photo 20 : <u>Dégradation</u> de palmiers (<i>Elaeis guineensis</i>) et de cocotiers (<i>Cocos nucifera</i>) et de filaos (<i>Casuarina equisetifolia</i>) sur la côte de <u>Diogué</u> (BOCOUM, Juin 2017)	105
Photo 21 : Bande de filaos restante vers l'hôtel le <u>Karone</u> (BOCOUM, Juin 2017)	113
Photo 22 : Plantation de filaos et de mangrove à <u>Diogué</u> par l'ONG Justice et Développement (BOCOUM, Juin 2017)	114
Photo 23 : Ecosystème des mangroves à <u>Kalissave</u> (BODIAN Décembre 2014)	118

Photo 24: Technique de reboisement de mangrove billon/sillon dans l'espace de l'AMPA cas du village de <u>Katak</u> . (Source : SIDIBE, 2015)	121
Photo 25: Sensibilisation de la population et reboisement de rhizophora à <u>Albadar</u> (Source : SIDIBE, 2015)	121
Photo 26: Destruction du mur et de l'ouvrage de protection épi du campement la nature (BOCOUM, Avril 2016)	125
Photo 27: Entassement de filets sur la plage pour diminuer l'ampleur de vagues (BOCOUM, Juin 2017)	127
Photo 28: Elargissement du chenal et destruction de la digue de protection des rizières (BOCOUM, Juin 2017)	128

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Localisation de la commune de <u>Kafontaine</u>	28
Carte 2 : Occupation du sol de la Commune de <u>Kafontaine</u>	33
Carte 3: Localisation des campements et hôtels dans la commune de <u>Kafontaine</u>	48
Carte 4: Niveau d'exposition des habitats et des campements au risque d'érosion côtière à <u>Abéné</u> et <u>Dianna</u>	92
Carte 5 : Niveau d'exposition des habitats et des campements au risque d'érosion côtière à <u>Kafontaine</u>	93
Carte 6 : Campements de la localité de <u>Kafontaine</u> sur le littoral	103

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Échantillons des localités	21
Tableau 2: répartition des villages par zone dans la commune de <u>Kafontaine</u> (PLD, 2009)	29
Tableau 3: Répartition de la population par sexe (RGPHAE, 2013)	40
Tableau 4: Connaissance de l'érosion côtière par la population (données d'enquêtes, BOCOUM, 2017)	82
Tableau 5 : Employé du campement La Nature avant sa fermeture	88

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Accessibilité de la plage (données d'enquêtes BOCOUM, 2017)	30
Figure 2: Composition ethnique de la population de la commune de <u>Kafountine</u> (RGPHAE, 2013)	41
Figure 3: Répartition de la population par zone (RGPHAE, 2013)	42
Figure 4: Capacité d'accueil des réceptifs dans la commune de <u>Kafountine</u> (données d'enquêtes, BOCOUM, 2017)	47
Figure 5: Qualité des réceptifs d'accueils de la commune de <u>Kafountine</u> (données d'enquêtes, BOCOUM, 2017)	49
Figure 6: Les types de tourisme les plus pratiqués dans la commune (données d'enquêtes, BOCOUM, 2017)	52
Figure 7: Mise à terre au quai de pêche de <u>Kafountine</u> (source service de pêche de <u>Kafountine</u> , 2016)	53
Figure 8: Perception de la population sur la salubrité de la plage (données d'enquêtes, BOCOUM 2017)	71
Figure 9 : Perception de la population sur la sécurité (donnée d'enquêtes)	73
Figure 10 : Origines de l'inondation dans la commune de <u>Kafountine</u> (données d'enquêtes, BOCOUM, 2017)	81
Figure 11 : Période de constat du phénomène d'érosion dans la zone (données d'enquêtes, BOCOUM, 2017)	83
Figure 12 : Origine de l'érosion côtière (données d'enquête BOCOUM, 2017)	83
Figure 13 : Vitesse de l'érosion côtière dans la Commune de <u>Kafountine</u> (données d'enquêtes, BOCOUM 2017)	84
Figure 14: Niveau d'exposition au risque d'érosion des bâtis dans les localités de: <u>Abéné,</u> Dianna et <u>Kafountine</u>	94
Figure 15: Impact de l'érosion côtière (EC) sur les enquêtés (données d'enquêtes, BOCOUM, 2017)	95
Figure 16: Début du constat de l'impact de l'érosion côtière sur les bâtis (données d'enquêtes, BOCOUM 2019)	96
Figure 17: Les acteurs des différents reboisements à <u>Kafountine</u>	122
Figure 18: Stratégies d'adaptations mises en place dans la commune (données d'enquêtes, BOCOUM, 2017)	124
Figure 19: Perception sur l'efficacité des stratégies d'adaptation mises en place par les propriétaires de campement (données d'enquêtes)	127
Figure 20: Activités développées pour la promotion de la destination	131

ANNEXES

GUIDE D'ENTRETIEN

PRESENTATION DE LA ZONE ET DU POTENTIEL TOURISTIQUE EXISTANT DANS LA COMMUNE DE KAFOUNTINE.

➤ **Guide d'entretien adressé au chef d'antenne du tourisme de la zone et aux acteurs locaux du tourisme (hôteliers, propriétaires de campements et autres réceptifs).**

● **Présentation du potentiel touristique existant.**

1. Qu'est-ce qui fait l'attractivité touristique de la commune de Kafountine ?
2. Comment jugez-vous la sécurité de la zone ?
3. Est-ce que l'accessibilité de la zone est possible par plusieurs voies ?
4. Quelles sont les différents circuits touristiques et leurs importances dans l'attrait de touristes dans la zone ?
5. Comment percevez-vous les différents festivals (Abéné et Kafountine) et les carnivals sur l'attrait touristique de la zone ?
6. Que pouvez-vous dire des réserves (Kassel et Kalissaye) sur le tourisme ?
7. Quelles sont les activités qui ont une étroite relation avec le tourisme dans la zone ?

Types de tourisme praticable

8. Que pensez-vous de l'offre touristique de la commune ?
9. Quelles sont selon vous les possibilités touristiques qui découlent de la situation géographique de la Commune en bordure de l'Océan Atlantique et l'existence de plusieurs îles et marigots ?
10. La commune regorge-t-elle des patrimoines paysagers qui permettent le tourisme de découverte ?
11. Quelles sont les potentialités culturelles existant dans la commune propices au développement du tourisme culturelle (ethnies, paysages culturels...) ?
12. Pouvez nous parler des atouts de l'éco-tourisme existant dans la commune ?
13. Quelles sont les possibilités de développer le tourisme balnéaire dans la commune ?
14. Y'a-t-il des possibilités de développer le tourisme culturel dans la zone ?
15. Le tourisme rural intégré est-il praticable dans la zone ?
16. Quel est le types de tourisme le plus développé et pour quel raison ?

Infrastructurelles

17. Que pensez-vous de la capacité et de la qualité des réceptifs d'accueil dans la zone ?
18. Y'a-t-il combien de hôtels et quels sont leurs emplacements ?
19. Combien de campements fonctionnels compte la zone ?
20. Que pensez-vous de la qualité et de la capacité des réceptifs ?
21. La commune a-t-elle des bars et restaurants fonctionnels de qualités ?
22. La répartition des réceptifs est-elle équilibré dans la commune ?
23. Comment juger l'organisation des acteurs dans la commune ?

● **Caractérisation de l'érosion côtière dans la commune de Kafountine.**

1. Comment percevez-vous l'érosion côtière sur le secteur touristique ?
2. Comment juger l'ampleur de ce phénomène dans la zone?
3. Comment avez-vous senti le phénomène d'érosion côtière sur le tourisme ?
4. Quelles sont selon vous les causes ?
5. Quelles sont les zones les plus frappées par ce phénomène ?

- **Impacts sur les aménagements touristiques.**

1. Quels sont les impacts de l'érosion côtière sur vos hôtels ou campements ?
2. Il existe-t-il des campements qui sont déjà détruits par l'érosion côtière dans la zone ? Si oui quels sont ces campements et où se trouvent-ils ?
3. Avez-vous pensé à vous déplacer si la situation continu à ravager le site ?
4. Quelles sont les impacts de l'érosion côtière sur les sites qui attirent du monde?
5. Comment percevez-vous l'avancée de la mer sur vos sites culturels et culturels ?

- **Impacts sur les activités socio-économiques et environnementales du tourisme.**

- 1) Comment la mer affecte-elle votre plage?
2. Comment percevez-vous l'avancée de la mer sur vos sites culturels et culturels?
- 3) Comment expliquez-vous le recul de la végétation côtière?
- 4) Quelles en sont les impacts sur la biodiversité et l'écotourisme?
- 5) Comment percevez-vous aussi son impact sur l'éco-tourisme et le tourisme de découverte dans la commune?
6. Si le phénomène continu, que pensez-vous de l'avenir de ces deux types de tourisme dans la zone ?
7. Que pensez-vous de la dégradation de végétation sur l'artisanat qui est une activité phare sur le tourisme de la zone ?
8. Que pensez-vous de la dégradation de la mangrove sur la pêche qui attire du monde dans la commune ?

- **Adaptation des acteurs touristiques face aux impacts de l'érosion côtière.**

- 1) comment avez- vous réagit (des stratégies de lutte) face à l'érosion côtière
2. Quelles genres de stratégies (traditionnelles ou modernes) avez-vous utilisé pour protéger les aménagements touristiques?
3. Qu'est ce qui justifie le choix de ces stratégies ?
4. Quelles sont vos méthodes pour freiner la dégradation du couvert végétale sur le littoral ?
5. Comment vous avez réagi face à l'importance de la disparition de la mangrove ?
6. Bénéficiez-vous des stratégies modernes ?
7. Bénéficiez-vous du soutien de l'État pour la préservation du couvert végétal côtier
8. Y a-t-il des partenaires qui interviennent dans la protection de la végétation littorale?
9. Est-ce que les méthodes utilisées ont permis de minimiser les dégâts de l'érosion côtière sur vos aménagements?
10. Quelles sont les limites de vos stratégies de lutte ?

11. Quelle bilan faites-vous des différentes stratégies mises en place ?

➤ **Guide d'entretien adressé aux agents à l'équipe municipale.**

● **Présentation du potentiel touristique existant.**

1. Comment percevez-vous le tourisme dans le développement local de la commune?
2. Qu'est-ce qui fait l'attractivité touristique de la commune de Kafountine ?
3. Comment juger-vous la sécurité la sécurité de la zone ?
4. Comment percevez-vous les différents festivals (Abéné et Kafountine) et les carnivals sur l'attrait touristique de la zone ?
5. Que pouvez-vous dire des réserves (Kassel et Kalissaye) sur le tourisme ?
6. Quelles sont les activités qui ont une étroite relation avec le tourisme dans la zone?

● **Caractérisation de l'érosion côtière sur le tourisme dans la commune de Kafountine.**

1. Comment percevez-vous l'érosion côtière sur le secteur touristique ?
2. Comment juger l'ampleur de ce phénomène dans la zone?
3. Comment avez-vous senti le phénomène d'érosion côtière sur le tourisme ?
4. Quelles sont selon vous les causes ?
5. Quelles est selon vous la part de responsabilité de l'homme dans la progression du phénomène ?
6. Quelles sont les zones les plus frappées par ce phénomène ?

● **Stratégies d'adaptation mises en place pour lutter contre l'érosion côtière.**

- 1) Comment avez-vous réagit (des stratégies de lutte) face à l'érosion côtière?
2. Quelles genres de stratégies (traditionnelles ou modernes) avez-vous utilisé pour protéger les aménagements touristiques?
3. Les aménagements mises en place sont-elles locales ou étatiques ?
4. Qu'est ce qui justifie le choix de ces stratégies mises en places?
5. Quelles sont vos méthodes pour freiner la dégradation du couvert végétale sur le littoral ?
6. Comment vous avez réagi face à l'importance de la disparition de la mangrove ?
7. Bénéficiez-vous des stratégies modernes ?
8. Bénéficiez-vous du soutien de l'État pour la préservation du couvert végétal côtier ?
9. Y a-t-il des partenaires qui interviennent dans la lutte contre l'érosion côtière?
10. Est-ce que les méthodes utilisées ont permis de minimiser les dégâts de l'érosion côtière ?
11. Quelles sont les limites de vos stratégies de lutte ?
12. Quelle bilan faites-vous des différentes stratégies mises en place ?

➤ **Guide d'entretien adressé aux agents des eaux et forêts de la zone (conservateurs de l'AMP d'ABENE et de la réserve du KALISSAYE).**

● **Présentation du potentiel touristique existant.**

1. Quelle appréciation faites-vous du potentiel hydrographique de la commune ?
2. Quelle est l'importance de l'aire marine protégée dans le secteur touristique ?
3. Quelle appréciation faites-vous de la faune et de la flore dans la commune ?

4. Est-ce que la présence de la mangrove est-elle importante dans la zone ? si oui quelle sont importance dans le développement touristique ?
5. Que pouvez-vous dire des réserves (Kassel et Kalissaye) sur le tourisme ?
6. Quelles sont les différents circuits touristiques et leurs importances dans l'attrait de touristes dans la zone ?

Types de tourisme praticable

7. Quelles sont selon vous les possibilités touristiques qui découlent de la situation géographique de la Commune en bordure de l'Océan Atlantique et l'existence de plusieurs îles et marigots ;
8. La commune regorge-t-elle des patrimoines paysagers qui permettent le tourisme de découverte ?
9. Pouvez nous parler des atouts de l'éco-tourisme existant dans la commune ?
10. Quelles sont les possibilités de développer le tourisme balnéaire dans la commune ?
11. Y'a-t-il des possibilités de développer le tourisme culturel dans la zone ?
12. Le tourisme rural intégré est-il praticable dans la zone ?
13. Quel est le types de tourisme le plus développé et pour quel raison ?

- **Caractérisation de l'érosion côtière dans la commune de Kafountine.**

1. Comment percevez-vous l'érosion côtière sur le secteur touristique ?
2. Comment juger l'ampleur de ce phénomène dans la zone?
3. Comment avez-vous senti le phénomène d'érosion côtière sur le tourisme ?
4. Quelles sont selon vous les causes naturelles?
5. Quelles est selon vous la part de responsabilité de l'homme dans la progression du phénomène?
6. Quelles sont les zones les plus frappées par ce phénomène?

- **Impacts sur les activités socio-économiques et environnementales du tourisme.**

1. Comment la mer affecte-elle votre plage ?
2. Comment expliquez-vous le recul de la végétation côtière?
3. Quelles sont les effets de l'érosion côtière sur la mangrove et la faune aquatique ?
4. Comment la dégradation de la végétation impact sur les activités comme l'artisanat ?
5. Quelles en sont les impacts sur l'écotourisme?
5. Comment percevez-vous aussi son impact sur le tourisme de loisir et de découverte dans la commune?
6. Comment percevez-vous l'avancée de la mer sur vos sites culturels et culturels ?

- **Stratégies d'adaptation mises en place pour lutter contre l'érosion côtière.**

1. Comment avez- vous réagit (des stratégies de lutte) face à l'érosion côtière
2. Quelles genres de stratégies (traditionnelles ou modernes) avez-vous utilisé pour protéger les aménagements touristiques?
3. Qu'est ce qui justifie le choix de ces stratégies mises en places?
4. Quelles sont vos méthodes pour freiner la dégradation du couvert végétal sur le littoral ?
5. Comment vous avez réagi face à l'importance de la disparition de la mangrove ?

6. Quelles sont les stratégies que vous utilisez fréquemment ?
7. Bénéficiez-vous du soutien de l'État pour la préservation de la faune et flore ?
8. Y a-t-il des partenaires qui interviennent dans la protection de la végétation littorale?
9. Est-ce que les méthodes utilisées ont permis de minimiser les dégâts de l'érosion côtière sur la biodiversité?
10. Quelles sont les limites de vos stratégies de lutte ?
11. Quel bilan faites-vous des différentes stratégies mises en place ?

-Questionnaire

Date de l'enquête :	Fiche n°
Nom de l'enquêteur:	
Enquête concession	
Identification	
1. Prénoms et Nom	5. Depuis quand habitez-vous ce village ?
<input type="text"/>	<input type="text"/>
2. Age	6. Quelle profession liée à l'environnement touristique exercée vous ?
<input type="text"/>	<input type="text"/>
3. Sexe: <input type="checkbox"/> 1. Masculin <input type="checkbox"/> 2. Féminin	
4. Niveau d'étude	
<input type="text"/>	
Présentation du potentiel touristique existant	
<i>Types de tourisme</i>	
7. 1. Pensez-vous que la commune de Kafountine est une zone à vocation touristique ? <input type="checkbox"/> 1. oui <input type="checkbox"/> 2. non	11. Que pensez-vous de l'accessibilité de la zone ? <input type="checkbox"/> 1. Facile <input type="checkbox"/> 2. moyenne <input type="checkbox"/> 3. difficile
8. Si oui, pouvez vous nous lister ses quelques potentialités ? <input type="text"/>	12. Comment juger-vous la sécurité de la zone ? <input type="checkbox"/> 1. Pas de sécurité <input type="checkbox"/> 2. sécurité moyenne <input type="checkbox"/> 3. bonne sécurité
9. Quelles sont les types de tourisme qui peuvent être pratiqués dans la commune ? <input type="checkbox"/> 1. Balnéaire <input type="checkbox"/> 2. écotourisme <input type="checkbox"/> 3. Tourisme culturel <input type="checkbox"/> 4. tourisme culturel <input type="checkbox"/> 5. tourisme de découverte <input type="checkbox"/> 6. autres	13. Que pensez-vous de la capacité des réceptifs ? (offre Infrastructurale) <input type="checkbox"/> 1. Faible <input type="checkbox"/> 2. moyenne <input type="checkbox"/> 3. important <input type="checkbox"/> 4. NSP
10. Parmi ces différents types de tourisms quel est le plus pratiqué ? <input type="checkbox"/> 1. Balnéaire <input type="checkbox"/> 2. écotourisme <input type="checkbox"/> 3. tourisme culturel <input type="checkbox"/> 4. Tourisme culturel <input type="checkbox"/> 5. tourisme de découverte <input type="checkbox"/> 6. autres	14. Quelle perception avez-vous de la qualité des réceptifs d'accueil dans la zone ? <input type="checkbox"/> 1. Moyen bonne <input type="checkbox"/> 2. bonne <input type="checkbox"/> 3. très bonne <input type="checkbox"/> 4. NSP
<i>L'offre naturelle</i>	
15. vos plages sont-elles <input type="checkbox"/> 1. Agresser <input type="checkbox"/> 2. protéger <input type="checkbox"/> 3. Salubre <input type="checkbox"/> 4. insalubre <i>Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).</i>	16. Ces plages sont-elles <input type="checkbox"/> 1. Accessible à tout le monde <input type="checkbox"/> 2. privatisées
Caractérisation de l'érosion côtière dans notre zone d'étude	
<i>Perception du phénomène d'érosion côtière par la population</i>	
17. Connaissez-vous ce phénomène d'érosion côtière? <input type="checkbox"/> 1. Oui <input type="checkbox"/> 2. non	19. Quelles sont les indices qui vous ont permis de constater ce phénomène ? <input type="text"/>
18. Depuis quand l'avais vous constaté dans la zone ? <input type="checkbox"/> 1. 5-10 ans <input type="checkbox"/> 2. 10-20 ans <input type="checkbox"/> 3. 20-30 ans <input type="checkbox"/> 4. plus	20. Quelles sont les causes selon vous ? <input type="checkbox"/> 1. Naturelles <input type="checkbox"/> 2. anthropiques <i>Vous pouvez cocher plusieurs cases.</i>

21. Ce phénomène est-il très répandu dans la commune ?

1. oui 2. non

22. Est-ce que l'érosion se manifeste de la même façon dans toute la commune ?

1. oui 2. non

23. Si non, expliquez-nous la différence et la raison ?

24. Selon vous quelle est le rythme du phénomène dans la commune ?

1. Lent 2. Moyen 3. Rapide

25. Vivez-vous ce fléau dans votre vie quotidienne ?

1. oui 2. non

26. Si oui comment ?

IMPACTS DE L'ÉROSION CÔTIÈRE SUR LE SECTEUR TOURISTIQUE.

Impacts sur les aménagements touristiques

27. Vivez-vous des impacts de l'érosion côtière sur des aménagements touristique ?

1. oui 2. non

28. Êtes-vous confronté à des dégradations de bâtis ?

1. oui 2. non

29. Si oui depuis quand ?

1. 5ans 2. 10ans 3. 20ans 4. plus

30. Est-ce qu'il y'a des résidences qui ont été abandonnées suite au phénomène d'érosion ?

1. oui 2. non

31. Si oui dans quelle zone ?

32. Êtes-vous confronté à des phénomènes d'inondations dû à des phénomènes d'érosion

1. oui 2. non

33. D'où venait l'eau lors de ces phénomènes ?

1. De la mer 2. de la pluie 3. Autres

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

34. Connaissez-vous des maisons ou campements menacés de submersion ?

1. oui 2. non

Impacts environnementales et socio-économiques de l'érosion côtière sur le tourisme ?

42. Connaissez-vous des phénomènes de dégradations environnementales du tourisme dû à l'érosion côtière ?

1. oui 2. non

43. Quel est l'évolution de la végétation, comparé à la situation il y'a quelques années derrière ?

1. Plus dense 2. Stable 3. Moins dense

44. Quel es l'évolution de la faune Comparé à la situation il y'a quelques années derrière ?

1. Plus dense 2. Moins dense 3. Stable

35. Si oui, quelles sont les zones les plus vulnérables ?

36. Est-ce qu'il y'a des campements ou hôtels qui ont été abandonnés à causes de l'érosion des cotes ?

1. oui 2. non 3. NSP

37. Si oui, pouvez-vous nous les lister ?

38. Cette situation ne serait-elle pas un handicap pour le secteur touristique ?

1. oui 2. non 3. NSP

39. Si oui comment ?

40. Au-delà des bâtis il y'a-t-il d'autres aménagements touristique frappés par l'érosion côtière dans la zone ?

1. oui 2. non 3. NSP

41. Si oui, de quels genres d'aménagements s'agissent-ils ?

45. Et quelles sont selon vous ses impacts sur la fréquentation des touristes dans la zone ?

46. Et quelles sont son incidence sur les activités socio-économiques du tourisme ?

ADAPTATION DES ACTEURS TOURISTIQUES FACE AUX IMPACTS DE L'ÉROSION CÔTIÈRE

47. Face à cette situation, avez-vous adopté des alternatives ?

1. oui 2. non

48. Si oui, quelles sont les stratégies utilisées pour freiner ce phénomène ?

1. Moderne 2. traditionnelle

49. quelles sont les types de stratégies mises en places par la population?

1. plantations 2. digues 3. sacs de sables
 4. autres

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

50. Selon vous les méthodes utilisées par les populations pour se protéger sont-elles efficaces ?

1. oui 2. non

51. si non, quelles sont leurs déficiences?

52. Quelles sont les types de stratégies adoptées par les hôteliers ?

1. Brise lame
 2. Mur de protection
 3. gabions
 4. plantation de bande de filao
 5. autres

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

53. Ces différentes stratégies adaptées par les hôteliers sont-elles efficaces ?

1. oui 2. non

54. Si non, quelles sont selon vous leurs déficiences ?

55. si oui, vers quelle zone?

56. Les populations qui sont frappées par le phénomène d'érosion se sont-elles déplacées ?

1. oui 2. non

57. Quelles sont les réactions des autorités locales face à cette situation?

TABLE DES MATIERES

DÉDICACES	2
REMERCIEMENTS	3
LISTE DES ABREVIATIONS	5
RÉSUMÉ	6
SUMMARY	7
SOMMAIRE	8
INTRODUCTION GENERALE	9
I. PROBLÉMATIQUE	12
II. MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE	19
III. CADRE CONCEPTUEL	22
<u>PREMIERE PARTIE</u> : PRÉSENTATION DES POTENTIALITES TOURISTIQUES DANS LA COMMUNE DE KAFOUNTINE	26
<u>CHAPITRE 1</u> : RICHESSES NATURELLES DU TOURISME DANS LA COMMUNE DE KAFOUNTINE	27
I. RICHESSE EN EAU	27
I.1. Le littoral atlantique	29
I.2. Fleuve Casamance	30
I.3. Les marigots	31
I.4. Eaux souterraines	31
II. RICHESSE FLORISTIQUE ET FAUNIQUE	32
II.1. Richesse floristique	32
II.2. Richesse faunique	34
III. CLIMAT	37
<u>CHAPITRE 2</u> : RICHESSES ANTHROPIQUES DU TOURISME DANS LA COMMUNE DE KAFOUNTINE	39
I. POTENTIALITES CULTURELLES	39
I.1. Caractéristiques de la population	40
I.1.1 Répartition de la population par sexe	40
I.1.2. Composition ethnique de la population	40
I.1.3. Répartition spatiale de la population	42
I.2. Richesses culturelles	43
I.3. Les festivités	44

II.	L'OFFRE INFRASTRUCTURELLE	46
III.	CIRCUITS TOURISTIQUES	50
	III.1. Circuits terrestres	50
	III.2. Circuits maritimes	50
IV.	ACTIVITÉS SOCIO-ECONOMIQUES A COTE DU TOURISME	52
	IV.1. secteur de la Pêche	53
	IV.2. secteur de l'agriculture	54
	IV.2.1. Cultures vivrières et rentes	54
	IV.2.2. Cultures horticoles	55
	IV.3. Le secteur commercial	56
	IV.4. Le secteur de l'élevage	56
	IV.5. Le secteur artisanal	57
	IV.6. La formation professionnelle	58
	Conclusion partielle	58
<u>DEUXIEME PARTIE : CONTRAINTES DU SECTEUR TOURISTIQUE DE LA</u>		
COMMUNE DE KAFOUNTINE		60
<u>CHAPITRE 1 : CONTRAINTES LIEES AU FACTEURS ANTHROPIQUES DU SECTEUR</u>		
TOURISTIQUE DANS LA COMMUNE DE KAFOUNTINE		61
I.	LA CRISE CASAMANÇAISE	61
II.	FERMETURE DES DEUX GRANDS HOTELS DE LA ZONE	62
	I.1. L'hôtel Karone à Kafountine	62
	II.2. L'hôtel Kalissaye à Abéné	67
III.	FERMETURE DE L'AERODROME D'ABENE	68
IV.	PROBLEME DE COHABITATION ENTRE LA PECHE ET LE TOURISME SUR LA	
	COTE DE KAFOUNTINE	69
V.	INSALUBRITE DE LA COTE	71
VI.	PROBLEME D'INSECURITE DE LA ZONE	72
VII.	EMERGENCE DE RESIDENCES SECONDAIRES	73
VIII.	ENCLAVEMENT ET PROBLEME D'ACCESSIBILITE DE CERTAINES ZONES	75
XIX.	NON-RESPECT DES REGLEMENTATIONS SUR LA COTE	76
	XIX.1. Extraction du sable marin sur la plage	76
	XIX.2. Coupe abusive de filaos et de mangroves	77
	XIX.3. Mauvais aménagement touristique sur la côte	79

**CHAPITRE 2 : CONTRAINTES LIEES AU FACTEURS NATURELLES DU SECTEUR
TOURISTIQUE DANS LA COMMUNE DE KAFOUNTINE** 80

I.	IMPACTS DE L'INONDATION SUR LE TOURISME	80
II.	IMPACTS DE L'EROSION COTIERE SUR LE TOURISME	81
	II.1. Impacts de l'érosion côtière sur les aménagements touristiques	85
	<i>II.1.1. Impacts de l'érosion côtière sur les cabanes et conséquences socio-économiques</i>	85
	<i>II.1.2. Impacts de l'érosion côtière sur les Campements et conséquences socio-économiques</i>	86
	<i>II.1.2.1. Campement La Nature à Kafountine</i>	86
	<i>II.1.2.2. Campement de Jean Pierre à Diogué</i>	89
	<i>II.1.2.3. Menace de l'érosion côtière sur certaines infrastructures touristiques ou non</i>	91
	<i>II.1.3. Dégradation des bâtis</i>	95
	II.2. IMPACTS DE L'ÉROSION CÔTIÈRE SUR L'ENVIRONNEMENT	98
	<i>II.2.1. L'île de Diogué face aux assauts de l'érosion côtière</i>	99
	<i>II.2.2. Avancée de l'eau dans la localité de Diogué</i>	100
	<i>II.2.3. Rétrécissement de la plage</i>	101
	<i>II.2.4. Dégradation de la faune et flore</i>	104
	Conclusion partielle	108

**TROISIEME PARTIE : STRATEGIES ADAPTATION MISES EN PLACE DANS LA
COMMUNE DE KAFOUNTINE** 110

**CHAPITRE 1 : STRATEGIES ADAPTATIONS MISES EN PLACE PAR LES
STRUCTURES ETATIQUES ET NON ETATIQUES DANS LA COMMUNE DE
KAFOUNTINE** 111

I.	PLANTATION DE FILAOS ET REBOISEMENT MANGROVE	111
	I.1 PLANTATION DE FILAOS	112
	<i>I.1.1. Plantation de filaos par l'ETAT</i>	112
	<i>II.1.2. Plantation de filaos par l'ONG Justice et Développement</i>	113
	<i>I.1.3. Plantation de filaos par la ROK</i>	115
	I.2. Reboisement de mangrove	116
	<i>I.2.1. Reboisement de mangrove par l'Océanium</i>	116
	<i>I.2.2. Reboisement de Mangrove par l'ONG Justice et Développement</i>	116

<i>I.2.3. Reboisement de la mangrove par les agents de la ROK</i>	117
<i>I.2.4. Reboisement de la mangrove par les agents d'AMP d'Abéné</i>	119
CHAPITRE 2 : STRATEGIES D'ADAPTATION MISES EN PLACE PAR LES ACTEURS	
LOCAUX	123
I. STRATEGIES D'ADAPTATION MISES EN PLACE FACE L'EROSION	
COTIERE	123
I.1. Construction de mur de protection	125
I.2. Remplissage de sacs de sables	125
I.3. Jet de Filets sur la plage	126
I.4 Construction de digue traditionnelle à Diogué	127
I.5. Déplacement de la population	128
II. Organisation des acteurs	129
III. Formation des acteurs touristiques	129
IV. Renforcement de la sécurité	129
V. Amélioration de la qualité des offres	130
CONCLUSION PARTIELLE	131
CONCLUSION GENERALE	132
BIBLIOGRAPHIE	134
TABLES DES ILLUSTRATIONS	139
ANNEXES	142
TABLE DES MATIERES	149